

AGRICAISSE S.C.R.L.

Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles, Belgique
TVA BE 0403.256.714 - RPM Bruxelles

PROSPECTUS
relatif à l'offre publique de
PARTS SOCIALES
(05/06/2012)

Le présent prospectus a été approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers(FSMA) le 05/06/2012 conformément à l'article 23 de la Loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

L'approbation de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'opération, ni de la situation de celui qui la réalise.

Il est disponible dans les agences CREDIT AGRICOLE, dans les agences CENTEA, ainsi que sur les sites internet www.credit-agricole.be et www.centea.be.

Il n'existe qu'en langue française.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION ET RESUME	5
1.1. Généralités	5
1.2. Facteurs de risques	5
1.3. Personnes responsables et commissaires aux comptes	5
1.4. Données principales concernant les parts sociales	6
1.5. Données principales concernant AGRICAISSE	6
2. FACTEURS DE RISQUES	7
2.1. Généralités concernant les facteurs de risques	7
2.2. Facteurs de risques liés aux parts sociales	7
2.2.1. Risques liés à l'investissement dans le capital de l'entreprise	7
2.2.2. Absence de garantie par le Fonds de protection des dépôts	8
2.2.3. Valeurs des parts sociales	8
2.2.4. Négociabilité	8
2.2.5. Démission et réduction du nombre de parts	8
2.3. Facteurs de risques liés à l'émetteur	9
2.3.1. Organisation générale au sein du Groupe	9
2.3.1.1. Les comités de risque	9
2.3.1.2. Bâle II	10
2.3.2. Risque crédit	11
2.3.2.1. La maîtrise du risque de crédit	11
2.3.2.2. Risque de crédit maximal	20
2.3.2.3. Risque de concentration	21
2.3.3. Risque de marché	21
2.3.3.1. ALM	21
2.3.3.2. Risque de négociation	24
2.3.3.3. Risque de change	26
2.3.4. Risque de liquidité	26
2.3.5. Risque opérationnel	28
2.3.6. Capital Management	28
3. DONNEES CONCERNANT LES PARTS SOCIALES	32
3.1. Personnes responsables	32
3.2. Facteurs de risques	32
3.3. Informations de base	32
3.3.1. Déclaration - Fonds propres	32
3.3.2. Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission/l'offre	32
3.3.3. Raisons de l'offre et utilisation du produit	33
3.4. Information sur les parts sociales offertes	33
3.4.1. Nature et catégorie de valeurs mobilières	33
3.4.2. Législation applicable	33
3.4.3. Forme d'émission	33
3.4.4. Monnaie d'émission	33
3.4.5. Droits attachés aux parts sociales	33
3.4.6. Déclaration concernant les résolutions, autorisations et approbations	34
3.4.7. Date d'émission	34

3.4.8. Négociabilité	34
3.4.9. Offres publiques d'achat obligatoires	34
3.4.10. Régime fiscal	35
3.5. Conditions de l'offre	35
3.5.1. Conditions générales de souscription	35
3.5.2. Personnes pouvant souscrire et devenir associées	35
3.5.3. Prix d'émission et frais	36
3.5.4. Intermédiaires chargé du service financier	36
4. DONNEES CONCERNANT AGRICAISSE	37
4.1. Remarques préalables	37
4.2. Personnes responsables	38
4.3. Commissaires aux comptes	38
4.4. Informations financières sélectionnées	38
4.5. Facteurs de risques	39
4.6. Raison sociale, historique et évolution de l'émetteur	39
4.6.1. Raison sociale et statut	39
4.6.2. Historique	40
4.6.3. Investissements principaux	40
4.6.4. Autres évènements récents concernant la solvabilité	41
4.7. Aperçu des activités	41
4.8. Organigramme	41
4.9. Propriétés immobilière, usines équipements	42
4.10. Situation financière, résultat, capitaux et trésorerie	42
4.11. Information sur les tendances	43
4.12. Organes d'administration, de direction, et de surveillance	43
4.12.1. Conseil d'administration de la S.C.R.L. AGRICAISSE	43
4.12.2. Comité de Direction de la S.A. Crédit Agricole, en charge de la gestion d'AGRICAISSE	44
4.12.3. Déclarations concernant les membre du Comité de Direction de la S.A. Crédit Agricole, en charge de la gestion d'AGRICAISSE	44
4.13. Rémunération et avantages	45
4.14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	45
4.14.1. Mandats des administrateurs-directeurs	45
4.14.2. Contrats de services	45
4.14.3. Comités	45
4.14.4. Gouvernement d'entreprise	45
4.15. Salariés	45
4.16. Principaux actionnaires	46
4.17. Opérations avec des apparentés	46
4.18. Informations financières	47
4.18.1. Comptes annuels	47
4.18.1.1. Bilan Consolidé	47
4.18.1.2. Etat des résultats réalisés et non réalisés	48
4.18.1.3. Tableaux consolidé des variations des fonds propres	49
4.18.1.4. Tableaux consolidés des flux de trésorerie	50
4.18.1.5. Méthode comptable et bases d'évaluation	53
4.18.1.6. Notes relatives au bilan	65
4.18.1.7. Notes relatives au compte de résultat	103
4.18.1.8. Notes relatives aux transactions hors bilan	111
4.18.2. Contrôle des comptes et attestations	112
4.18.3. Politique de distribution des dividendes	118
4.18.4. Déclarations	119

4.19. Informations complémentaires	119
4.19.1. Capital social	119
4.19.2. Acte constitutif et statuts	119
4.20. Contrats importants	121
4.21. Documents cités et accessibles au public	121
4.22. Information sur les participations	121

1. INTRODUCTION ET RESUME

1.1. Généralités

La S.C.R.L. AGRICAISSE, également désignée par les termes "AGRICAISSE", est un établissement de crédit constitué sous forme de société coopérative qui offre au public la possibilité de devenir associé (ou coopérateur) et de détenir une partie de son capital par l'acquisition de "**parts sociales**".

Le présent prospectus a pour objet d'informer le public intéressé sur ce que sont ces parts sociales et sur qui est l'émetteur, la S.C.R.L. AGRICAISSE.

La présente introduction contient un résumé des points essentiels traités dans le prospectus.

Avertissements :

- le présent résumé doit être lu comme une introduction au prospectus;
- toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus;
- lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, le plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat dans lequel ledit tribunal est situé, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire;
- aucune responsabilité civile ne peut être attribuée à quiconque sur la base du seul résumé, ou de sa traduction, sauf contenu trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

1.2. Facteurs de risques

L'émetteur, la S.C.R.L. AGRICAISSE, estime que les éléments suivants constituent les principaux facteurs de risques pouvant avoir une influence sur la situation du souscripteur de parts sociales.

Il s'agit d'une part de facteurs de risques liés aux parts sociales en tant que telles, à savoir :

- leur participation au capital de l'émetteur qui fait qu'en cas de dissolution ou de liquidation d'AGRICAISSE, les parts sociales ne peuvent être remboursées qu'après apurement du passif et dans la mesure du disponible;
- l'absence de garantie par le Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers;
- les parts sociales ne sont pas cotées en bourse et leur valeur nominale reste constante;
- les parts sociales ne sont pas librement négociables : le titulaire de parts qui souhaite récupérer son investissement ne peut les revendre qu'à certaines catégories de personnes ou doit introduire sa démission auprès de l'émetteur;
- la démission des associés est soumise à certaines conditions et peut dans certains cas être refusée.

Il s'agit d'autre part de facteurs de risques liés à l'émetteur, à savoir :

- le risque crédit, qui est le risque que l'émetteur ne soit pas remboursé par ses propres débiteurs;
- le risque de marché, qui est le risque que l'émetteur subisse des pertes suite à une évolution défavorable des marchés;
- le risque de liquidité, qui est le risque que l'émetteur évalue mal ses besoins de liquidité pour pouvoir répondre à ses obligations ou qu'il soit confronté à des difficultés à trouver des liquidités sur les marchés en raison d'une crise ou d'une situation exceptionnelle;
- le risque opérationnel qui est le risque lié au bon fonctionnement interne de l'émetteur et à sa capacité à faire face à des événements externes.

1.3. Personnes responsables et commissaires aux comptes

La S.C.R.L. AGRICAISSE est membre de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole S.A. et, en vertu de l'article 16 de ses statuts, sa gestion est assurée par le Comité de Direction du Crédit Agricole S.A. aussi longtemps qu'elle est affiliée à cette Fédération.

La S.C.R.L. AGRICAISSE, dont le siège social est établi Boulevard Sylvain Dupuis 251, à 1070 Bruxelles, représentée par Monsieur Luc VERSELE, Président du Comité de Direction du Crédit

Agricole, et Monsieur Rik DUYCK, Membre du Comité de Direction du Crédit Agricole, est responsable du présent prospectus.

Les comptes annuels sont contrôlés par un collège de commissaires composé de KPMG Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L. et Deloitte Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L.

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, la S.C.R.L. AGRICAISSE déclare que les informations contenues dans ce prospectus sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

1.4. Données principales concernant les parts sociales

Les parts sociales sont des instruments financiers qui relèvent de la catégorie "action". Cela signifie qu'elles représentent un droit de propriété sur une fraction du capital d'AGRICAISSE.

Elles sont émises en euros sous forme de titres nominatifs.

Elles donnent droit à un dividende annuel en fonction des résultats financiers de l'émetteur et de la décision prise en ce sens par celui-ci. Elles permettent de participer à l'Assemblée Générale des associés et donnent droit à certains avantages réservés aux associés.

Sans préjudice de ce qui est expliqué au point 3.5.2. ci-dessous, seules les personnes physiques ayant au moins 12 ans peuvent acquérir des parts sociales.

Les parts sociales ne sont pas librement négociables, notamment en raison de la législation sur les sociétés coopératives.

Une part sociale vaut 12,40 EUR. L'investisseur peut acquérir au maximum 242 parts, pour un montant maximum de 3.000,80 EUR.

Il n'y a pas de frais d'entrée ou de sortie.

Une cotisation de 30,00 EUR liée aux frais de gestion des avantages qui sont octroyés aux coopérateurs est due annuellement.

1.5. Données principales concernant AGRICAISSE

L'émetteur est la S.C.R.L. AGRICAISSE, société de droit belge constituée sous forme de société coopérative, dont le siège social est établi Boulevard Sylvain Dupuis, 251, à 1070 Bruxelles (Belgique), et dont le numéro d'entreprise est le numéro TVA BE 0403.256.714 - RPM Bruxelles.

Avec son pendant néerlandophone LANBOKAS, AGRICAISSE fait partie de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole et, plus largement, du Groupe Crédit Agricole qui comprend également les filiales à 100 % de la S.A. Crédit Agricole, Europabank, Keytrade Bank et Crédit Agricole Assurances, ainsi que la filiale à 99,58 %, la banque Centea.

AGRICAISSE est depuis sa création une société coopérative agréée membre du Conseil National de la Coopération. Son agrément a été renouvelé pour la dernière fois pour un terme de 4 ans par l'arrêté ministériel du 1er juillet 2011 portant agrégation de groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives, publié au Moniteur belge du 8 juillet 2011 (Ed. 2, p. 40742).

La coopérative agréée se caractérise par une manière d'entreprendre autrement. Son essence réside principalement en la libre entrée pour de nouveaux actionnaires, en l'absence d'actionnaire dominant, ainsi qu'en la non recherche d'un but spéculatif. Pour l'investisseur cela se traduit concrètement par une limitation du dividende annuel qui ne peut dépasser 6%, mais également par une exonération du précompte mobilier sur le dividende versé jusque 180,00 EUR. Pour AGRICAISSE, cela permet également de participer aux travaux du Conseil National de la Coopération.

Le présent prospectus contient de multiples informations concernant AGRICAISSE et le Groupe Crédit Agricole, dont notamment

- leur histoire, leurs activités, et certains faits marquants;
- leur situation financière et patrimoniale;
- leurs organes de direction et le fonctionnement d'AGRICAISSE.

2. FACTEURS DE RISQUES

2.1. Généralités concernant les facteurs de risques

AGRICAISSE estime que les éléments décrits ci-dessous sont les principaux facteurs de risques qui affectent les parts sociales ou qui pourraient avoir une influence sur la capacité d'AGRICAISSE à verser un dividende ou à restituer le capital investi.

Il s'agit d'une part de facteurs de risques liés aux parts sociales en tant que telles, à savoir :

- leur caractère de fonds propres qui fait qu'en cas de dissolution ou de liquidation d'AGRICAISSE, les parts sociales ne peuvent être remboursées qu'après apurement du passif et dans la mesure du disponible;
- l'absence de garantie par le Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers;
- les parts sociales ne sont pas cotées en bourse et leur valeur nominale reste constante;
- les parts sociales ne sont pas librement négociables : le titulaire de parts qui souhaite récupérer son investissement ne peut les revendre qu'à certaines catégories de personnes ou doit introduire sa démission auprès de l'émetteur;
- la démission des associés est soumise à certaines conditions et peut dans certains cas être refusée.

Il s'agit d'autre part de facteurs de risques liés à l'émetteur, à savoir :

- le risque crédit, qui est le risque que l'émetteur ne soit pas remboursé par ses propres débiteurs;
- le risque de marché, qui est le risque que l'émetteur subisse des pertes suite à une évolution défavorable des marchés;
- le risque de liquidité, qui est le risque que l'émetteur évalue mal ses besoins de liquidité pour pouvoir répondre à ses obligations ou qu'il soit confronté à des difficultés à trouver des liquidités sur les marchés en raison d'une crise ou d'une situation exceptionnelle;
- le risque opérationnel qui est le risque lié au bon fonctionnement interne de l'émetteur et à sa capacité à faire face à des événements externes.

Le Crédit Agricole publie chaque année un rapport de gestion qui reprend les grands points de sa politique de gestion et de maîtrise des risques. Ce rapport est intégré au Rapport Annuel qui est disponible sur le site Internet de la banque (www.credit-agricole.be) et peut aussi être obtenu auprès du service Economat-Distribution ou par e-mail à l'adresse info@creditagricole.be.

2.2. Facteurs de risques liés aux parts sociales

2.2.1. Risques liés à l'investissement dans le capital de l'entreprise

La personne qui acquiert des parts sociales devient associé (ou coopérateur) d'AGRICAISSE et son investissement s'ajoute aux fonds propres de l'entreprise.

Eu égard au fait qu'AGRICAISSE fait partie de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole (voir ci-dessous point 4.1. et 4.6.1.), le détenteur de parts coopératives investit indirectement dans les activités du Groupe Crédit Agricole et supporte donc les risques associés à ces activités.

En cas de dissolution ou de liquidation de la société, les fonds propres seront d'abord affectés à l'apurement du passif. Après paiement du passif, le capital sera remboursé aux associés à concurrence du montant qu'ils ont réellement versé ou d'une partie proportionnelle de ce montant en cas d'insuffisance du solde disponible. Si la dissolution ou liquidation intervient par suite d'une faillite ou d'un événement équivalent, il se peut que le titulaire de parts sociales ne récupère pas totalement son investissement, voire pas du tout.

S'il y a un excédent de liquidation, l'article 27 des statuts d'AGRICAISSE prévoit que cet excédent sera déposé en compte à vue au Crédit Agricole S.A.; si, dans les cinq années du dépôt, l'activité de la société dissoute est reprise par une autre Caisse agréée par le Crédit Agricole S.A., les sommes inscrites sur le compte seront versées à la réserve de cette Caisse. Si dans le même délai, le territoire de la société dissoute est partagé entre plusieurs Caisses agréées par le Crédit Agricole S.A., les sommes inscrites sur le compte seront versées aux réserves des différentes Caisses.

Les sommes restant éventuellement inscrites sur le compte après l'écoulement des cinq ans seront distribuées aux associés de la société dissoute au prorata des parts souscrites.

2.2.2. Absence de garantie par le Fonds de protection des dépôts

Les parts sociales constituent des titres de capital qui ne bénéficient pas de la garantie du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers prévu par la loi du 17 décembre 1998 créant un fonds de protection des dépôts et des instruments financiers et réorganisant les systèmes de protection des dépôts et des instruments financiers. Les titulaires ne pourraient donc faire appel à ce fonds en cas d'insolvabilité d'AGRICAISSSE.

2.2.3. Valeurs des parts sociales

Les parts sociales d'AGRICAISSSE ne sont pas cotées en bourse et ne sont pas non plus liées à un index ou indice de référence. Cela a comme conséquence que la valeur nominale de l'investissement reste fixe tant que l'investisseur reste coopérateur et n'est pas susceptible d'augmenter en raison d'une valorisation boursière ou équivalente. Dans cette optique, la part sociale n'offre pas non plus de protection contre des phénomènes de type inflation ou érosion monétaire. Le retour sur investissement se fait par le biais du versement de dividendes.

A l'inverse, la valeur nominale de la part sociale n'est pas non plus susceptible de diminuer suite à une évolution négative d'une cotation sur un marché.

2.2.4. Négociabilité

En raison notamment des règles du Code des sociétés applicables aux sociétés coopératives, les parts sociales ne sont pas librement négociables. La personne qui souhaite récupérer les sommes investies en parts sociales doit s'adresser à une agence du Crédit Agricole (ou au siège central de la banque lorsque les parts ont été acquises directement par le biais du siège central) afin de, soit remettre sa démission selon la procédure prévue (voir ci-dessous point 2.2.5.), soit procéder à une cession en tenant compte des règles qui suivent.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à des associés ou à des tiers remplissant les conditions prévues à l'article 7 des statuts d'AGRICAISSSE pour être associés, et ce moyennant l'accord du Conseil d'Administration qui n'est pas tenu de justifier un refus éventuel.

L'article 7 des statuts d'AGRICAISSSE énonce que :

"Pourront être admis comme associés :

1. les agriculteurs, horticulteurs, pisciculteurs et, en général, toutes personnes physiques qui ont leurs occupations principales dans l'agriculture prise dans son sens le plus large;
2. toutes autres personnes physiques qui exercent des activités en faveur de l'agriculture ou qui s'intéressent au développement de celle-ci et au bien-être de la classe agricole;
3. et d'une manière générale toute personne physique qui s'intéresse à l'objet social de la société.

Les personnes morales ne peuvent en aucun cas être associées.

Par exception aux alinéas précédents, pourront néanmoins être associés les ASBL, les organisations professionnelles agricoles agréées par le Conseil d'Administration, quelle que soit leur forme juridique, les Caisses agréées par le Crédit Agricole S.A. et les sociétés constituées par elles."

Toute cession qui se ferait en dehors de ces règles resterait sans effet.

2.2.5. Démission et réduction du nombre de parts

En vertu de l'article 9 des statuts d'AGRICAISSSE, les associés ne peuvent présenter leur démission qu'au cours des six premiers mois de l'année sociale et les remboursements consécutifs aux démissions ne pourront intervenir qu'après approbation par l'Assemblée Générale du bilan de l'exercice au cours duquel la démission a été demandée.

Cela a notamment comme conséquence qu'une démission introduite en seconde partie d'année ne pourra être valablement prise en compte qu'au début de l'année suivante et que, dans une telle hypothèse, le remboursement des parts sociales ne pourra intervenir qu'après la tenue de l'Assemblée Générale (fin du mois d'avril) de la seconde année suivant l'introduction de la demande de démission.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut inconditionnellement refuser la démission et la réduction du nombre de parts. Ainsi, le Conseil d'Administration refusera la démission et la réduction du nombre de parts, entre autres,

1. aux associés qui ont des obligations vis-à-vis de la société ou qui sont liés envers elle par certaines conventions;
2. si par le fait de la démission ou de la réduction, la part fixe du capital social visé à l'article 4 des statuts était entamée;
3. si par ce fait, le nombre des associés existant à la fin de l'exercice précédent ou le montant du capital souscrit figurant au dernier bilan, était réduit de plus d'un dixième;
4. d'une manière générale, si de ce fait il devait être porté atteinte à la situation financière de la société ou si suite au remboursement de parts, le Groupe Crédit Agricole sur base de sa situation globalisée ne respectait plus les coefficients de fonds propres établis en vertu de l'article 43 de la loi du 22 mars 1993.

2.3. Facteurs de risques liés à l'émetteur

Ce chapitre décrit l'organisation de la gestion des risques et les différents types de risques auxquels le groupe Crédit Agricole est exposé.

Dans la mesure où AGRICAISSE fait partie d'une ensemble plus grand, à savoir la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole qui est basée sur un principe de solidarité en vertu duquel chaque membre garantit la bonne fin des engagements des autres membres (voir aussi point 4.1. ci-dessous), les risques auxquels est exposée la Fédération et le Groupe Crédit Agricole, sont les risques pertinents auxquels est exposée AGRICAISSE.

2.3.1. Organisation générale au sein du Groupe

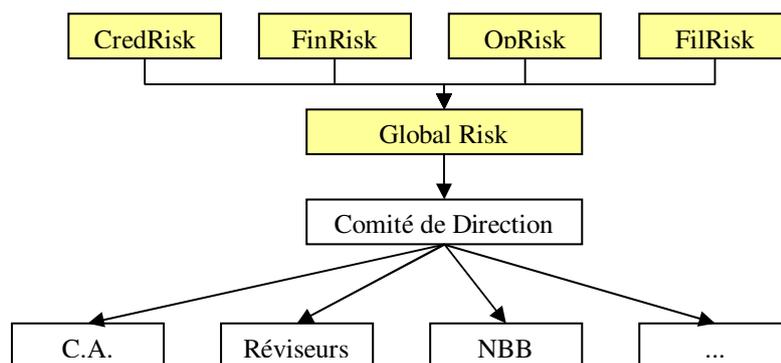
Le Risk Management relève autant pour la société mère que pour les filiales, de la responsabilité partagée de la direction Gestion des Risques et des différentes business lines. Les business lines gèrent leurs propres risques, tandis que le département Gestion des Risques valide les activités des business lines et rapporte aux comités compétents au sein de l'entité en question, ainsi qu'aux instances de décision supérieures du Groupe. Le département Gestion de Risques fonctionne indépendamment des différents business lines et rapporte au CRO qui fait partie du comité de direction. Depuis 2008, dans le cadre du processus d'Internal Capital Adequacy Assessment (ICAAP) les analyses nécessaires ont été effectuées afin, à terme, d'évoluer au sein du groupe vers une pleine intégration de la mesure, du suivi et du management des risques. Depuis 2010, les dossiers ICAAP des filiales sont formellement évalués par le département Risk Management du Crédit Agricole. L'avis est présenté au conseil d'administration du Crédit Agricole.

Le Groupe Crédit Agricole est aussi soumis aux inspections régulières de la S.A. Crédit Agricole France. Dans le cadre des directives Bâle II, le Groupe Crédit Agricole est considéré comme une filiale de la S.A. Crédit Agricole France, ce qui fait que le Groupe est lié au cadre créé par le régulateur français. Ce dernier repose pour ses inspections en grande partie sur les inspections internes du groupe français S.A. Crédit Agricole. Comme chaque institution de crédit active en Belgique, le Groupe Crédit Agricole rapporte aussi à la Banque Nationale de Belgique.

En septembre 2009 a eu lieu une vaste inspection organisée par l'Inspection Générale (IGL) de la S.A. Crédit Agricole France dans le cadre de la pré-validation pour l'approche IRB (= Internal Ratings-Based, méthodologie au moyen de laquelle le Crédit Agricole évalue ses risques de crédit via ses propres modèles - voir aussi point 2.3.1.2. ci-dessous). La pré-validation a été complétée avec succès. En 2010, il a été formellement demandé par le Régulateur français au Régulateur belge, d'obtenir l'avis de la CBFA concernant l'implémentation IRB. A la fin de l'année 2011 le Régulateur Français a marqué officiellement son approbation et le Crédit Agricole est devenu conforme IRB pour l'ensemble du périmètre de retail du portefeuille crédit (voir aussi point 2.3.1.2. ci-dessous).

2.3.1.1. Les comités de risque

Différents comités de risque ont été installés pour le suivi et le rapportage des risques. Leur objectif est la concrétisation de l'encadrement concernant la mesure, la gestion et le rapportage de tous les risques au sein du Groupe. Il s'agit du Comité Global Risk, du Comité CredRisk, du Comité FinRisk, du Comité OpRisk et d'un comité de risque par filiale : le Comité FilRisk Europabank, le Comité FilRisk Keytrade Bank et le Comité Gestion des risques Assurances. Ces comités sont toujours présidés par les directeurs des directions concernées.



Ces comités se réunissent toutes les six semaines et si nécessaire sur une base ad hoc.

Le Comité CredRisk est responsable du suivi du risque de crédit. Dans le cadre de l'implémentation des directives Bâle II, ce comité s'occupe activement de l'établissement de dispositions, de la modélisation et de la validation des modèles et de l'implémentation des limites.

Le Comité FinRisk est responsable du suivi des risques financiers de la banque, notamment le risque de taux, le risque de négociation, le risque de change et le risque de liquidité.

Le Comité OpRisk s'occupe des risques opérationnels. Les risques liés aux processus opérationnels sont cartographiés de manière précise et sont suivis. Chaque incident est analysé et enregistré systématiquement en utilisant des outils informatiques divers. Le comité de risque suit ces incidents opérationnels et gère et définit la politique de risque en matière de risques opérationnels.

Les filiales aussi sont suivies par un comité de risque. Au sein du Comité FilRisk, les filiales se chargent de rapporter les risques encourus de manière systématique (risques de crédit, risques financiers et opérationnels). Le Comité Gestion des risques Assurances se réunit trimestriellement et s'occupe de tous les risques de la compagnie d'assurances.

Chaque comité fonctionne sur base de documents écrits et d'un agenda. Le rapport, établi après chaque comité, est présenté au Comité Global Risk. Ce dernier a la responsabilité de garder un aperçu global et le contrôle des risques encourus au sein du Groupe. Le Risk manager a pour tâche de rapporter au-dessus de tous les comités au Comité Global Risk. Le Global Risk Committee est présidé par le CRO de la Banque, membre du comité de direction, à côté duquel, entre autres, deux membres du Comité de Direction font partie de cette assemblée.

Le département Gestion des Risques joue un double rôle au sein de ces comités. En tant qu'organisateur de ces comités, ce département gère l'agenda et assume le rôle de secrétaire en établissant le rapport. En outre, le département Risk Management a une fonction de coordination : le Risk Manager participe activement aux différentes réunions comme superviseur et codécideur par rapport aux risques pris. Partant de cette fonction, le Risk Management coordonne l'établissement d'une politique de risque globale et formelle.

Le Comité d'Audit est tenu au courant des risques auxquels le Groupe est soumis via les rapports des comités de risque qui sont automatiquement mis à la disposition du département de l'Audit Interne. A l'initiative de l'Audit Interne, l'échange d'informations complémentaires est possible, si nécessaire.

2.3.1.2. Bâle II

En 2007, la méthode 'Standardised' (STA) a été implémentée avec succès. Le Groupe Crédit Agricole rapporte systématiquement le Common Reporting (COREP) aux instances de surveillance et de réglementation.

En 2008, l'implémentation de la méthodologie 'Foundation Internal Ratings-based' (IRBF) a été pleinement poursuivie. Il s'agit d'une méthodologie au moyen de laquelle le Crédit Agricole évalue ses risques de crédit via ses propres modèles. Les modèles ont été développés et validés en interne par le Risk Management. Lors de la validation, il a également été tenu compte des normes de l'actionnaire français. Ainsi, le dossier complet a été mis au point avec le Comité Normes et Méthodes de la S.A.

Crédit Agricole France. Après le développement des modèles, un travail intensif d'implémentation de celui-ci a également eu lieu en 2008. Il a été accordé à chaque client une notation (rating) interne. Ce rating fait maintenant partie à part entière du processus de décision de crédit.

En septembre 2009, une vaste inspection a été effectuée par l'Inspection Générale de la S.A. Crédit Agricole France (un service d'inspection indépendant à l'intérieur du groupe Crédit Agricole qui doit entre autre donner son approbation pour pouvoir présenter un dossier au régulateur français qui est le régulateur du pays de domicile (home regulator) pour la mise en œuvre de la gestion du risque dans le cadre des normes de Bâle II) au siège principal du Crédit Agricole. L'inspection a eu lieu dans le cadre des activités pour la validation IRB.

L'inspection a concerné d'une part le périmètre complet de la modélisation. C'est ainsi que le développement, le calibrage et le backtesting des modèles ont été vérifiés. Ensemble avec les experts de l'inspection, les exercices statiques de validation ont de nouveau été lancés pour prouver leur validité.

Un deuxième volet important de l'inspection a été l'application et l'utilisation des modèles (use-testing). Les use-tests ont été examinés dans le détail. Non seulement l'application des modèles pour calculer un rating, mais aussi le cadre général dans lequel ils sont utilisés pour organiser l'attribution de crédit de la banque ont été largement inspectés.

Le résultat de cette inspection était positif. Le Crédit Agricole a été prévalidé à condition qu'un nombre de recommandations concrètes soient mises en œuvre au 30/06/2010 (la « prévalidation » est faite par l'Inspection Générale et signifie que la mise en œuvre des normes IRB est suffisamment mature selon leurs règles internes que pour autoriser – le cas échéant sous condition - une demande de certification IRB).

En 2010 il a été travaillé à l'implémentation de toutes les recommandations de l'IGL. Cela concernait 74 recommandations de différents niveaux de priorité (1, 2 et 3). Après l'implémentation des 8 recommandations de niveau 1 (la plus haute priorité) l'IGL a donné le feu vert pour adresser une demande officielle au régulateur. Après la prévalidation par l'IGL, la Commission Bancaire Française a, en 2010, demandé l'avis du Régulateur Belge. Lors de son inspection en septembre 2010, celle-ci a demandé de mettre en œuvre toutes les recommandations formulées par l'IGL, tant au niveau 1 (injonctions), qu'au niveau 2 (prescriptions) et 3 (suggestions) et de faire auditer cette implémentation par l'audit interne.

Au cours du second trimestre 2011, la Banque Nationale de Belgique a de nouveau effectué une inspection et transmis une recommandation positive au Régulateur Français. A la fin de l'année 2011, le Régulateur Français a officiellement transféré la certification IRB au Crédit Agricole SA et au Crédit Agricole. Depuis le 31/12/2011, le périmètre retail du Crédit Agricole est ainsi suivi selon les normes IRB et rapporté de façon réglementaire à la BNB et au Régulateur Français suivant ces normes.

2.3.2. Risque crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie, lors d'une transaction, manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Groupe porte surtout sur l'octroi de crédits et de prêts et sur la détention d'un portefeuille d'investissement. La raison principale de ce type de risque est le non-paiement par la contrepartie.

Le risque de crédit est de loin le risque principal auquel est exposé le Groupe et il est suivi de près par le comité compétent au sein de chaque entité (cf. 2.3.1.1. Les comités de risque). En plus, le risque de crédit est rapporté en détail chaque trimestre, au niveau du Groupe, au Comité Global Risk. Les rapports sont ensuite présentés et discutés au sein du Comité de Direction via le CRO du Crédit Agricole.

2.3.2.1 La maîtrise du risque de crédit

2.3.2.1.1. Prêts et créances

Au sein de chaque entité du Groupe, la maîtrise active du risque de crédit suite à l'octroi de prêts et créances se fait à l'aide de systèmes informatiques adaptés à l'entité, spécialement développés et de méthodes de valorisation pour contreparties. Avant d'octroyer un crédit, la demande est soumise à un examen profond de la contrepartie, du projet à financer et de la structure de la transaction. L'analyse

est menée à l'aide d'un système décisionnel formel. Enfin, la décision de crédit est prise par les personnes autorisées ou le niveau autorisé au sein des business lines.

Pour le suivi des crédits, le Groupe investit chaque année dans l'informatisation des données de qualité en temps réel venant de sources de données internes et externes. Cette information se trouve à la base de l'élaboration de tableaux de bord pour le suivi de l'activité crédit et pour l'alimentation des systèmes de suivi de risques divers.

Le risque de crédit est géré au sein du Groupe de différentes façons. Chaque entité opérationnelle est responsable de l'attribution des ratings et du suivi du risque de crédit de sa propre clientèle. Les différentes entités du Groupe opèrent donc aussi dans des segments et niches complètement différents du marché. Les risques importants sont toutefois rapportés au Comité Global Risk par le biais des comités de risque de crédit compétents. Le Risk Management du Groupe peut imposer des limites complémentaires et adapter les risques existants sur demande.

C'est en raison de la nature spécifique des risques et de leur suivi que le Groupe Crédit Agricole a décidé de laisser Europabank et Keytrade dans la méthode STA sur le plan réglementaire. Seul le périmètre Retail du Crédit Agricole sera suivi dans la méthode IRBA.

Les ratings sont calculés dans le département crédits. Ils y sont également tenus up-to-date. Les updates des ratings sont organisés via différents principes :

Evénement	
Nouvelle demande de crédit avec un impact matériel sur la situation du client	Révision complète
Nouvelle demande de crédit concernant le crédit à la consommation ou similaire	Aucune révision
Nouvelle demande de crédit dans le cadre des filières rapides	Révision de la partie comportement et dette du rating
Nouvelle demande de crédit avec l'augmentation importante de l'encours	Révision complète
Insertion dans la surveillance de crédit	Révision complète
Insertion dans ou départ d'une situation de défaut	Déclassement ou reclassement du rating
Révision automatique	
Fin de mois	Révision du comportemental y compris les éléments mentionnés ci-dessus
Annuellement	Révision du rating des sociétés sur base des comptes annuels
Minimum annuellement	Révision des ratings de personnes physiques sur base de données comportementales

La pertinence des modèles eux-mêmes est examinée au minimum annuellement via le backtesting. Risk Management valide le backtesting de manière indépendante. Les résultats de ce test sont présentés au Comité Global Risk.

Actuellement, nous pouvons segmenter l'activité de crédit du Groupe Crédit Agricole en différentes classes d'actifs :

- Keytrade Bank investit essentiellement dans des crédits gouvernementaux et aux entreprises;
- Europabank investit essentiellement dans la dette publique, les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation ;
- Le Crédit Agricole investit dans :
 - des crédits aux agriculteurs
 - des crédits aux entreprises sur base de la taille de l'entreprise
 - des crédits aux particuliers, notamment les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation

Chaque entité dispose de filières opérationnelles spécifiques avec leurs propres spécialistes et les instruments pour la gestion de risques. Au sein du Crédit Agricole, des systèmes de rating sont utilisés pour le marché des agriculteurs et horticulteurs et le marché des petites entreprises et indépendants, de même qu'un système de credit-scoring pour les crédits à la consommation.

La banque fait également appel au système pour le rating interne du groupe S.A. Crédit Agricole France pour les moyennes et grandes entreprises.

Les crédits en cours sont suivis continuellement et classés en fonction de leur degré de risque tenant compte des événements qui influencent la qualité de crédit. Un suivi standard a été incorporé dans le système informatique des crédits qui se charge de l'envoi automatique de rappels en cas d'arriérés. Les indicateurs qualitatifs sont également suivis à l'aide de fournisseurs d'informations commerciales.

En outre, des techniques de réduction du risque sont appliquées par toutes les entités du Groupe, dont la plus courante est la prise de garanties. Les garanties principales pour l'octroi de prêts et créances sont les biens immobiliers, les biens mobiliers et les actifs financiers. Pour les sûretés, des normes d'évaluation explicites qui tiennent compte tant des aspects juridiques de la garantie que des caractéristiques économiques des biens grevés, ont été déterminées. Il est également tenu compte de la relation entre les autres créanciers pour déterminer la valeur de récupération.

Quand il est probable que la contrepartie ne pourra pas satisfaire à ses obligations, les crédits sont considérés comme individuellement dépréciés. Ceux-ci sont ensuite suivis individuellement dans le but de maintenir le risque à un niveau acceptable, et de tenter de récupérer à l'amiable les sommes impayées. Si ceci ne semble pas être possible, les crédits sont transférés au département des affaires et différends juridiques pour l'éviction des garanties.

Les dépréciations sur les encours crédits sont fixées au travers de modèles de mesure fondés sur des données historiques, ainsi que sur le jugement professionnel de ses experts réunis au sein d'un comité de provisionnement.

Le tableau ci-dessous reprend, **pour le Groupe**, la ventilation au 31 décembre du portefeuille prêts et créances à encours sain, les prêts et créances déjà échus mais qui ne font pas (encore) l'objet d'une dépréciation particulière et les prêts et créances qui font l'objet d'une dépréciation particulière.

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Encours sain	14.907.002.775,51	6.602.345.162,87
Encours en souffrance mais non déprécié	896.984.970,25	434.372.935,57
Encours déprécié	710.243.938,66	483.594.143,41
Total	16.514.231.684,42	7.520.312.241,85
Dépréciations	219.142.189,97	143.727.257,48
Total prêts et créances	16.295.089.494,45	7.376.584.984,37

Les crédits à encours sain peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Prêts et créances- encours sain		
- sur établissements de crédit	1.636.498.270,85	396.817.804,93
- crédits à la consommation	568.663.430,19	323.713.467,06
- prêts hypothécaires	8.546.557.173,61	2.652.098.158,22
- crédits agricoles	1.790.888.745,54	1.768.412.785,64
- crédits professionnels	1.255.824.588,99	860.973.160,12
- prêts à court terme	217.408.267,23	232.516.159,03
- agents	0,00	0,00
- andere	891.162.298,76	367.813.719,82
Total de l'encours sain	14.907.002.775,17	6.602.345.255,02
Dépréciations (IBNR)	16.124.840,49	7.212.969,20
Total des prêts et créances sains	14.890.877.934,27	6.595.132.285,82

Dans le courant de 2009, le **Crédit Agricole** a développé davantage son système de notation interne qui attribue chaque client à un segment de risque. Tous les segments de client disposent maintenant de leur propre système interne de notation avec l'intention de gérer et de suivre le risque de crédit d'une façon homogène et standardisée. En 2010, ces systèmes ont été développés davantage dans le cadre de l'application de la demande IRB. En 2011, tous les modèles au sein du périmètre de retail IRB ont été déclarés certifiés.

Pour rendre les différentes classes de risque et les différents segments comparables, le Crédit Agricole a développé un « Masterscale ». Via ce Masterscale, le portefeuille peut être comparé avec les standards internationaux, comme le S&P-rating.

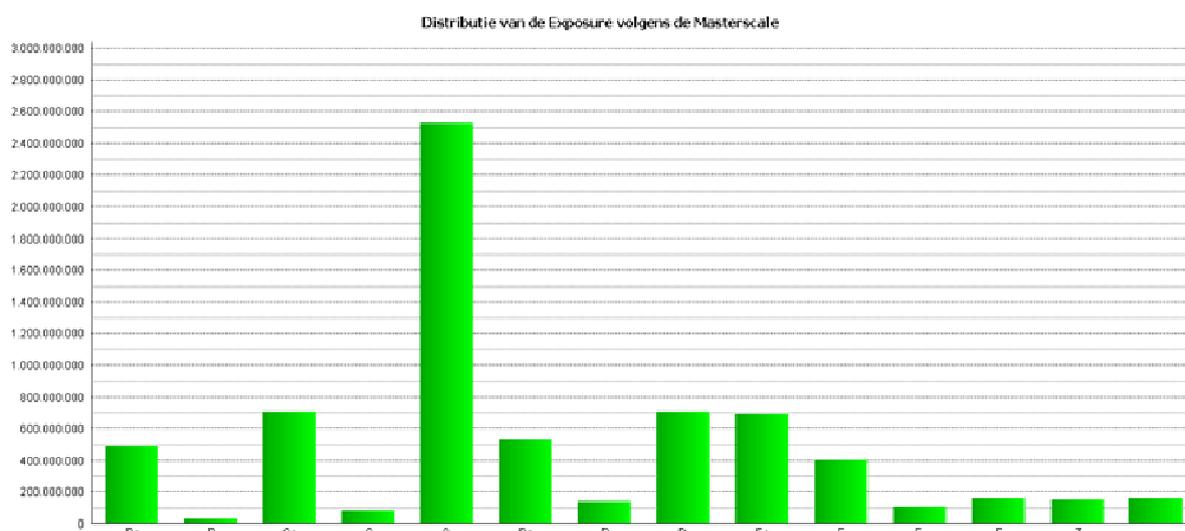
Une ventilation du portefeuille de crédit est représentée ci-dessous, faisant usage des différentes classes de risque utilisées. Il s'agit ici uniquement du segment retail du **Crédit Agricole**.

Rating	Date		
	31 DEC 2009	31 DEC 2010	31 DEC 2011
B+	349.815.137,12 €	444.448.676,35 €	486.677.987,32 €
B	18.171.067,55 €	30.099.579,90 €	28.807.909,84 €
C+	525.765.293,96 €	602.515.628,55 €	704.405.638,20 €
C	102.205.729,11 €	98.324.275,01 €	81.207.257,04 €
C-	1.750.580.675,84 €	2.173.527.967,42 €	2.529.501.223,17 €
D+	799.807.663,73 €	680.771.778,68 €	532.886.814,79 €
D	303.978.803,93 €	175.865.208,08 €	137.654.441,68 €
D-	677.806.446,71 €	709.431.109,58 €	707.720.879,27 €
E+	717.200.824,80 €	804.178.753,36 €	688.095.279,09 €
E	419.050.394,79 €	406.978.026,98 €	400.274.986,60 €
E-	88.821.372,27 €	134.039.674,92 €	106.263.373,65 €
F	193.890.865,94 €	195.970.687,45 €	161.897.777,53 €
Z	110.991.451,99 €	132.164.518,71 €	151.674.178,88 €
NA	221.351.525,60 €	168.883.210,89 €	159.237.540,17 €
Total	6.279.437.253,34 €	6.757.199.095,88 €	6.876.305.287,23 €

De cette exposition, 55,71% concernent l'investissement grade, 39,73% le speculative grade et 4,56% le défaut (Ceci concerne la norme Bâle II, à savoir minimum 90 jours de retard de paiement).

Le rating est calculé lors de chaque nouvelle demande de crédit ou lors de révisions périodiques du portefeuille, comme décrit ci-dessus. Il intervient comme outil d'aide à la décision, entre autres pour la fixation des conditions de taux et de garantie. La banque adapte progressivement ses procédures afin de systématiser le recours à la notation du client dans les décisions de crédit.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'ensemble du portefeuille retail du **Crédit Agricole** au 31/12/2011 :

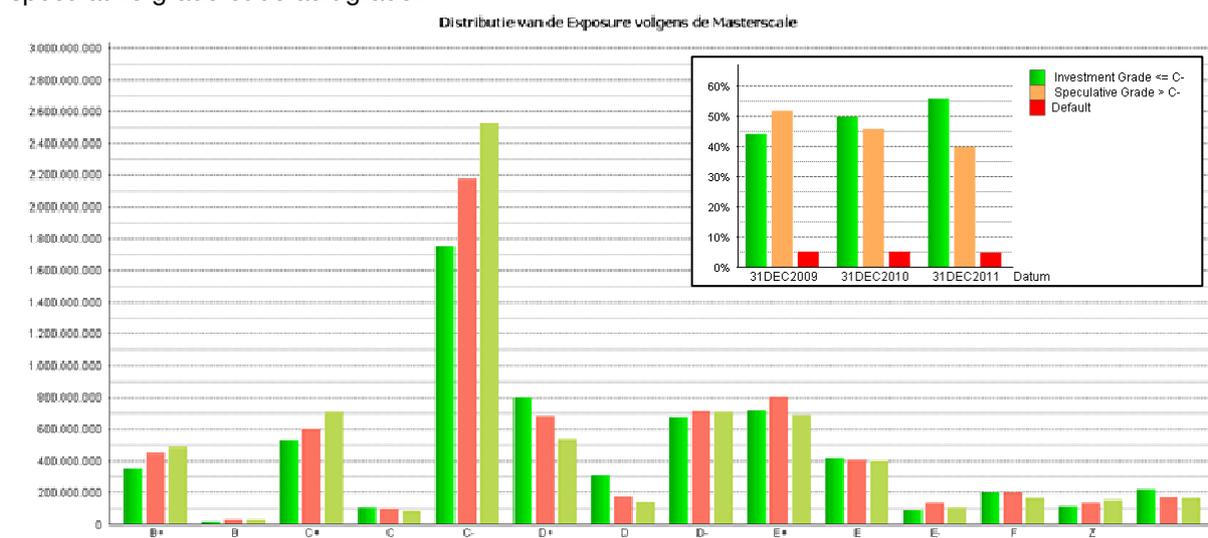


F et Z concernent les crédits en défaut et les crédits dénoncés.

On note ainsi une amélioration de la qualité de crédit du portefeuille par rapport à 2009 et 2010, lorsque le portefeuille était réparti comme suit :

Grade	Date		
	31DEC2009	31DEC2010	31DEC2011
Investment Grade <= C-	43,74%	49,56%	55,71%
Speculative Grade > C-	51,41%	45,58%	39,73%
Default	4,86%	4,86%	4,56%

Nous notons en effet principalement une augmentation de l'investmentgrade et un recul dans les speculative grade et default grade.



L'exposition d'**Europabank** est suivie par la méthode standard. Le average risk weight (RW) donne une indication de la qualité des actifs. Plus élevée est la pondération du risque, au plus élevé est le risque. Nous calculons l'average risk weight de l'actif total par la pondération du risque de chaque actif individuellement proportionnellement à l'actif total.

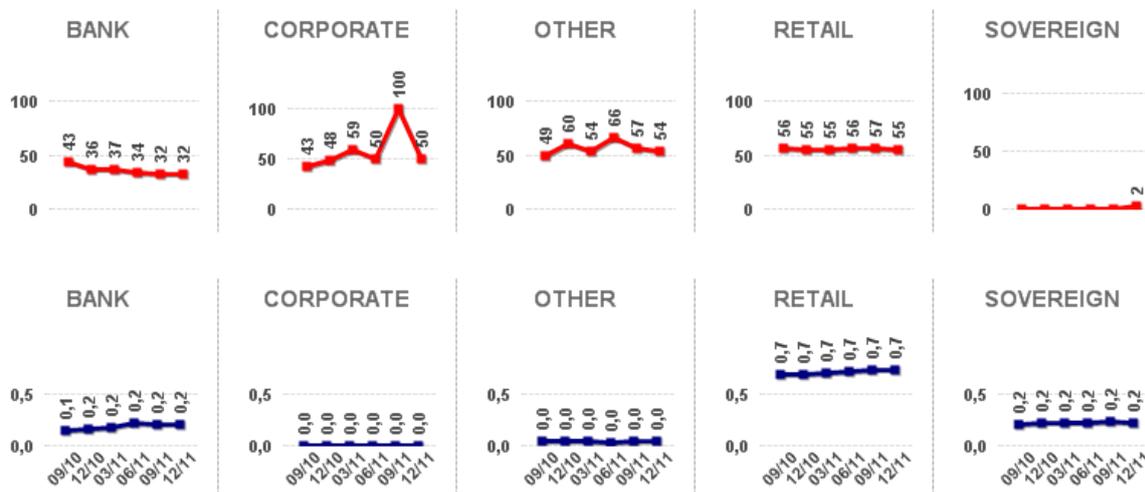
Nous notons une évolution positive dans la qualité de crédit du portefeuille de crédit d'**Europabank**. Nous voyons qu'en 2011, la RW continue à baisser par rapport à 2010. C'est dans les segments du retail et de la banque que nous remarquons les principales évolutions. En termes de risque le poids du risque sur les gouvernements augmente. Ceci est évidemment lié à la crise de l'euro.

2011				
Classe Bâle II	EAD	RWA	RW	CAPITAL
BANK	197.648.495,51 €	63.393.134,28 €	32,07%	5.071.450,74 €
CORPORATE	1.001.628,65 €	499.469,81 €	49,87%	39.957,58 €
OTHER	42.880.968,24 €	23.157.013,64 €	54,00%	1.852.561,09 €
RETAIL	738.067.204,36 €	403.689.690,60 €	54,70%	32.295.175,25 €
SOVEREIGN	225.577.448,17 €	5.067.007,42 €	2,25%	405.360,59 €
	1.205.175.744,93 €	495.806.315,75 €	41,14%	39.664.505,26 €

2010				
Classe Bâle II	EAD	RWA	RW	CAPITAL
BANK	167.708.556,84 €	61.060.892,85 €	36,41%	4.884.871,43 €
CORPORATE	1.011.632,50 €	487.909,28 €	48,23%	39.032,74 €
OTHER	37.559.023,70 €	22.630.904,09 €	60,25%	1.810.472,33 €
RETAIL	684.552.900,98 €	376.918.254,55 €	55,06%	30.153.460,36 €
SOVEREIGN	212.755.768,46 €	- €	0,00%	- €
	1.103.587.882,49 €	461.097.960,77 €	41,78%	36.887.836,86 €

Différence 2011 - 2010				
Classe Bâle II	EAD	RWA	RW	CAPITAL
BANK	29.939.938,67 €	2.332.241,42 €	-4,34%	186.579,31 €
CORPORATE	- 10.003,85 €	11.560,53 €	1,64%	924,84 €
OTHER	5.321.944,54 €	526.109,55 €	-6,25%	42.088,76 €
RETAIL	53.514.303,38 €	26.771.436,05 €	-0,36%	2.141.714,88 €
SOVEREIGN	12.821.679,71 €	5.067.007,42 €	2,25%	405.360,59 €
	101.587.862,45 €	34.708.354,98 €	-0,64%	2.776.668,40 €

En regardant l'évolution trimestrielle du risque de crédit chez **Europabank**, nous observons en effet des pondérations de risque plus faibles. Le premier indicateur concerne la pondération de risque (%), le second montre l'Exposure at default (EAD, en milliard EUR). Ce dernier concerne un concept un peu plus large que le concept d'encours. Nous tenons compte de tous les engagements du client par rapport à la banque par opposition à la notion d'encours où seule la composante du capital est prise en compte. Le paramètre 'sovereign' se rapporte principalement aux obligations d'Etat Belge.



Keytrade n'a pas d'exposition sous forme de prêts à la clientèle de retail.

L'exposition de **Centea** est suivie par la méthode standard. La average risk weight (RW) donne une indication de la qualité des actifs. Au plus élevée est la pondération du risque, au plus élevé est le risque. Nous calculons l'average risk weight de l'actif total par la pondération du risque de chaque actif individuellement proportionnellement à l'actif total.

Nous ne pouvons actuellement pas encore faire de comparaison avec l'année dernière sur base de la même segmentation et définition, vu que Centea n'a été incluse dans la consolidation du Crédit Agricole qu'à partir du 01/07/2011.

31/12/2011

Classe Bâle II	EAD	RWA	RW	CAPITAL
BANK	€ 950.591.201,69	€ 388.442.379,62	40,86%	€ 31.075.390,37
CORPORATE	€ 408.544.917,62	€ 292.944.922,98	71,70%	€ 23.435.593,84
OTHER	€ 60.695.694,70	€ 60.695.694,70	100,00%	€ 4.855.655,58
RETAIL	€ 7.074.662.759,58	€ 3.265.838.012,61	46,16%	€ 261.267.041,01
SOVEREIGN	€ 1.288.192.582,83	€ -	0,00%	€ -
	€ 9.782.687.156,43	€ 4.007.921.009,92	40,97%	€ 320.633.680,79

Le plus grand portefeuille de EUR 7 Mrd d'exposition concerne principalement des prêts hypothécaires (EUR 5,6 Mrd) et des prêts professionnels aux petites entreprises et indépendants ou des prêts hypothécaires desquels une partie n'est pas couverte (EUR 1,4 Mrd). Après que tous les prêts auront été transférés dans les "systèmes Crédit Agricole" (prévu pour 06/2013), ce portefeuille sera suivi sur base des modèles de risque de crédit.

Pour l'ensemble du Groupe, les crédits avec arriérés qui ne font pas (encore) l'objet d'une dépréciation, peuvent être détaillés comme suit au 31 décembre :

(en EUR)		31/12/2011			
Prêts en souffrance	≤ 30 dagen	> 30 dagen en ≤ 90 dagen	> 90 jours et ≤ 180 jours	> 180 jours	
- sur établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00	
- crédits à la consommation	16.092.484,99	1.662.881,81	611.731,59	628.650,48	
- prêts hypothécaires	515.368.621,83	51.136.025,93	22.675.009,56	36.213.434,69	
- crédits agricoles	35.420.599,27	4.317.891,75	0,00	0,00	
- crédits professionnels (non-agricoles)	130.808.397,39	14.762.497,54	2.542.440,75	5.111.230,24	
- prêts à court terme	25.059.096,15	12.784.111,89	722.326,33	2.718.225,16	
- autres prêts et créances	17.460.269,29	444.725,54	330.543,93	113.774,14	
Total	740.209.468,92	85.108.134,46	26.882.052,16	44.785.314,71	
Dépréciations (IBNR)	1.501.253,08	338.668,22	37.893,27	63.126,82	
Total des prêts en souffrance non déprécié	738.708.215,84	84.769.466,24	26.844.158,89	44.722.187,89	

(en EUR)		31/12/2010			
Prêts en souffrance	≤ 30 dagen	> 30 dagen en ≤ 90 dagen	> 90 jours et ≤ 180 jours	> 180 jours	
- sur établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00	
- crédits à la consommation	7.679.788,89	427.601,25	12.083,27	0,00	
- prêts hypothécaires	240.076.293,29	11.846.048,76	0,00	0,00	
- crédits agricoles	29.776.493,09	5.174.080,74	0,00	0,00	
- crédits professionnels (non-agricoles)	107.772.790,39	9.853.515,59	0,00	0,00	
- prêts à court terme	15.778.861,34	2.153.631,83	0,00	0,00	
- autres prêts et créances	3.418.959,13	402.758,53	0,00	29,47	
Total	404.503.186,13	29.857.636,70	12.083,27	29,47	
Dépréciations (IBNR)	1.053.073,11	234.513,12	0,00	0,00	
Total des prêts en souffrance non déprécié	403.450.113,02	29.623.123,58	12.083,27	29,47	

Une dépréciation survenue mais non encore déclarée (« IBNR ») est enregistrée sur le portefeuille des crédits sains et sur le portefeuille des crédits échus qui ne font pas encore l'objet d'une dépréciation particulière. La dépréciation IBNR est estimée sur base de différents facteurs : l'évolution historique des pertes et difficultés de paiement possibles lors de risques de crédit similaires, la conjoncture économique actuelle et plusieurs paramètres macro-économiques.

Le tableau ci-dessous reprend en détail les prêts et créances qui font l'objet d'une dépréciation particulière :

(en EUR)		31/12/2011		
Prêts dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
- sur établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	
- crédits à la consommation	62.934.783,58	25.142.349,90	202.645,45	
- prêts hypothécaires	269.697.692,61	40.158.881,27	5.587.046,08	
- crédits agricoles	103.486.654,58	25.220.934,85	0,00	
- crédits professionnels (non-agricoles)	134.016.489,82	41.152.695,34	1.017.931,02	
- prêts à court terme	28.409.580,98	13.080.115,47	17.319,99	
- agents	9.482.594,93	9.345.929,00	0,00	
- autres prêts et créances	102.216.142,16	37.794.048,38	2.356.512,06	
Total des prêts dépréciés	710.243.938,66	191.894.954,22	9.181.454,60	

(en EUR)		31/12/2010		
Prêts dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
- sur établissements de crédit	0,00	0,00	0,00	
- crédits à la consommation	48.406.673,35	17.593.660,25	241.139,19	
- prêts hypothécaires	133.042.673,57	19.216.312,67	0,00	
- crédits agricoles	105.730.552,00	24.729.251,09	0,00	
- crédits professionnels (non-agricoles)	117.251.476,51	35.984.060,03	0,00	
- prêts à court terme	31.035.920,52	12.270.881,19	0,00	
- autres prêts et créances	48.126.847,46	25.191.397,64	0,00	
Total des prêts dépréciés	483.594.143,41	134.985.562,87	241.139,19	

Une dépréciation particulière est enregistrée s'il existe des indications objectives que le client ne peut pas (plus) satisfaire à ses engagements de paiement. Par indications objectives, il faut entendre par exemple les arriérés et l'initiation de la procédure de faillite. Les dépréciations particulières reflètent la perte que le Groupe attend de subir. Ce montant est déterminé comme étant le risque de crédit maximal du client diminué de la valeur réelle des constitutions de sûretés reçues et autres rehaussements de crédit.

Lorsqu'une contrepartie fait défaut après plusieurs tentatives du Groupe de s'arranger à l'amiable, les garanties reçues sont évincées. Après avoir fait appel à tous les moyens normaux pour récupérer la créance, les impayés sont amortis.

2.3.2.1.2. Actifs financiers disponibles à la vente

La qualité de crédit des titres de placement est suivie à l'aide d'un rating interne basé sur le rating externe d'agences de rating de renommée. L'Investment Grade interne comprend des ratings allant de AAA à A- (correspondant aux ratings A- et A3 de Fitch, S&P et Moody's) et à BBB pour Keytrade Bank. Les titres Non-Investment Grade sont seulement acquis sur base d'une décision explicite et spécifique du Comité de Direction. Si un titre est noté en dessous du niveau A suite à un déclassement, alors une décision du Comité de Direction est nécessaire concernant la conservation ou la vente du titre en question. Les titres sans notation concernent surtout des actions, des fonds et des immobilisations financières.

31/12/2011	AAA	AA	A	Inférieur à A	Non coté	TOTAL
Titrisation	56.083.780,47	16.157.519,10	7.370.339,63	7.246.806,08	7.777,55	86.866.222,83
Secteur financier	104.704.943,38	181.317.199,71	187.369.113,46	83.959.834,93	0,00	557.351.091,48
Secteur privé	14.648.025,35	54.477.302,87	56.955.878,68	18.158.310,00	25.309.655,59	169.549.172,49
Titres du gouvernement	55.543.987,98	2.574.414.093,55	10.934.499,98	177.100,00	0,00	2.641.069.681,50
Covered Bonds	76.305.015,00	0,00	0,00	3.963.350,00	15.219.200,00	95.487.565,00
Intérêts courus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62.993.173,89
TOTAL	307.285.752,18	2.826.366.115,22	262.629.831,75	113.505.401,01	40.536.633,14	3.613.316.907,19
31/12/2010	AAA	AA	A	Inférieur à A	Non coté	TOTAL
Titrisation	106.343.161,16	7.612.664,94	2.596.834,97	3.996.173,48	16.905,49	120.565.740,04
Secteur financier	106.965.229,57	499.573.919,87	169.629.561,66	55.877.780,00	5.129.725,66	837.176.216,76
Secteur privé	17.812.844,74	78.977.026,37	110.798.391,07	15.468.550,00	37.306.732,12	260.363.544,31
Titres du gouvernement	88.578.850,26	1.165.315.979,43	1.868.545,13	28.705.892,00	0,00	1.284.469.266,83
Covered Bonds	190.950.459,45	4.508.500,00	8.454.200,00	0,00	0,00	203.913.159,45
Intérêts courus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45.870.174,83
TOTAL	510.650.545,19	1.755.988.090,62	293.347.532,84	104.048.395,48	42.453.363,27	2.752.358.102,22

Lors de l'acquisition de Centea, le 1er Juillet 2011, le portefeuille d'obligations du groupe Crédit Agricole a augmenté de EUR 2,3 Mrd d'obligations d'Etat belge. En raison de la lourde crise financière européenne dans la seconde moitié de 2011, la Banque a décidé d'une part, de la vente d'obligations d'État et des obligations financières des pays appartenant aux pays PIIGS et d'autre part de la réduction de l'encours global des obligations d'Etat belge. Il en est résulté une augmentation de l'encours global du portefeuille de EUR 860 Mio à EUR 3,6 Mrd. La qualité du portefeuille de placement demeure très élevée puisqu'il concerne 88,26% des titres avec un rating de minimum AA, par rapport à 83,75% à la fin de 2010.

Les obligations d'état montrent la plus forte hausse de EUR 1,35 Mrd avec une nette préférence pour le marché intérieur. Sur l'ensemble du portefeuille d'obligations d'État, un montant de EUR 2,561 Mrd a été investi dans des obligations gouvernementales belges, EUR 35 Mio en obligations du gouvernement autrichien, EUR 11 Mio en obligations du gouvernement italien et EUR 177.100 en obligations du gouvernement irlandais. Le reste de EUR 33 Mio a été investi dans divers pays. Les titres émis par les institutions financières et le secteur privé ont enregistré une diminution de respectivement EUR 280 Mio et EUR 95 Mio. Enfin, les covered bonds ont également montré une diminution de EUR 108,5 Mio.

Les volumes dans les obligations titrisées (RMBS) ont continué à diminuer en passant de EUR 120 Mio en 2010 à EUR 87 Mio à la fin de 2011. Les titres en portefeuille datent des années 2005 et avant. Le risque de pertes reste très faible.

Pour la maîtrise du risque de crédit lié aux activités d'investissement, diverses limites spécifiques par groupe de produits et par contrepartie ont été établies par les différentes entités du Groupe. Les limites des contreparties professionnelles et des banques sont suivies au Back-office de la salle des marchés. Les limites et les ratings des contreparties ainsi que les expositions sont contrôlés en permanence par le Back-office. En cas de dépassement éventuel de limite, un rapport est transmis au Management et au département gestion des risques.

Le risque pre-settlement de contrepartie et de règlement reste limité, vu que toutes ces activités sont réglées avec d'autres institutions financières. La surveillance quotidienne du risque de crédit post-settlement se fait sur base des directives reprises dans la politique d'investissement du Groupe.

Une dépréciation particulière pour les actifs disponibles à la vente est enregistrée lorsqu'il existe des indications objectives de dépréciation. Sous indications objectives le Groupe comprend entre autres :

- Initiation d'une faillite ou toute autre forme de protection envers les créanciers afin d'éviter ou de postposer le paiement.
- Le non-paiement effectif d'intérêts ou le remboursement de capital aux échéances contractuelles et ceci pour longtemps.
- L'identification de données importantes et pertinentes dont l'impact peut être négatif pour les cash-flows futurs de l'actif financier.
- Un double déclassement sur une courte période de sorte que le titre, à l'exception des emprunts d'Etat, est évalué sous l'Investment Grade.

Dans le courant de 2011, des dépréciations supplémentaires ont été enregistrées sur divers titres à concurrence de EUR 6.804.162,18. En totalité, en ce qui concerne le portefeuille CDO, des dépréciations ont été enregistrées à concurrence de 55% de la valeur nominale totale. Ceci signifie une réduction de valeur de EUR 2.729.000. Certains titres dépréciés ont été vendus ou ont expiré ce qui a permis l'utilisation des moins-values enregistrées dans le passé pour un montant de EUR 12.896.958,85.

31/12/2011	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Solde d'ouverture	16.046.279,71	785.250,00	16.831.529,71
Dotations de réductions de valeur	6.804.162,18	0,00	6.804.162,18
Reprises de réductions de valeur	0,00	0,00	0,00
Utilisations des dépréciations d'actifs définitivement supprimés du bilan	-12.896.958,85	0,00	-12.896.958,85
Solde de clôture	9.953.483,04	785.250,00	10.738.733,04

31/12/2010	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Solde d'ouverture	22.139.208,00	495.250,00	22.634.458,00
Dotations de réductions de valeur	121.000,00	290.000,00	411.000,00
Reprises de réductions de valeur	0,00	0,00	0,00
Utilisations des dépréciations d'actifs définitivement supprimés du bilan	-6.214.000,00	0,00	-6.214.000,00
Solde de clôture	16.046.208,00	785.250,00	16.831.458,00

Le portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente ne contient fin 2011 (2010: idem) aucun actif échu et pour lequel aucune dépréciation n'a (encore) été enregistrée.

2.3.2.1.3. Dérivés

Pour limiter le risque à la clôture de produits dérivés, un ISDA Master Agreement, un CSA (Credit Support Annex) et un GMRA (Global Master Repurchase Agreement) est conclu avec chaque contrepartie financière. Ces contrats prévoient en effet qu'en cas d'échec un netting peut avoir lieu de tous les droits et obligations découlant de la négociation des produits dérivés avec cette contrepartie. Le risque est encore réduit par l'obligation contractuelle de fournir des garanties en espèces en cas d'une valeur de marché nette négative du portefeuille des produits dérivés. C'est ainsi que le Crédit Agricole a reçu EUR 8,1 Mio en gage de repo's avec des contreparties. Puisque le gage a été reçu en espèces, la Banque ne court pas de risque supplémentaire à cet égard.

2.3.2.2. Risque de crédit maximal

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque catégorie d'instruments financiers le montant qui reflète le mieux le risque de crédit maximal auquel l'entité est exposée à la date du bilan, sans tenir compte d'éventuelles constitutions de sûreté ou autres rehaussements de crédit.

Le risque de crédit maximal est la valeur comptable nette diminuée des pertes de dépréciations déjà comptabilisées pour les postes du bilan. Pour les lignes de crédit non-utilisées le risque de crédit maximal est égal au montant non-utilisé et pour les garanties financières le risque de crédit maximal est égal au montant de la ligne.

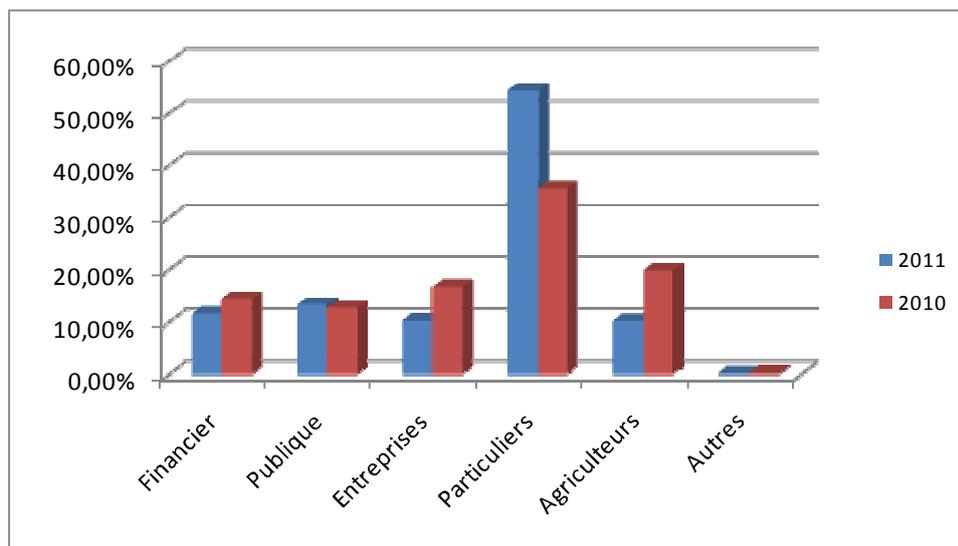
(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	368.066.280,18	148.985.836,96
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	63.270.754,63	5.607.369,83
Prêts et créances		
- sur établissements de crédit	1.638.299.157,94	396.817.804,93
- crédits à la consommation	627.069.516,21	362.111.375,49
- prêts hypothécaires	9.397.874.954,78	3.014.484.892,54
- crédits agricoles	1.906.354.046,88	1.881.764.319,83
- crédits professionnels (non-agricoles)	1.499.092.594,27	1.067.894.987,24
- prêts à court terme	253.128.239,17	258.405.750,46
- autres prêts et créances	990.169.271,10	395.105.854,09
Actifs financiers disponibles à la vente		
- instruments de capitaux propres	1.133.510.152,88	6.615.786,36
- instruments de prêt	2.430.713.968,35	2.545.614.016,97
- fonds	8.277.501,00	29.129.086,26
- autres prêts et créances	164.173,27	0,00
Actifs de réassurance	0,00	175.433,81
Lignes de crédit non-utilisées	894.089.765,04	669.709.361,55
Garanties financières	1.813.790.689,06	1.845.990.571,99
Risque de crédit maximal	23.023.871.064,76	12.628.412.448,31

Les autres prêts et créances font surtout rapport aux avances en comptes courants et aux créances de location-financement.

2.3.2.3. Risque de concentration

Dans le cadre de la gestion des risques de concentration, la politique des différentes entités du Groupe est axée sur la détermination et le suivi optimal des limites individuelles et sectorielles afin de satisfaire à la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des concentrations de risques auxquels le Groupe est exposé au 31 décembre :



Le risque de crédit se situe principalement (96,3%) en Belgique, vu que l'activité d'octroi de crédits du Groupe se concentre ici. Environ 3,2% de l'encours est accordé en Europe et 0,5% en dehors de l'Europe.

2.3.3. Risque de marché

Par risque de marché, il faut entendre le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varieront suite à des changements des prix de marché.

Le risque de marché se situe à 3 niveaux au sein du Groupe :

1. La position structurelle du bilan, gérée au sein de l'Asset & Liability Management (risque de taux ALM)
2. Les autres risques de prix dans le portefeuille de la banque (risque de négociation)
3. Le risque de change sur les positions bilantaires détenues en devises étrangères

2.3.3.1. ALM

La gestion et le suivi du risque de taux ALM sont assurés par le Comité Financier (FinCom) qui se réunit deux fois par mois. Le FinCom est composé des membres du Comité de Direction et des départements financiers, Risk et commercial. Ce comité donne les mandats nécessaires à la direction financière pour maîtriser le risque de taux et de liquidité.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

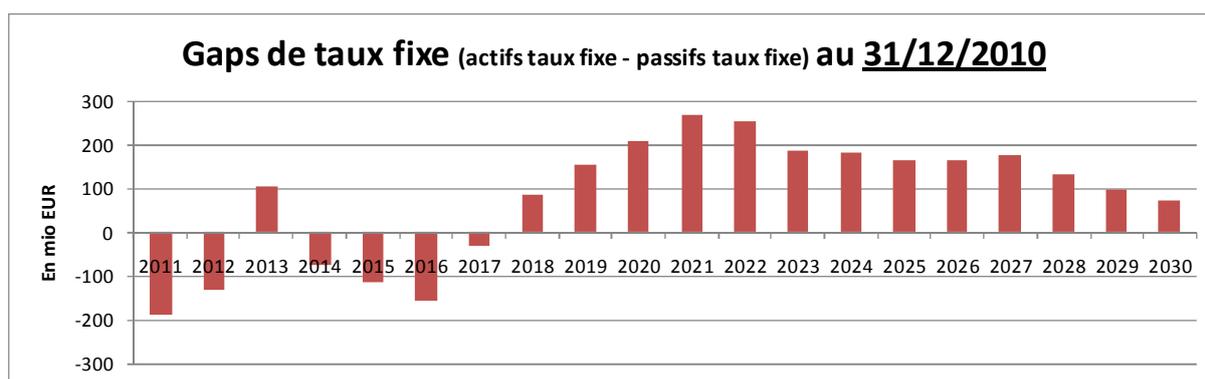
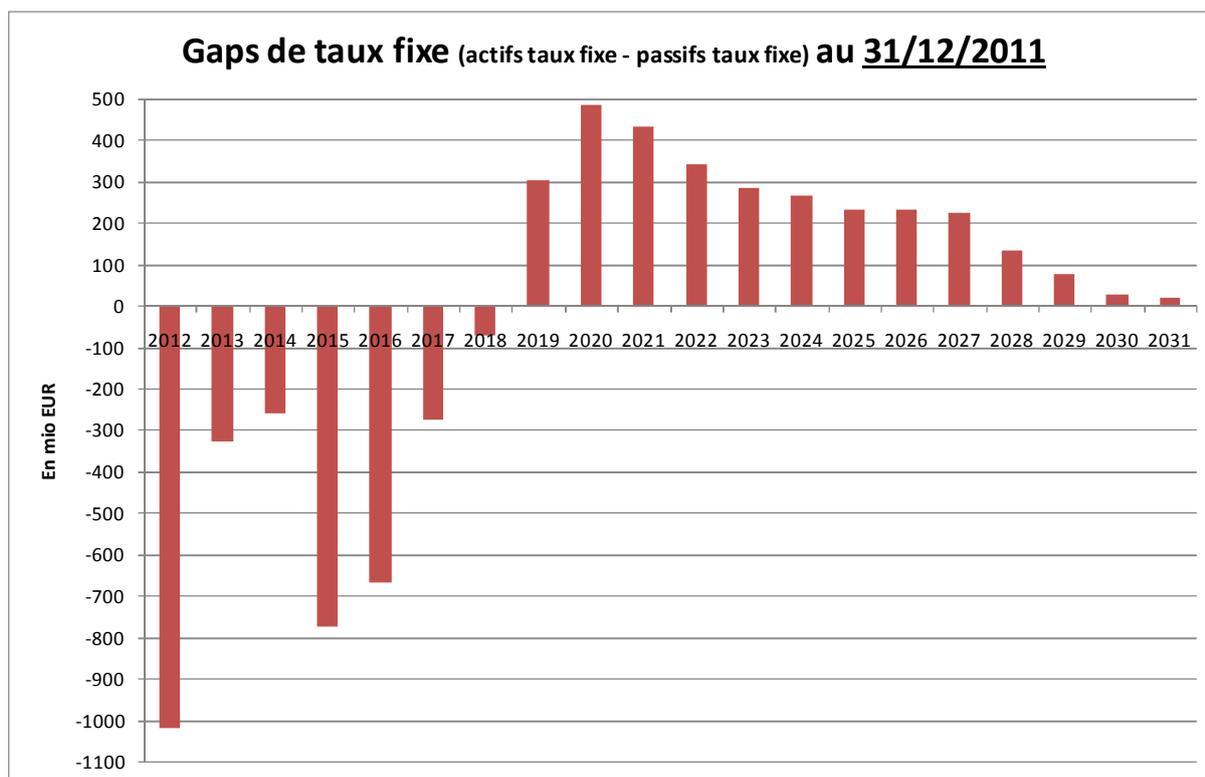
Afin d'identifier et de gérer le risque de taux d'intérêt ALM, le Groupe utilise plusieurs techniques :

- La méthode du gap taux fixe
- Les transactions de couverture
- La sensibilité du résultat et des fonds propres au taux d'intérêt.

Via la méthode du gap taux fixe, tous les actifs et passifs productifs d'intérêt sont classés de manière chronologique selon la durée résiduelle jusqu'au mois pendant lequel les intérêts viennent à échéance

ou jusqu'au mois pendant lequel une révision d'intérêt aura lieu. Le surplus d'actifs ou le manque de passifs est déterminé par période et est utilisé pour prendre les mesures nécessaires pour corriger le risque de taux. L'instrument de base utilisé par la banque est un rapport de "reversed cumulative gap" donnant un aperçu des gaps moyens respectifs par intervalle de temps, égaux à la différence entre tous les actifs et tous les passifs. Le risque de taux est soumis à des limites, construites sur base des fonds propres, du produit bancaire ou du résultat brut. Ces limites sont déterminées annuellement et approuvées par le Conseil d'Administration. En outre, les tests de stress nécessaires sur l'analyse du gap taux fixe sont appliqués.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de l'écart de rendement à la fin de 2011 et à la fin de 2010:



Pour la gestion du risque de taux d'intérêt ALM, des produits dérivés financiers sont aussi utilisés, à savoir des swaps de taux d'intérêt. Cela permet, quand une position (active ou passive) est couverte, de diminuer l'effet du changement dans la valeur nette actualisée de la position, suite à une modification de la courbe des swaps de taux d'intérêt référente, grâce à un changement en sens opposé de la valeur nette au comptant du produit dérivé, utilisé comme instrument de couverture.

Par ailleurs, pour le contrôle du risque de taux d'intérêt ALM associé aux caps légaux ou contractuels, inclus dans les prêts hypothécaires avec taux révisable, 2 autres types de produits financiers dérivés sont utilisés, en particulier des contrats de caps et de swaptions. Avec leurs fonctions optionnelles, les caps et swaptions achetés aident à limiter le risque de taux d'intérêt ALM lié aux caps légaux ou contractuels des prêts hypothécaires à taux révisable.

Le Crédit Agricole et Centea ont constitué trois portefeuilles d'actifs et de passifs bilantaires, en tant que position couverte sur laquelle la couverture de la juste valeur du risque de taux (portfolio hedge accounting) est appliquée avec des accords de swap de taux d'intérêt. Le Crédit Agricole et Centea ont aussi implicitement liés des portefeuilles synthétiques de caps aux prêts hypothécaires avec taux d'intérêt révisable comme une position couverte sur laquelle la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt est appliquée avec les accords de caps et de swaption achetés (portefeuille hedge accounting). Keytrade Bank a recours à la couverture de la juste valeur des actifs et passifs financiers. Pour ces portefeuilles de couverture de juste valeur, les tests d'efficacité nécessaires ont été appliqués à chaque date de rapportage.

Le tableau ci-dessous reprend la sensibilité du résultat et des fonds propres du Groupe au 31 décembre pour un glissement de la courbe des taux de +/- 100bp.

(en 000 EUR)	31/12/2011		31/12/2010	
	+100bp	-100bp	+100bp	-100bp
Impact sur le résultat	-48.070	40.405	-20.485	17.051
Impact sur les fonds propres	-108.012	116.478	-60.707	65.317

La sensibilité des fonds propres au taux d'intérêt provient de l'impact d'un changement de taux sur les profits et pertes non-réalisés sur le portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente. La croissance des bilans et plus particulièrement du portefeuille titres, suite à l'acquisition de Centea le 01/07/2011, contribue aussi à l'augmentation de l'impact sur les fonds propres. Les sources principales de sensibilité du résultat proviennent de l'impact d'un changement de taux sur les dépôts.

Le département ALM calcule la sensibilité du résultat et des fonds propres exclusivement sur base du Banking Book du Groupe. Le risque de marché du portefeuille Trading est suivi au moyen d'un modèle Value-at-Risk.

Cette analyse est menée à partir d'un bilan d'échéance des actifs et passifs productifs d'intérêt en analogie avec la méthode du gap taux fixe, avec des buckets de 1 mois sur un horizon de 12 mois. On suppose un mouvement immédiat du taux d'intérêt avec +/-100bp pendant 12 mois.

Lors du calcul, les éléments suivants ont également été pris en compte :

- remboursements anticipés de crédit (impact des taux sur les Constant Prepayment Rate anticipés et sur les indemnités de emploi à percevoir)
- tirages prévus de crédits approuvés à la date de rapportage mais non encore prélevés complètement
- coût d'opportunité lié à l'exercice, en cas de hausse de taux, de caps (plafonds) de taux sur crédits à taux révisable
- options dans portefeuille-titres (call sur obligations step-up)
- variation des réévaluations IFRS des IRS no hedge

La réévaluation des IRS de hedging ne génère aucun impact sur le résultat et les fonds propres lors d'un mouvement du taux d'intérêt de +/- 100bp. En effet, la réévaluation des instruments financiers couverts génère une variation identique mais de sens opposé à la valeur comptable des éléments couverts.

Dans le calcul de la sensibilité du résultat et des fonds propres aux taux d'intérêt, les taux des livrets et des comptes à vue semi-sensibles sont adaptés dès le premier jour en fonction du stress-test.

En 2009, un ensemble de limites globales VAR a été élaboré afin de continuer à surveiller et limiter le périmètre ALM. Cela concerne 4 indicateurs:

Indicateur de Risque de marché

Le risque de marché est contrôlé par un modèle VAR (VAR = Value at Risk) développé en interne. Il s'agit d'une VAR paramétrique. Les volatilités sont calculées sur base des prix de marché des parties individuelles du portefeuille. En outre, les corrélations entre les différentes positions sont tenues en compte. Ainsi nous obtenons une VAR au niveau du portefeuille.

Indicateur de Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est modélisé et limité par un indicateur de VAR. Le point de départ est le GAP taux fixe. La position actuelle du GAP donne la valeur actuelle de NAV. Sur la base de la volatilité des taux d'intérêt à différentes échéances (= facteurs risque) une courbe de stress est modélisée. Une nouvelle valeur NAV est ainsi calculée. La différence entre la valeur actuelle de NAV et cette nouvelle valeur NAV indique alors le risque.

Indicateur Caps

Les Caps vendus à la clientèle sont suivis au sein du Comité financier. Il s'agit d'un indicateur de NAV qui surveille le coût de couverture afin de couvrir la position entièrement ou partiellement via une logique delta-hedging. Cet indicateur est également suivi sous le stress. C'est ainsi que des chocs d'intérêt systématiques de 100/200/300 pb sont simulés afin d'évaluer l'impact sur le coût de la couverture.

CreditSpread VAR

Le spread qui s'applique sur nos titres en position contient plusieurs composants. L'un des plus importants est le creditspread. Il s'agit du coût au-dessus du taux d'intérêt hors risque que doit payer une contrepartie en fonction de sa solvabilité. Ce creditspread est coté sur les marchés financiers et est donc soumis au risque de marché (offre et demande).

Afin d'isoler l'impact de la volatilité du creditspread il est procédé comme suit. On note le prix à l'achat: IRS + creditspread d'achat. Nous évaluons systématiquement à intervalle de temps fixe le prix de marché de la position et réévaluons la position IRS + creditspread d'achat. Nous isolons ainsi l'effet taux d'intérêt par rapport au prix. La différence entre le prix du marché et le prix basé sur IRS + creditspread au moment de l'achat est exprimé en un prix. De ce prix est calculée la volatilité et sur cette base est ensuite calibrée la VAR.

2.3.3.2. Risque de négociation

Le risque de négociation est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

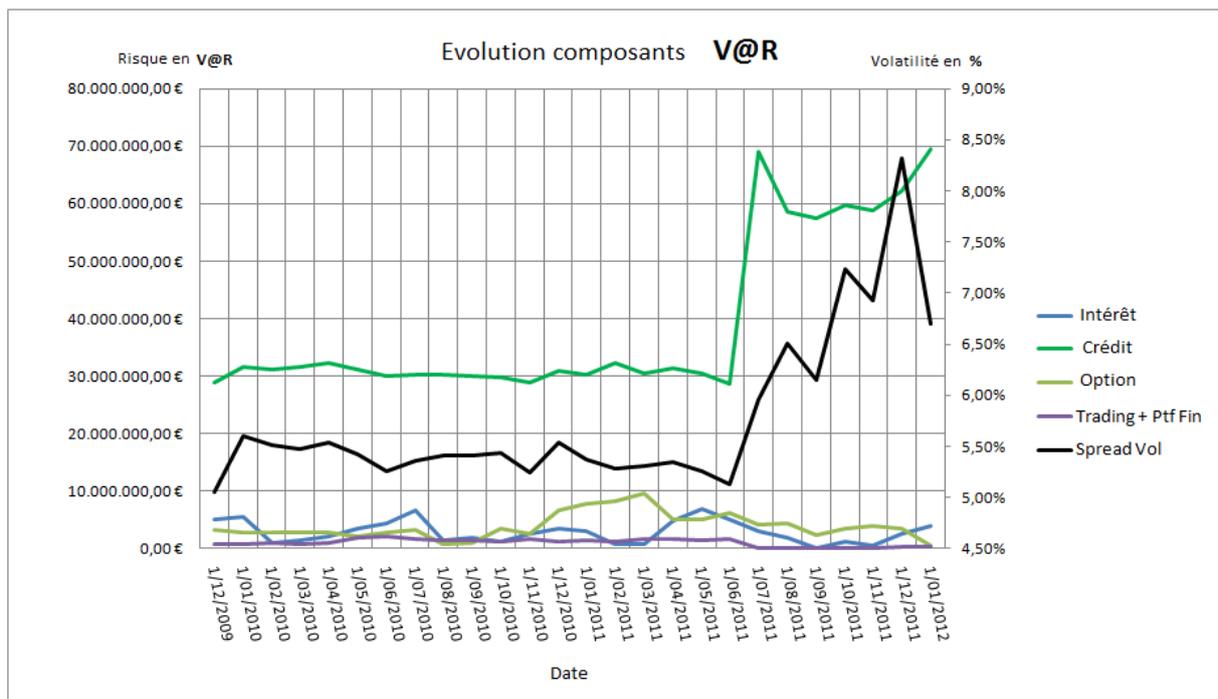
Le risque de marché du portefeuille des actifs détenus à des fins de transaction et du portefeuille des actifs disponibles à la vente est suivi au moyen d'une "Value-at-Risk" paramétrique (« VAR »). Il s'agit d'un indicateur qui donne la perte maximale sur 10 jours avec une fiabilité de 99%. Tant une VAR individuelle qu'une VAR diversifiée sont systématiquement calculées et rapportées journalièrement. La VAR diversifiée tient compte des corrélations entre les différentes positions. De cette manière, le Groupe peut mesurer combien il y a de risque "diversifié".

Les portefeuilles des filiales du Groupe sont exposés à un risque de marché très limité. Par conséquent, l'analyse de la VAR est appliquée uniquement sur le portefeuille de trading et d'investissement de la S.A. Crédit Agricole.

La VAR est suivie par le Comité Financier institué en 2008 (cf. Les comités de risque).

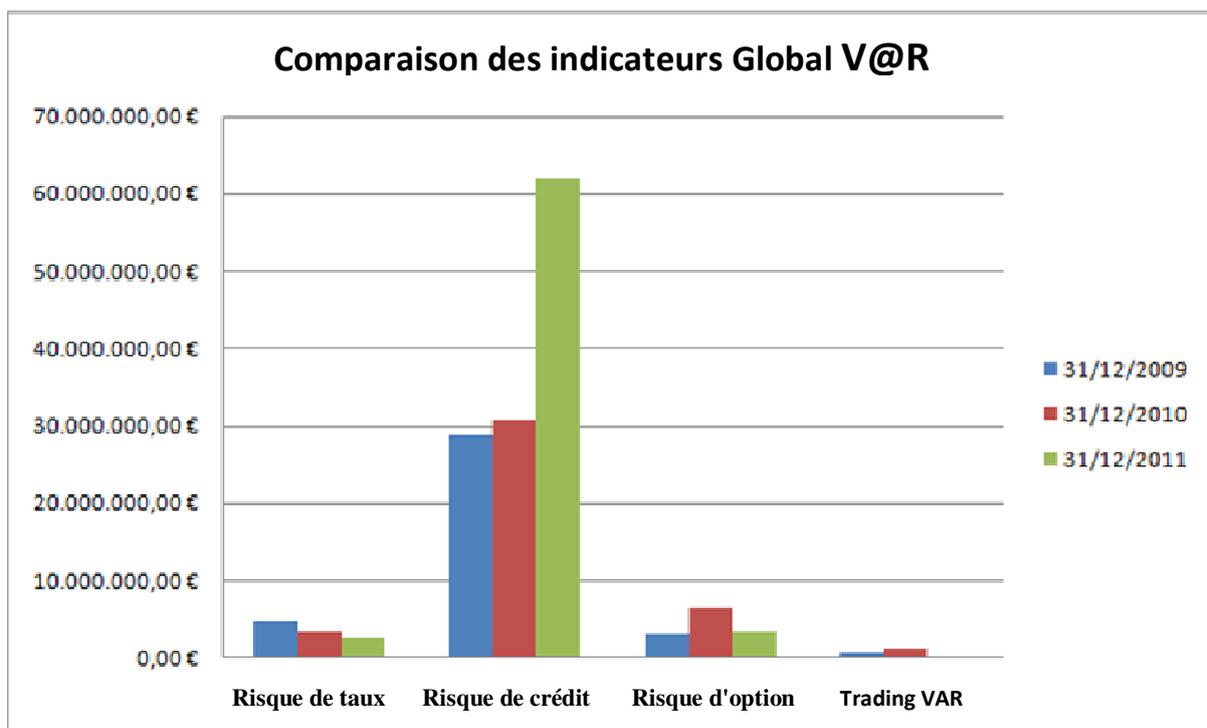
Il n'y a encore que quelques titres détenus dans le portefeuille de négociation. Ce portefeuille est en train de s'éteindre (en « run-off »). Aucune activité de trading ultérieure ne sera développée au sein du Crédit Agricole. Au 31 décembre 2011, la proportion de la VAR du portefeuille de négociation est de EUR 273.162,68 sur un indicateur VAR global de EUR 68.368.180,81.

Le rapport des différents risques est illustré dans les graphiques ci-dessous:



L'évolution des risques est liée à plusieurs facteurs. La progression en dents de scie de la SpreadVar est surtout frappante. Le grand saut en juillet 2011 est causé par l'inclusion du portefeuille Centea. Nous notons également une diminution de la SpreadVar immédiatement après. Cette diminution est causée par la réduction des risques dans le portefeuille (vente) à la suite de la crise de l'euro. C'est en effet par l'augmentation de la volatilité que le risque augmente de nouveau de façon significative vers la fin de l'année. L'indicateur de volatilité dans le graphique ci-dessus concerne une volatilité annuelle.

Lorsque l'on compare ces indicateurs de risque concernant la situation 31/12/2009, 31/12/2010 et 31/12/2011 nous voyons en effet que le seul indicateur V @ R significatif est la spreadvar qui est influencée par l'acquisition de Centea. Ce par la taille relativement importante du portefeuille.



2.3.3.3. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de monnaie étrangère.

L'exposition du Groupe au risque de change est très limitée. Les positions du bilan en devises étrangères sont tout de suite couvertes par un financement en devises correspondantes. En plus, les positions en devises étrangères du bilan sont suivies et rapportées quotidiennement par le Back-office et la position globale en devises étrangères ne peut dépasser la limite déterminée par le Management.

2.3.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Ce type de risque est géré et suivi au sein des comités financiers (cf. Les comités de risque).

La stratégie du Groupe en matière de liquidité comprend quatre composantes importantes.

La première concerne l'entretien de bonnes relations avec les investisseurs, en étant, par exemple, présent tous les jours sur le marché monétaire.

La deuxième composante concerne le maintien d'un mélange adéquat de sources de financement. Le Groupe vise un "fundingmix" bien diversifié en ce qui concerne les produits financiers ou les contreparties. Le Crédit Agricole dispose d'un "funding" particulier assez large, constitué essentiellement de comptes courants, de livrets d'épargne et de dépôts particuliers. Bien que ces comptes soient exigibles à vue ou à court terme, ils sont considérés comme une source stable de "funding", étant donné l'étendue de la clientèle.

Le troisième élément de la stratégie du Groupe en matière de liquidité concerne la préservation d'un large portefeuille d'actifs négociables en mobilisables, qui peuvent être engagés pour équilibrer les perturbations dans la trésorerie. Le Crédit Agricole a des portefeuilles relativement importants d'actifs négociables libres, qui peuvent veiller à la liquidité au moyen de contrats de repo ou par la vente. La plus grande part des actifs négociables du Crédit Agricole est formée de titres, qui sont acceptés en garantie par la Banque Centrale Européenne.

Comme quatrième composante, il y a l'importance accordée à la mesure du risque de liquidité à court terme (à base journalière) et à base mensuelle avec un horizon jusqu'à 24 mois via un traitement dynamique puisque les estimations futures y sont insérées. En plus, des scénarios de stress y sont appliqués.

La position de liquidité est montrée au moyen de l'analyse de la durée résiduelle des passifs financiers.

31/12/2011 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	2.223.690								2.223.690
Livrets réglementés	11.916.774								11.916.774
Comptes à terme de clients	146.396	118.996	54.933	63.940	51.379	189.445	100.203	0	725.294
Dettes interbancaires	856.614	103	10.046	78	157	471	784	3.038	871.292
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	95.153	192.426	228.418	600.625	463.869	1.333.230	617.765	0	3.531.486
Autres dettes	670.407								670.407
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	15.909.035	311.526	293.398	664.643	515.406	1.523.146	718.753	3.038	19.938.943
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	16.607	9.526	31.500	39.053	102.634	226.335	144.379	88.987	659.021
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	16.607	9.526	31.500	39.053	102.634	226.335	144.379	88.987	659.021

31/12/2010 (in 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	1.354.592								1.354.592
Livrets réglementés	5.107.568								5.107.568
Comptes à terme de clients	14.632	62.685	8.909	34.622	33.400	55.399	74.669	0	284.316
Dettes interbancaires	663.810	435.396	10.362	298	166	498	830	3.380	1.114.740
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	36.388	107.862	70.896	165.088	537.655	589.105	357.650	0	1.864.644
Autres dettes	310.461								310.461
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	7.487.452	605.943	90.168	200.008	571.221	645.002	433.149	3.380	10.036.322
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	17.189	5.631	22.753	11.548	48.159	82.939	27.539	6.881	222.637
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	17.189	5.631	22.753	11.548	48.159	82.939	27.539	6.881	222.637

Cet échéancier de nos passifs reprend, dans la plage de durée contractuelle résiduelle la plus proche (≤ 1 mois), les comptes à vue et les livrets réglementés. Ceux-ci représentent au 31/12/11 respectivement 11% et 60% (68% chez Centea) des passifs (2010: respectivement 13% et 51%). A titre de comparaison, Belgostat mentionne que les établissements de crédit (en base sociale si établissements de droit belge et en base territoriale si succursales de droit étranger) présentent parmi leurs passifs, au 31/12/2011, 13% de dépôts à vue de clients et 22% de livrets réglementés (2010: respectivement 14% et 24%). Le Management estime cependant que les remboursements observés des soldes des comptes à vue et des livrets réglementés s'écarteront des dates de remboursement théoriques telles présentées dans le tableau ci-dessus. Dans la pratique nous remarquons que l'encours de dépôts non échancés n'a cessé de progresser au fil des ans. Entre le 31/12/10 et le 31/12/11, l'encours des dépôts non échancés (comptes à vue et livrets d'épargne) pour le Groupe a augmenté de 5% (si on fait abstraction de EUR 6.983 Mio de tels dépôts chez Centea à la date d'achat par le Crédit Agricole), tandis que l'évolution dans le secteur bancaire belge est de -1% (chiffres Belgostat).

La structure de liquidité de nos actifs est par ailleurs détaillée dans l'échéancier en capital ci-dessous.

31/12/2011 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans
Créances interbancaires	1.741.197	116	10.528	0	0	165.000	10.000	0
Crédits hypothécaires	55.695	103.533	159.795	326.749	572.799	1.638.938	2.458.640	3.826.989
Autres crédits accordés à la clientèle	338.116	256.366	304.800	556.634	708.266	1.345.790	1.013.490	591.328
Titres éligibles BCE - livres de mobilisation	13.996	40.879	36.699	79.551	216.149	1.154.263	687.144	323.620
Titres éligibles BCE - mobilisés	0	0	0	60.024	41.271	434.195	84.927	10.935
Titres autres que éligibles BCE - livres de mobilisation	3.873	6.189	11.274	5.129	49.821	91.856	67.867	49.934
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés	0	0	0	0	0	0	0	65.861
Autres actifs	822.374							
Total échéances contractuelles des actifs	2.975.250	407.082	523.097	1.028.087	1.588.306	4.830.043	4.322.068	4.868.666

L'existence d'un large portefeuille ($\pm 2,5$ milliards EUR) des titres éligibles BCE mobilisables à tout instant et de plus de EUR 1 Mrd de créances interbancaires à très court terme constituent notre réserve de liquidités pour faire face à d'éventuels retraits de dépôts.

En plus de ce stock de titres éligibles BCE mobilisables au sein du Groupe, le Crédit Agricole peut également mobiliser la valeur résiduelle des titres Hypolan, résultats de la titrisation en avril 2009 de 700 mio EUR de prêts hypothécaires. N'ayant pas été vendus en dehors du Groupe après la titrisation, ces titres Hypolan, bien qu'éligibles BCE, sont conformément au SIC-12 considérés dans les comptes consolidés sur base des crédits sous-jacents et non pas comme des titres.

Par ailleurs, les développements en matière de création prochaine d'une loi belge régissant l'émission de coverbonds (dettes bancaires garanties par des crédits) devraient à terme être un élément positif supplémentaire pour la liquidité du Groupe dans la mesure où, depuis l'acquisition de Centea, 45% des actifs du Groupe sont des prêts hypothécaires, soit les crédits le plus souvent utilisés comme garantie dans les coverbonds émis selon les lois existantes dans d'autres pays européens.

2.3.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque lié au bon fonctionnement de l'émetteur et à sa capacité de traiter un grand nombre d'opérations. Les défaillances opérationnelles peuvent entre autres résulter de procédures internes incomplètes, d'erreurs humaines, de pannes d'appareillage, du non respect de prescriptions légales ou d'événements externes (fraude, incendie, catastrophe naturelle, ...).

Le Comité Risques Opérationnels assure la gestion des risques opérationnels au sein de la Banque. En 2011, il a, d'une part, poursuivi ses activités et les a élargies au périmètre de Centea, et, d'autre part, a procédé au choix d'une nouvelle plateforme de suivi pour la gestion des risques opérationnels, en raison de l'accroissement substantiel de l'organisation.

Actuellement, le suivi des risques opérationnels s'effectue sur base des outils Europa et Olimpia. Europa rapporte la cartographie des processus et des risques et Olimpia les incidents rapportés. Le choix s'est porté sur la plateforme RCP. Il s'agit d'une solution informatique livrée par notre actionnaire, le Crédit Agricole France. Avec cette plateforme, l'ensemble du Groupe Crédit Agricole pourra organiser le suivi des risques opérationnels de manière uniforme. L'intégration de la fonction "Contrôle Permanent" a aussi joué un rôle dans le choix. Non seulement l'estimation des risques, les incidents, mais également l'inventaire de tous les contrôles pour découvrir les erreurs et les limiter, se dérouleront à présent sur la même plateforme.

2.3.6. Capital Management

Le Comité de Gestion des Risques est responsable du suivi des risques et du capital y alloué. Chaque trimestre un rapport est présenté au Comité Global Risk établissant le lien entre les risques encourus et les fonds propres.

En première instance, le capital est géré au sein du cadre réglementaire. Le Management a imposé une limite ratio CAD interne de 10%, soit 2% de plus que le minimum réglementaire de 8%. La gestion du capital correspond grandement à la gestion du capital réglementaire.

N.B. le terme CAD signifie Capital Adequacy Directive et fait référence aux calculs de besoin en fonds propres associés à la Directive Bâle II dans le domaine de la gestion du risque bancaire.

Le fait que le Groupe soit passé aux normes Bâle II en 2007, est une évolution importante dans le cadre du Capital Risk Management. Dans ce contexte, il est important de mentionner que pour le calcul du ratio CAD non seulement les risques de crédit et les risques de marché sont pris en compte, mais qu'une partie importante du capital est allouée aux risques opérationnels.

A la fin de l'année 2011, une seconde évolution importante a eu lieu dans ce contexte. Le Crédit Agricole a reçu une certification IRB pour le périmètre de retail. Chaque client qui dispose d'un crédit ou qui en demande un se voit attribuer un score pour sa solvabilité sur base d'un modèle de risque de crédit. Cela permet dans une large mesure l'évaluation des risques par client de manière plus raffinée. En raison de ce fait que les risques de crédit sont systématiquement suivis au moyen de modèles étant conformes IRB, le régulateur permet l'allocation de capital en fonction du risque de crédit. Cela signifie pour le Crédit Agricole que les besoins en capitaux ont diminué et par là même que la solvabilité est augmentée.

En 2009, 2010 et 2011, la gestion du capital de la banque a été élargie en vertu de la réglementation ICAAP (= Internal Capital Adequacy Assesment Process). Ce rapport porte sur une évaluation de la base du capital compte tenu des risques dans la balance. Le Conseil d'Administration examine cette analyse globale du groupe annuellement. Chaque entité (Crédit Agricole, Europabank et Keytrade) dans le groupe fait cette évaluation. Les dossiers ICAAP des filiales sont systématiquement évalués par le gestionnaire des risques du Crédit Agricole.

Au niveau consolidé au 31/12/2011, la composition et l'allocation des fonds propres aux risques divers étaient les suivantes :

Le Capital



Le 31/12/2011 le ratio CAD consolidé était de 14,45%. Une amélioration de 2,08% par rapport au 31/12/2010 lorsque le ratio CAD s'élevait à 12,37%.

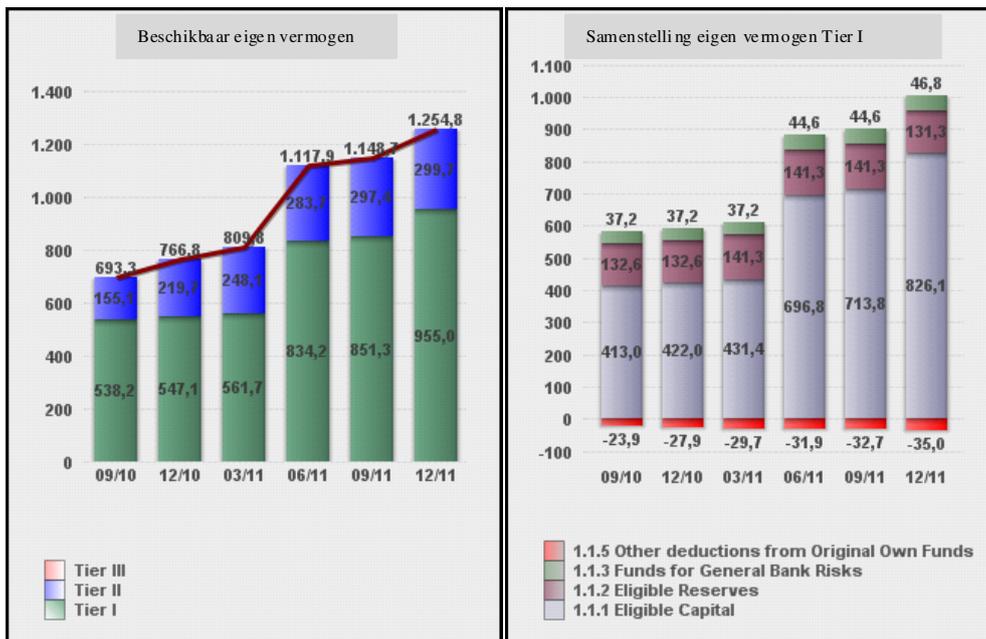
Les fonds propres disponibles, c'est-à-dire le surplus de fonds propres par rapport à la norme réglementaire de 8%, ont augmenté de EUR 271 Mio à EUR 560 Mio.

Le ratio CAD concerne la consommation de capital (= exigences de fonds propres) du capital de base de la banque, calculée de façon réglementaire sur base des risques du pilier I.

D'une part, les exigences de fonds propres (consommation de capital) ont augmenté de 39,9% de EUR 495,7 Mio au 31/12/2010 à EUR 694,5 Mio au 31/12/2011: une augmentation de EUR 98,8 Mio.

D'autre part, la totalité des fonds propres de solvabilité a relativement augmenté davantage avec 63,6% de EUR 766,8 Mio au 31/12/2010 à EUR 1,254 Mio au 31/12/2011. Une augmentation de EUR 488 Mio.

La forte augmentation des fonds propres est due à la reprise de Centea. Nos actionnaires français ont donné une injection de capital de EUR 250 Mio. Ce capital sera progressivement remplacé par du capital coopératif. Au cours de l'année 2012, le capital Tier 1 va encore augmenter. Quand le capital de base sera suffisant, il sera procédé au remboursement des EUR 250 Mio en consultation avec la Banque Nationale de Belgique.

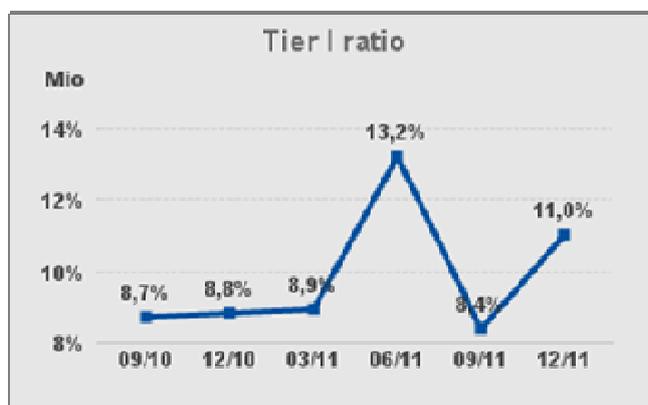


Cette augmentation se situe principalement dans le capital TIER I qui évolue de EUR 422 Mio à EUR 826,1 Mio soit une augmentation de EUR 404,1 Mio ou 95,7%. Dans le capital TIER I, les réserves ont diminué de EUR 10 Mio, en passant de EUR 141,3 Mio à EUR 131,3 Mio. Le capital TIER II a également augmenté, de EUR 80 Mio. Grâce à l'augmentation du capital TIER 1, plus de capital TIER 2 peut maintenant être pris en compte à des fins de solvabilité.

Au 31 décembre 2011, les fonds propres disponibles s'élevaient à EUR 1.255 Mio et sont détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Capital	822.079.149,00	417.908.696,84
Réserves	235.943.336,07	230.742.571,35
Résultat de l'exercice	0,00	0,00
Fonds pour risques bancaires généraux	11.790.446,00	11.790.446,00
Excédent provision IRB	1.877.163,00	0,00
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	-114.776.598,53	-113.448.910,16
Certificats subordonnés	297.872.228,94	219.682.973,15
Fonds propres disponibles	1.254.785.724,48	766.675.777,18

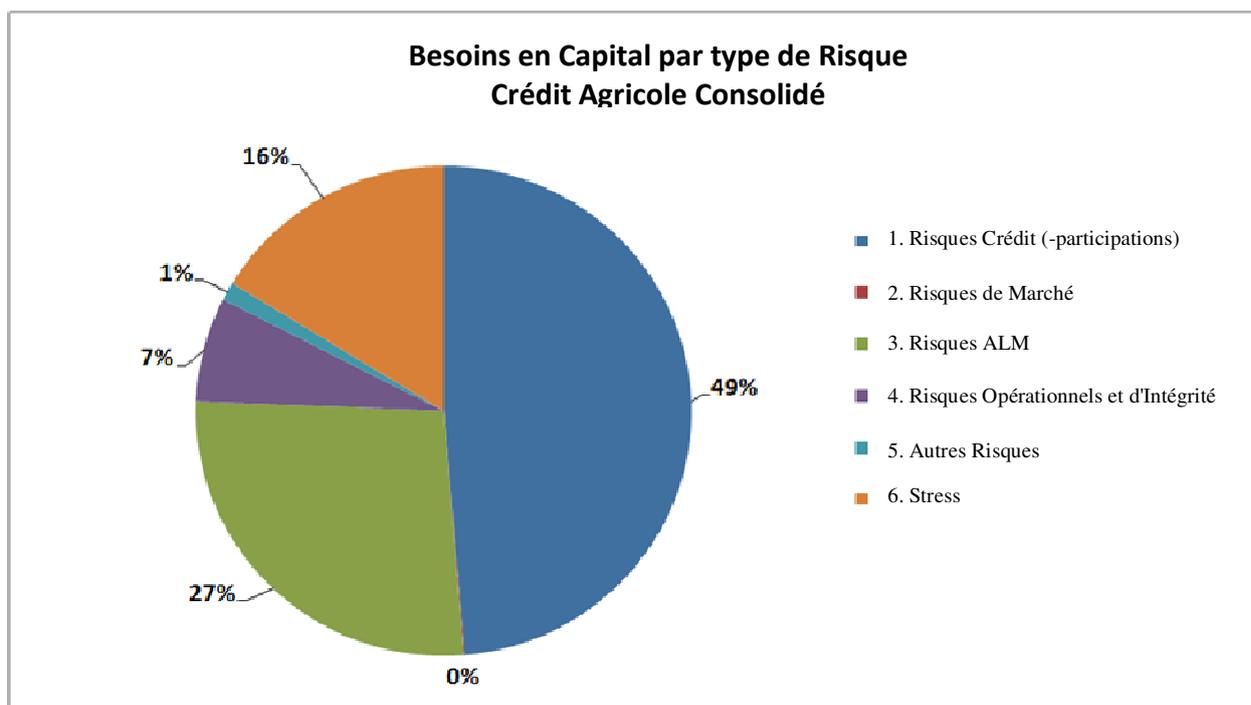
Parce que l'augmentation se situe principalement dans le capital TIER I, celui-ci a sensiblement augmenté de 8,8% à 11% :



Le capital et le profil de risque

Pour faire l'évaluation de la base du capital, les différents risques sont confrontés au stress. Sur la base de cette contrainte on détermine si un capital suffisant est maintenu au sein du groupe pour y résister.

Lorsque nous rassemblons les risques à un niveau élevé nous obtenons le profil de risque du groupe suivant. Près de 1/2 des risques pris sont des risques de crédit. 1/4 des risques sont des risques de taux d'intérêt et de liquidités. Le reste concerne principalement des risques opérationnels et il reste de quoi affronter des situations de stress.



Compte tenu de ce profil de risque et de la structure du capital au niveau consolidé, nous arrivons à la conclusion qu'il y a bien assez de capital au sein du groupe pour faire face à des risques inattendus et au stress majeur sur le marché.

Crédit Agricole SA Consolidé			
	RWA	Besoins en Capitaux	
	Montant	Montant	% du Total
1. Risque Crédit (- participations)	6.531.549.058,56 €	522.523.925 €	48,64%
2. Risque de Marché	10.243.600,67 €	819.488 €	0,08%
3. Risques ALM	3.613.403.003,49 €	289.072.240 €	26,91%
4. Risques Opérationnels et d'Intégrité	923.765.144,97 €	73.901.212 €	6,88%
5. Autres risques	161.773.687,50 €	12.941.895 €	1,20%
Stress	2.186.475.021,25 €	174.918.002 €	16,28%
Total	13.427.209.516,44 €	1.074.176.761 €	100,00%
Capital	Surplus	1.254.785.725 €	
ICAAP CAD	355.526.965,38 €	11,16%	
ICAAP CAD stressed	180.608.963,68 €	9,35%	

D'un point de vue consolidé, EUR 1,074 Mio sont nécessaires, y compris les risques du pilier II (risques de marché, de taux d'intérêt, de liquidité et autres risques), pour couvrir tous les risques et EUR 1,254 Mio de fonds propres sont disponibles. Il y a donc un excédent de EUR 355, Mio et EUR 180,6 Mio en situations de stress sévère.

3. DONNEES CONCERNANT LES PARTS SOCIALES

3.1. Personnes responsables

La S.C.R.L. AGRICAISSE est membre de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole S.A. et, en vertu de l'article 16 de ses statuts, sa gestion est assurée par le Comité de Direction du Crédit Agricole S.A. aussi longtemps qu'elle est affiliée à cette Fédération.

La S.C.R.L. AGRICAISSE, dont le siège social est établi Boulevard Sylvain Dupuis 251, à 1070 Bruxelles, représentée par Monsieur Luc VERSELE, Président du Comité de Direction du Crédit Agricole, et Monsieur Rik DUYCK, Membre du Comité de Direction du Crédit Agricole, est responsable du présent prospectus.

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, La S.C.R.L. AGRICAISSE déclare que les informations contenues dans ce prospectus sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

3.2. Facteurs de risques

Les facteurs de risques liés aux parts sociales sont essentiellement :

- leur caractère de fonds propres qui fait qu'en cas de dissolution ou de liquidation d'AGRICAISSE, les parts sociales ne peuvent être remboursées qu'après apurement du passif et dans la mesure du disponible;
- l'absence de garantie par le Fonds de protection des dépôts;
- les parts sociales ne sont pas cotées en bourse et leur valeur nominale reste constante : cette valeur n'est donc pas susceptible d'augmenter en fonction de l'évolution des marchés d'instruments financiers;
- les parts sociales ne sont pas librement négociables : le titulaire de parts qui souhaite récupérer son investissement ne peut les revendre qu'à certaines catégories de personnes ou introduire sa démission auprès de l'émetteur;
- la démission des associés est soumise à certaines conditions et peut dans certains cas être refusée par le Conseil d'administration.

Ces facteurs de risques sont examinés de manière plus détaillée au point 2.2. ci-dessus.

3.3. Informations de base

3.3.1. Déclaration - Fonds propres

L'émetteur déclare que, de son point de vue, il dispose des moyens nécessaires pour faire face à ses obligations actuelles.

Au 31 mars 2012, les fonds propres du Groupe Crédit Agricole (y compris le capital coopératif) sur base consolidée se montaient à 1.202.052.132,26 EUR. A cette même date l'actif du bilan consolidé se montait à 21.568.679.260,61 EUR et le total du passif (hors fonds propres) à 20.366.627.128,35 EUR.

Il est également renvoyé au point 4.18. contenant les derniers comptes annuels approuvés et des données financière historiques pour les années comptables 2009, 2010 et 2011.

3.3.2. Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission/l'offre

Il n'y a, à la connaissance de l'émetteur, aucun intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'offre dans le chef des personnes physiques ou morales participant à l'offre.

3.3.3. Raisons de l'offre et utilisation du produit

AGRICAISSE offre au public la possibilité d'acquérir des parts sociales afin de renforcer ses fonds propres et sa solidité financière en conformité avec la réglementation des fonds propres des établissements de crédit.

Ce renforcement lui permet de développer son activité crédit à la clientèle, ainsi que d'augmenter la capacité du groupe à financer des acquisitions, et notamment l'acquisition de la banque Centea (voir point 4.6.3. ci-dessous).

Par ailleurs, l'offre de parts sociale s'inscrit également dans la volonté de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole de stabiliser l'actionariat et de renforcer son assise coopérative.

3.4. Information sur les parts sociales offertes

3.4.1. Nature et catégorie de valeurs mobilières

Les parts sociales sont des instruments financiers de type "action" qui représentent un droit de propriété sur une fraction du capital de l'entreprise. Cela signifie qu'en achetant une part sociale, le souscripteur devient associé ou coopérateur de la société coopérative AGRICAISSE.

Les parts sociales ne possèdent pas de code ISIN (numéro international d'identification des valeurs mobilières) ou de code équivalent.

3.4.2. Législation applicable

Les parts sociales visées par le présent prospectus sont émises sous l'application du droit belge. Seuls les tribunaux belges seront compétents en cas de litige.

3.4.3. Forme d'émission

Les parts sociales sont émises sous forme nominative par inscription au registre des parts.

A chaque inscription dans ce registre est attribué un numéro (sous forme de numéro de compte).

Les sociétaires reçoivent des extraits de compte constatant les souscriptions et remboursements. Ces extraits de compte valent comme certificat d'inscription. Toutefois, en cas de contestation, seules les inscriptions dans le registre des parts font foi.

Une copie des mentions les concernant, figurant au registre des parts, peut être délivrée aux sociétaires qui en font la demande par lettre adressée au siège de la société.

3.4.4. Monnaie d'émission

L'émission a lieu en euros.

3.4.5. Droits attachés aux parts sociales

Les parts sociales donnent droit au paiement annuel d'un dividende sur les bénéfices éventuellement réalisés, moyennant décision en ce sens de l'Assemblée Générale d'AGRICAISSE, sur proposition du Conseil d'Administration.

La distribution de dividendes doit se faire dans le respect des règles statutaires relatives à la répartition bénéficiaire (voir aussi point 4.18.3. ci-dessous) et respect du taux maximum fixé par le Conseil National de la Coopération.

Lorsque l'investisseur n'a détenu des parts sociales que pendant une partie de l'année (acquisition ou cession des parts en cours d'année), le dividende n'est dû que pro rata temporis.

En cas de démission conforme aux statuts (voir point 2.2.5.), le droit au dividende court jusqu'au 31 décembre de l'année précédant la tenue de l'Assemblée Générale chargée de se prononcer sur le bilan de l'exercice écoulé qui se tient fin du mois d'avril.

Le dividende est automatiquement versé sur le compte Crédit Agricole ou Centea désigné à cette fin (compte dit "mandaté") par le titulaire des parts.

Pour les années 2003 à 2011, ce dividende a été de 5%.

Les parts sociales donnent également le droit de participer à l'Assemblée Générale des associés et d'exercer un droit de vote. Chaque associé dispose d'une voix et a droit à une voix supplémentaire par série de cinquante parts souscrites, chaque associé ne pouvant disposer de plus de cinq voix.

Par ailleurs, nul ne peut prendre part au vote, pour lui-même et comme mandataire, pour un nombre de voix excédant le dixième des voix attachées aux parts présentes et représentées.

Les associés disposant du nombre minimal de parts social fixé par le Conseil d'Administration et en ordre de cotisation peuvent aussi bénéficier des avantages octroyés aux coopérateurs dans le cadre du programme FIDELIO. La liste et conditions d'obtention de ces avantages sont disponibles dans toute agence du Crédit Agricole ou de CENTEA, ainsi que sur le site internet www.fidelio.be.

3.4.6. Déclaration concernant les résolutions, autorisations et approbations

Selon ses statuts, Agricaïsse est une société coopérative dont le capital social est illimité. Cela a comme conséquence que, sous contrôle du Conseil d'administration, son capital est ouvert de manière permanente aux investisseurs potentiels qui remplissent les conditions prévues par ses statuts (voir notamment point 3.5.2. ci-dessous).

3.4.7. Date d'émission

L'émission effectuée dans le cadre du présent prospectus débute à la date de ce prospectus tel qu'approuvé par la FSMA et a une durée indéterminée. Elle pourra toutefois être suspendue ou arrêtée à tout moment sur décision des organes de direction et d'administration de l'émetteur.

Le présent prospectus ayant une validité d'un an, l'émission ne pourra toute fois se poursuivre au-delà d'un an que moyennant l'établissement d'un nouveau prospectus approuvé par la FSMA.

3.4.8. Négociabilité

Il convient tout d'abord de noter que les parts sociales ne font et ne feront l'objet d'aucune demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé ou un marché équivalent. Elles ne peuvent donc pas être revendues sur un tel marché.

D'autre part, la négociabilité des parts sociales est soumise aux restrictions suivantes.

La personne qui souhaite récupérer la somme investie en parts sociales doit, soit remettre sa démission (voir ci-dessus point 2.2.5.), soit procéder à une cession, sachant que les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à des associés ou à des tiers remplissant les conditions prévues à l'article 7 des statuts d'AGRICAISSSE pour être associés, et ce moyennant l'accord du Conseil d'Administration qui n'est pas tenu de justifier un refus éventuel (voir point 2.2.4. ci-dessus).

Le titulaire de parts sociales qui souhaite démissionner ou céder ses parts doit s'adresser à une agence du Crédit Agricole ou éventuellement auprès du siège central lorsque la souscription s'est faite directement auprès du siège.

Une attention particulière doit également être accordée à la situation des associés qui sont des personnes physiques mineures. Compte tenu des règles du Code civil relative à l'autorité parentale et à la tutelle, la cession d'une part ou la démission peut être considérée comme un acte d'aliénation d'un bien qui nécessite l'autorisation du juge de paix qui examinera si l'opération est dans l'intérêt du mineur.

Enfin, il convient aussi de noter qu'en cas de décès, la qualité de membre ne passe pas aux héritiers; ceux-ci n'ont d'autres droits que ceux prévus pour les associés démissionnaires, c'est-à-dire un droit au remboursement des parts.

3.4.9. Offres publiques d'achat obligatoires

En Belgique, les offres publiques d'acquisition sont soumises à la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, à l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition et à l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques de reprise.

L'émetteur déclare qu'il n'a fait l'objet d'aucune offre publique d'achat durant le dernier exercice comptable et celui en cours. Il convient en tout état de cause de noter que les parts sociales ne sont pas des titres admis à la négociation sur un marché réglementé ou un marché équivalent et qu'il y a des restrictions à la négociabilité (voir point 3.4.8. ci-dessus). Cela constitue un obstacle aux OPA.

3.4.10. Régime fiscal

AGRICAISSSE est une coopérative agréée par le Ministre de l'Economie et est membre du Conseil National de la Coopération. A ce titre, il découle de l'article 21, 6° du Code des impôts sur les revenus que la première tranche de 180,00 EUR de dividendes est exonérée d'impôt (dividendes attribués à partir du 1^{er} janvier 2011).

Les dividendes dépassant le montant exonéré sont soumis au précompte mobilier applicable aux dividendes de capitaux.

3.5. Conditions de l'offre

3.5.1. Conditions générales de souscription

Sous réserve de ce qui est expliqué au point 3.5.2. ci-dessous, l'offre ne s'adresse qu'aux personnes physiques ayant atteint l'âge de 12 ans.

Les parts sociales sont nominatives et sont libérées dès la souscription et le versement de la somme correspondant aux parts acquises. Les inscriptions au registre des parts se font sur base de bordereaux de souscription signés et datés, ou sur base de pièces justificatives jugées équivalentes. Une copie des mentions les concernant, figurant au registre des parts, peut être délivrée aux sociétaires qui en font la demande par lettre adressée au siège de la société.

Le montant maximal de l'offre n'est pas déterminé.

L'offre a une durée indéterminée et se fait en continu à dater du présent prospectus. Elle peut toutefois être suspendue ou arrêtée à tout moment par décision des organes de direction et d'administration de l'émetteur. Une telle décision n'aurait toutefois d'effet que pour l'avenir et ne porterait aucun préjudice aux droits des associés déjà titulaires de parts sociales.

Une part sociale vaut 12,40 EUR. Dans le cadre de l'émission soumise au présent prospectus, l'investisseur peut acquérir au maximum 242 parts, pour un montant maximum de 3.000,80 EUR.

Toute souscription de parts sociales est définitive et ne peut être révoquée par les parties.

Le Conseil d'Administration d'AGRICAISSSE a toutefois la compétence de refuser ou d'exclure à tout moment une personne qui ne respecterait pas les conditions liées à la qualité d'associé.

3.5.2. Personnes pouvant souscrire et devenir associées

Peuvent être admis comme associés, les personnes physiques qui ont au minimum 12 ans accomplis et qui relèvent de l'une des catégories suivantes :

1. les agriculteurs, horticulteurs, pisciculteurs et, en général, toutes personnes physiques qui ont leurs occupations principales dans l'agriculture prise dans son sens le plus large;
2. toutes autres personnes physiques qui exercent des activités en faveur de l'agriculture ou qui s'intéressent au développement de celle-ci et au bien-être de la classe agricole;
3. et d'une manière générale toute personne physique qui s'intéresse à l'objet social de la société.

Les personnes morales ne peuvent en aucun cas être associées.

Pourront néanmoins être associés les ASBL, les organisations professionnelles agricoles agréées par le Conseil d'Administration, quelle que soit leur forme juridique, les Caisses agréées par le Crédit Agricole S.A. et les sociétés constituées par elles.

Par ailleurs, les personnes qui ont la nationalité américaine ou qui sont résidents aux Etats-Unis et qui gèrent leur portefeuille à partir du territoire américain ne peuvent devenir associés, sauf si elles ont une adresse de correspondance en dehors des Etats-Unis et donnent procuration à une personne qui ne réside pas aux Etats-Unis.

Il convient également de noter qu'au sein de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole, deux caisses coopératives ouvrent leur capital au public de la manière décrite dans le présent prospectus. Il s'agit d'une part de la S.C.R.L. AGRICAISSSE et d'autre part de la C.V.B.A. LANBOKAS. L'investisseur désirant entrer dans l'assise coopérative du Crédit Agricole ne peut investir que dans une seule de ces deux caisses.

Les personnes s'adressant à une agence située en Wallonie seront amenées à devenir associées d'AGRICAISSSE et les personnes s'adressant à une agence située en Flandre seront amenées à devenir associées de LANBOKAS. Pour Bruxelles ou tout autre situation particulière, le choix de la langue est déterminant.

3.5.3. Prix d'émission et frais

Le prix d'une part sociale est fixé à 12,40 EUR.

Il n'y a pas de droits d'entrée liés à la souscription, ni de frais de sortie.

Une cotisation annuelle de 30,00 EUR représentant les frais de gestion des avantages coopérateurs est demandée à chaque coopérateur dans le cadre du programme d'avantages Fidelio. La première année, cette cotisation n'est due que partiellement à partir du mois qui suit la souscription.

En ce qui concerne les jeunes, la cotisation n'est due qu'à partir de l'année au cours de laquelle ils atteignent 24 ans.

3.5.4. Intermédiaires chargé du service financier

Les parts sociales sont souscrites dans les agences du CREDIT AGRICOLE et dans les agences de CENTEA au moyen d'un bordereau de souscription, ou auprès de leur siège central respectif (Crédit Agricole : boulevard Sylvain Dupuis, 251, 1070 Bruxelles - Centea : Mechelsesteenweg, 180, 2018 Antwerpen) selon les formes convenues.

La cession des parts et la démission des associés doit se faire par le même canal.

4. DONNEES CONCERNANT AGRICAISSE

4.1. Remarques préalables

L'émetteur, la S.C.R.L. AGRICAISSE, tout comme la C.V.B.A. LANBOKAS son pendant néerlandophone, constitue une caisse de crédit agréée par la S.A. Crédit Agricole. Cette dernière est l'Organisme central de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole telle que consacrée par l'article 61bis de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit.

La Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole est régie par les articles 61 à 61ter de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et par des Règles d'affiliation à la Fédération d'établissement de crédit "Crédit Agricole" et de fonctionnement du Groupe Crédit Agricole.

Une règle importante du fonctionnement de la Fédération est celle de la solidarité entre ses membres. En vertu de la loi du 22 mars 1993 précitée, les engagements des établissements affiliés et de l'organisme central constituent des engagements solidaires. Ce principe est repris dans l'article 2 des statuts d'Agricasse qui stipule entre autres que : "La société n'est pas uniquement tenue à ces engagements propres. Elle garantit également la bonne fin des engagements du Crédit Agricole S.A. et des autres Caisses de crédit agréées par le Crédit Agricole S.A. et les engagements des sociétés régionales agréées par les Caisses de crédit agréées."

Une autre règle importante prévue par la loi est que l'Organisme central, à savoir la S.A. Crédit Agricole, doit exercer un contrôle direct sur les établissements affiliés et avoir le pouvoir de donner à ceux-ci des instructions relatives à leur gestion, à leurs opérations et à leur organisation. C'est ainsi que la gestion des caisses agréées est confiée au Comité de Direction de la S.A. Crédit Agricole ou encore que certaines décisions importantes (modification des statuts, dissolution, fusion avec d'autres sociétés) ne peuvent être prises que moyennant l'autorisation préalable du Conseil d'Administration de la S.A. Crédit Agricole.

Sur le plan comptable, en vertu d'une décision du 29 mars 1994 de la Commission Bancaire et Financière (dont les compétences sont actuellement exercées par la Banque Nationale de Belgique), les comptes de la Fédération sont globalisés et le périmètre comprend la S.A. Crédit Agricole, Agricasse, Lanbokas, ainsi que 8 caisses coopératives régionales.

Dans ce contexte, la mission et devoirs des commissaires-réviseurs de la S.A. Crédit Agricole s'étendent à l'ensemble de la Fédération.

Le capital des caisses coopératives affiliées et régionales est détenu par les coopérateurs mais il fait partie des fonds propres du Groupe Crédit Agricole. Un droit inconditionnel pour les Conseils d'administration de ces caisses coopératives leur permettant de refuser les demandes de remboursement de parts sociales introduites par les coopérateurs a été ajouté à l'article 9 de leurs statuts respectifs, ce qui a permis, en application de la norme IAS 32 de reclasser le capital coopératif de toutes les sociétés affiliées et régionales dans le bilan consolidé du Groupe en fonds propres (Equity) et non plus en passif remboursable (Liability).

Les règles de fonctionnement de la Fédération prévoient également que le bénéfice de celle-ci sera localisé au Crédit Agricole S.A. Toutefois, la marge brut des établissements affiliés et des coopératives régionales doit atteindre, sans le dépasser, le montant nécessaire à leur fonctionnement et à la constitution d'un bénéfice suffisant à l'alimentation obligatoire de la réserve légale et à la distribution d'un dividende aux coopérateurs limité au montant maximum déterminé par l'arrêté royal fixant les conditions d'agrégation des groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives. Dans le même temps, l'attribution d'un dividende aux coopérateurs ne peut avoir pour effet que le résultat localisé auprès de la S.A. Crédit Agricole puisse être négatif. Dans ce cas, le dividende distribué aux coopérateurs sera diminué à due concurrence, sauf décision contraire des Assemblées Générales (voir également point 4.18.3. sur la Politique de distribution des dividendes).

Sur le plan des activités (voir également le point 4.7. ci-dessous), les comptes à vue et les comptes d'épargne sont traditionnellement logés dans les caisses tandis les produits d'investissement (comptes à terme, bons de caisse, certificats subordonnés) et les opérations interbancaires sont logés dans la S.A. Crédit Agricole. En matière de crédit, depuis quelques années les crédits hypothécaires et les crédits au secteur agricole sont normalement logés dans la S.A. Crédit Agricole,

tandis que les prêts à tempérament et les crédit professionnels non agricoles sont logés dans les caisses.

L'existence de la Fédération d'établissement de crédit "Crédit Agricole" et son organisation selon les conditions fixées par la loi et les règles d'affiliation, ont pour conséquences que les entités qui la constituent forment une véritable unité opérationnelle et économique évoluant sous l'enseigne "Crédit Agricole". L'article 2 des statuts d'Agricaïsse précise d'ailleurs à cet égard que *"la société forme donc avec le Crédit Agricole S.A., ses Caisses agréées et les Sociétés régionales agréées par ces dernières un ensemble qui se présente comme un tout au monde extérieur sous la dénomination Groupe Crédit Agricole ou sous la marque Crédit Agricole"*.

Enfin, il convient également de noter que, suite à l'acquisition par la S.A. Crédit Agricole des banques Europabank, Keytrade Bank et Centea, ainsi que la constitution de la compagnie d'assurances S.A. Crédit Agricole Assurances, le Groupe Crédit Agricole en bilan consolidé s'est élargi à ces sociétés.

Dans ce contexte, l'investisseur qui acquiert des parts sociales doit avoir conscience qu'en devenant actionnaire de la S.C.R.L. AGRICAISSE, son véritable partenaire est plus large que le seul émetteur, notamment en termes de risques.

Les données d'information véritablement pertinentes pour lui sont donc les données qui touchent la Fédération d'établissements du crédit du Crédit Agricole ainsi que le Groupe Crédit Agricole tel que visé par les comptes annuels consolidés et non la simple comptabilité d'une entité individuelle. C'est la raison pour laquelle le présent chapitre consacré aux "Données concernant AGRICAISSE" dépassent largement la seule S.C.R.L. AGRICAISSE et portent sur l'ensemble du groupe.

4.2. Personnes responsables

La S.C.R.L. AGRICAISSE est membre de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole S.A. et, en vertu de l'article 16 de ses statuts, sa gestion est assurée par le Comité de Direction du Crédit Agricole S.A. aussi longtemps qu'elle est affiliée à cette Fédération.

La S.C.R.L. AGRICAISSE, dont le siège social est établi Boulevard Sylvain Dupuis 251, à 1070 Bruxelles, représentée par Monsieur Luc VERSELE, Président du Comité de Direction du Crédit Agricole, et Monsieur Rik DUYCK, Membre du Comité de Direction du Crédit Agricole, est responsable du présent prospectus.

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, la S.C.R.L. AGRICAISSE déclare que les informations contenues dans ce prospectus sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

4.3. Commissaires aux comptes

Les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole pour les années 2009, 2010 et 2011, ont été contrôlés par un collège de commissaires composé de :

- KPMG Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L., Spoorweglaan, 3, 2610 Wilrijk, représenté par Monsieur Peter Berger, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

- Deloitte Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L., Lange Lozanastraat, 270, 2018 Antwerpen, représenté par Monsieur Bernard De Meulemeester, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

4.4. Informations financières sélectionnées

Les chiffres clés résumant, sur base consolidée, la situation financière du Groupe Crédit Agricole dont fait partie AGRICAISSE sont les suivants :

(in EUR)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Total actifs	21.347.886.927,45	10.756.435.822,88	9.845.015.666,97
Total passifs	20.223.770.193,66	10.048.064.183,68	9.209.203.236,25
Total fonds propres	1.124.116.733,79	708.371.639,20	635.812.430,71
Profit ou perte (net)	55.479.960,27	45.172.259,15	42.722.364,64

N.B. Les montants des 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable des plans de pension.

Au point 4.18. ci-dessous se trouvent des informations financières historiques avec commentaires concernant le Groupe Crédit Agricole.

4.5. Facteurs de risques

Les facteurs de risques liés à l'émetteur sont essentiellement :

- le risque crédit;
- le risque de marché;
- le risque de liquidité;
- le risque opérationnel.

Ces différents types de risques sont analysés de manière détaillée au point 2.3. ci-dessus.

4.6. Raison sociale, historique et évolution de l'émetteur

4.6.1. Raison sociale et statut

L'émetteur est la société coopérative à responsabilité limitée "Caisse Coopérative de Dépôts et de Crédit Agricole", en abrégé "AGRICAISSSE", société de droit belge dont le siège social est établi Boulevard Sylvain Dupuis, 251, à 1070 Bruxelles (Belgique), et dont le numéro d'entreprise est le numéro TVA BE 0403.256.714 - RPM Bruxelles (Tél. : 02/558.71.11).

AGRICAISSSE est un établissement de crédit régi par la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissement de crédit. Avec son pendant néerlandophone la caisse coopérative LANBOKAS, elle est membre de la Fédération d'établissements de crédit de la S.A. Crédit Agricole ayant son siège Boulevard Sylvain Dupuis, 251, à 1070 Bruxelles.

Cette Fédération est basée sur un principe de solidarité en vertu duquel chaque membre garantit la bonne fin des engagements des autres membres.

Elle est aussi consacrée par l'article 61bis de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissement de crédit.

AGRICAISSSE est depuis sa création une société coopérative agréée membre du Conseil National de la Coopération. Son agrément a été renouvelé pour la dernière fois pour un terme de 4 ans par l'arrêté ministériel du 1er juillet 2011 portant agrément de groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives, publié au Moniteur belge du 8 juillet 2011 (Ed. 2, p. 40742).

La coopérative agréée se caractérise par une manière d'entreprendre autrement. Son essence réside principalement en la libre entrée pour de nouveaux actionnaires, en l'absence d'actionnaire dominant, ainsi qu'en la non recherche d'un but spéculatif.

Pour l'investisseur cela se traduit concrètement par une limitation du dividende annuel qui ne peut dépasser 6%, mais également par une exonération du précompte mobilier sur le dividende versé jusque 180,00 EUR.

Pour Agricaïsse, cela permet également de participer aux travaux du Conseil National de la Coopération qui a deux missions principales :

- étudier et promouvoir toute mesure propre à diffuser les principes et l'idéal de la coopération;
- adresser à un Ministre et, dans les matières de son ressort, au Conseil central de l'économie tous avis ou propositions concernant les problèmes relatifs à l'activité coopérative.

4.6.2. Historique

L'histoire d'AGRICAISSSE est indissociablement liée à celle du Crédit Agricole S.A. dont elle est l'un des actionnaires.

Le Crédit Agricole a été créé par l'Etat en 1937 en tant qu'établissement public de crédit pour octroyer des crédits aux agriculteurs et aux horticulteurs, et est devenu une banque autonome et privée offrant un service complet à sa clientèle de particuliers, indépendants et entreprises, ainsi évidemment qu'à son groupe-cible historique, les agriculteurs et les horticulteurs.

Dates clés :

1937 : création de l'Institut National de Crédit Agricole (INCA), une institution publique de crédit destinée aux agriculteurs et aux horticulteurs.

Années 60 : constitution d'AGRICAISSSE le 5 décembre 1966 et partenariat entre l'INCA et les Caisses coopératives, composées d'associations agricoles et d'agriculteurs.

1992 : transformation du Parastatal INCA en une société anonyme de droit public : la S.A. Crédit Agricole.

1993 : constitution par la S.A. Crédit Agricole et les Caisses coopératives d'une fédération d'établissements de crédit, début de la privatisation de la banque.

1995-1996 : privatisation effective de la banque avec l'entrée de Swiss Life Belgium et Bacob dans l'actionnariat.

2003 : modification de la structure de l'actionnariat, le Crédit Agricole France et les Caisses coopératives prenant chacun une participation de 50 %.

2004 : acquisition de Europabank, banque spécialisée dans le crédit à la consommation.

2005 : acquisition de 63,1% des actions de Keytrade Bank, leader du courtage en ligne en Belgique.

2007 : le Crédit Agricole crée une compagnie d'assurances, la S.A. Crédit Agricole Assurances, et devient actionnaire à 100 % de Keytrade Bank.

2008 : création de la division de Personal & Private banking.

2009 : reprise des clients "private banking" de KAUPTHING Bank, donnant ainsi un bel élan à l'activité de private & personal banking.

2010 : Démarrage de Crédit Agricole Direct, le nouveau canal de distribution en ligne.

2011 : acquisition de la banque Centea.

4.6.3. Investissements principaux

Les investissements principaux effectués par le Groupe Crédit Agricole au cours des trois dernières années ont été la reprise des clients "Private Banking" de la succursale belge de la banque KAUPTHING, le lancement de Crédit Agricole Direct et surtout l'acquisition, en date du 1er juillet 2011, de 99,58% des actions de la banque d'épargne belge Centea S.A. du groupe KBC pour un montant de EUR 524,78 Mio (pour plus de détails sur cette opération et son impact, il est renvoyé au chapitre 4.18. consacré aux informations financières et plus particulièrement le point 4.18.1.6. des Notes relative au bilan dont la note 19 concerne l'acquisition de Centea).

Centea est l'une des banques d'épargne les plus performantes de Belgique et jouit d'une excellente réputation. Elle répond aux besoins bancaires et d'assurance de plus de 615 000 clients privés/particuliers, indépendants et petites entreprises, par l'intermédiaire de son vaste réseau, au 31.12.2012, de 642 points de vente exploités par 593 agents bancaires indépendants partout en Belgique. La vaste gamme de produits comprend notamment les dépôts, les produits d'investissement et les crédits.

L'entrée de Centea dans le Groupe Crédit Agricole marque un pas important dans la politique de croissance et de diversification que la banque mène depuis des années déjà. Ensemble, le Crédit Agricole et Centea formeront un nouvel acteur important du paysage bancaire belge, caractérisé par le maintien des valeurs coopératives du Crédit Agricole et par l'un des réseaux d'agents indépendants les plus étendus, au service de plus de 1.200.000.000 de clients.

L'impact de l'acquisition sur la taille du Groupe Crédit Agricole est décrit ci-dessous :

Situation au 31.12.2011	Groupe Crédit Agricole + Centea	Différence par rapport à 2010
Total bilan	>21 mia	> double
Total crédits	>16 mia	> double
Total dépôts	>18 mia	> double
Nombre de points de contact	>950	> triple
Nombre de clients	>1.200.000	> triple

4.6.4. Autres évènements récents concernant la solvabilité

Il n'y a aucun évènement récent intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de la solvabilité de l'émetteur.

4.7. Aperçu des activités

Le Crédit Agricole est une banque retail qui offre un service bancaire complet aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises.

Ce service bancaire comprend l'octroi de crédits (crédits aux milieux agricole et horticole, crédits d'investissement, crédits hypothécaires, crédits à la consommation), l'ouverture de comptes (comptes à vue, comptes de dépôts, comptes-titres), la mise à disposition de moyens de paiement, traditionnels ou électroniques, comme les cartes, l'offre d'instruments de placement (bons de caisse, certificats subordonnés, euro-obligations, euro medium term notes, fonds de placement, ...) et l'offre de services de gestion de patrimoine.

Aujourd'hui, le Crédit Agricole se profile comme un bancassureur universel et comme une véritable alternative aux grandes banques.

Sur le plan de la répartition des tâches, les comptes à vue et les comptes d'épargne sont traditionnellement logés dans les caisses tandis les produits d'investissement (comptes à terme, bons de caisse, certificats subordonnés) et les opérations interbancaires sont logés dans la S.A. Crédit Agricole. En matière de crédit, depuis quelques années les crédits hypothécaires et les crédits au secteur agricole sont normalement logés dans la S.A. Crédit Agricole, tandis que les prêts à tempérament et les crédits professionnels non agricoles sont logés dans les caisses.

Dans ce cadre, AGRICAISSE intervient plus spécialement dans l'octroi de prêts à tempérament et l'ouverture de comptes à l'attention des clients francophones du Crédit Agricole.

Au 31.12.2011, l'encours crédit du Groupe Crédit Agricole était d'environ 16,3 milliards d'euros répartis entre 22,9% de crédit aux agriculteurs et horticulteurs, 29,6% de crédit aux entreprises, et 47,6% de crédit aux particuliers.

Par ailleurs, l'encours des dépôts de la clientèle se montait à 18,090 milliards d'euros répartis entre livrets d'épargne (11,944 milliards), bons de caisse et certificats subordonnés (3,248 milliard), et comptes à vue et comptes à terme (2,897 milliard).

4.8. Organigramme

Avec son pendant néerlandophone LANBOKAS, AGRICAISSE fait partie de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole et, plus largement, du Groupe Crédit Agricole qui comprend également les filiales à 100 % de la S.A. Crédit Agricole, Europabank, Keytrade Bank et Crédit Agricole Assurances, ainsi que la filiale à 99,58 %, la banque Centea.

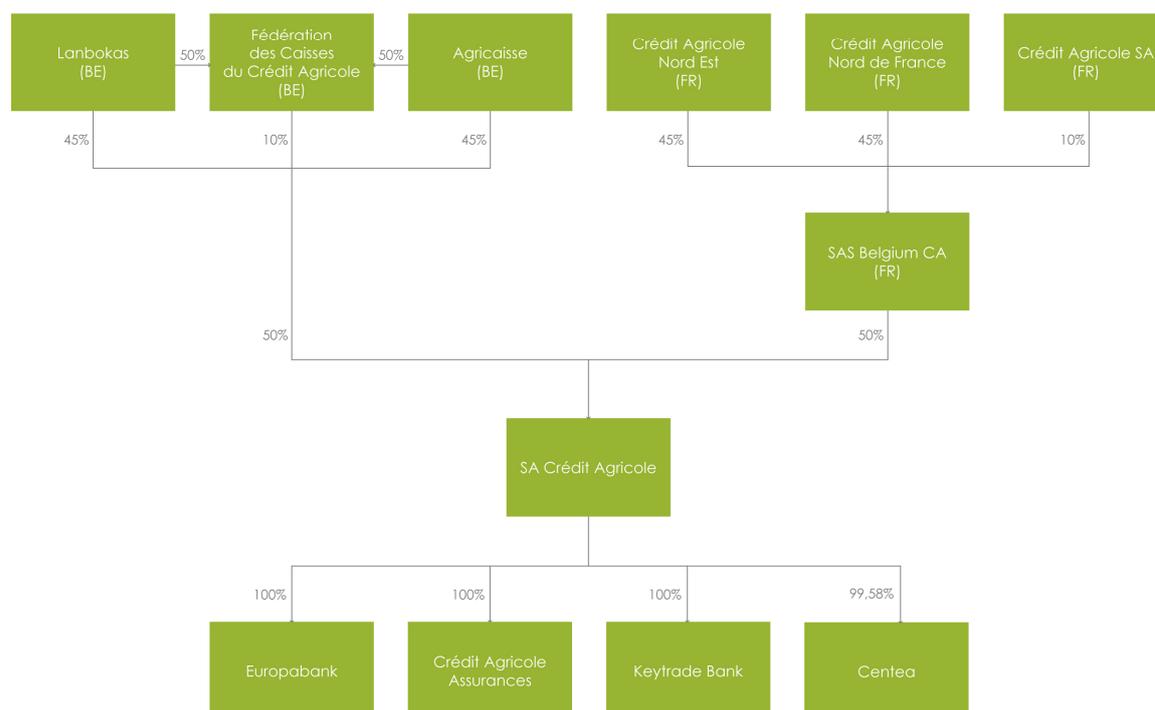
L'actionnariat de la S.A. Crédit Agricole est fixé comme suit :

- les caisses coopératives SCRL AGRICAISSE, la CVBA LANBOKAS et la Fédération des caisses coopératives détiennent ensemble 50 % du capital de la S.A. Crédit Agricole;

- depuis 2003, la S.A. Crédit Agricole (de France) et les Caisses Régionales Crédit Agricole Nord de France et Crédit Agricole Nord-Est détiennent ensemble 50 % du capital et 66,7 % des intérêts économiques de la S.A. Crédit Agricole par le biais de la SAS Belgium CA;

L'organigramme qui suit schématise la structure de base du Groupe Crédit Agricole.

Structure



4.9. Propriétés immobilière, usines équipements

La S.A. Crédit Agricole, la S.C.R.L. AGRICAISSE et la CVBA LANBOKAS, sont ensemble propriétaires du bâtiment du siège central situé Boulevard Sylvain Dupuis, 251, à 1070 Bruxelles, et de l'immeuble abritant le siège régional Sud à 5030 Gembloux, Chaussée de Tirlemont, 29.

4.10. Situation financière, résultat, capitaux et trésorerie

Au point 4.18. ci-dessous sont reprises les informations financières sur les années comptables 2009, 2010 et 2011, dont en particulier :

- le bilan : point 4.18.1.1.
- le compte de résultat : point 4.18.1.2.
- les fonds propres : point 4.18.1.3.
- la trésorerie : point 4.18.1.4.

Par ailleurs, les points 4.18.1.6. et 4.18.1.7. contiennent des commentaires explicatifs sur ces différents postes.

4.11. Information sur les tendances

Pour le début 2012, il n'y a pas d'éléments significatifs susceptibles d'influencer la situation financière, sous réserve de l'acquisition de la banque Centea (voir point 4.6.3. concernant les investissements principaux).

4.12. Organes d'administration, de direction, et de surveillance

4.12.1. Conseil d'administration de la S.C.R.L. AGRICAISSE

<u>Nom et adresse</u>	<u>Fonction</u>	<u>Fonctions externes significatives</u>
Monsieur Jean-Pierre DUBOIS rue Saint-Georges 5 1370 JODOIGNE	Président	- Président de Crédit Agricole Assurances - Vice-président de Keytrade Bank - Administrateur de Crédit Agricole S.A. - Administrateur d'Europabank
Monsieur Yvan HAYEZ Chaussée de Namur, 47 5030 GEMBLOUX	Vice-Président	- Administrateur de Crédit Agricole S.A. - Administrateur de la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord de France - Administrateur de Keytrade Bank -
Monsieur Benoît BAYENET Avenue de Purnode, 14 5501 AWAGNE (Dinant)	Administrateur	-
Monsieur René BERNAERDT Rue de Huy, 123/2 4300 WAREMME	Administrateur	-
Monsieur Pierre BOUCHER Venelle aux Cyprès, 21 1300 WAVRE	Administrateur	-
Monsieur Michel CORNELIS rue des Maies, 122 6600 BASTOGNE	Administrateur	-
Monsieur Philippe FONTAINE Rue Pierre Fontaine, 64 7861 LESSINES	Administrateur	-
Monsieur Robert JOLY Avenue du Val Saint Georges, 2 5000 NAMUR	Administrateur	- Administrateur de Crédit Agricole S.A. - Membre du Comité de direction du Bureau Economique de la Province de Namur
Monsieur Michel JOUREZ Chemin de la Fosse aux Chats, 31 5170 PROFONDVILLE	Administrateur	-
Monsieur René LADOUCE Route de Vêves, 84a 5500 FURFOOZ	Administrateur	-
Monsieur Fernand TASIAUX rue du Thier 15 4560 PAIHLE	Administrateur	-
Madame Marianne Streel rue du Spinoy 3 5080 Rhisnes	Administrateur	-

4.12.2. Comité de Direction de la S.A. Crédit Agricole, en charge de la gestion d'AGRICAISSSE

<u>Nom et adresse</u>	<u>Fonction</u>	<u>Fonctions externes significatives</u>
Monsieur Luc VERSELE SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Président	- Président du Conseil d'Administration d'Europabank - Président du Conseil d'Administration de Keytrade Bank - Président du Conseil d'Administration de Crédit Agricole Assurances - Président du Comité de Direction de Centea
Monsieur Rik DUYCK SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Administrateur-directeur	- Administrateur de Crédit Agricole Assurances - Administrateur d'Europabank - Administrateur-directeur de Centea
Monsieur Patrick LEWAHERT SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Administrateur-directeur	- Administrateur de Keytrade Bank - Administrateur-directeur de Centea
Monsieur Tom OLINGER SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Administrateur-directeur	- Administrateur-directeur de Centea
Monsieur Marc HAELEMEERSCH SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Administrateur-directeur	- Administrateur-directeur de Centea
Monsieur Paul PHILLIPS SA Crédit Agricole Boulevard Sylvain Dupuis 251 1070 BRUXELLES	Administrateur-directeur	- Administrateur-directeur de Centea - Président du Comité de direction de Crédit et administrateur de Crédit Agricole Assurances

4.12.3. Déclarations concernant les membre du Comité de Direction de la S.A. Crédit Agricole, en charge de la gestion d'AGRICAISSSE

Au cours des 5 dernières années, Messieurs VERSELE, LEWAHERT et OLINGER n'ont pas exercé de mandats d'administrateur de société ou de société en commandite en dehors du Crédit Agricole. Monsieur Duyck est administrateur de la NV OMP (Koralenhoeve, 2160 Wommelgem), de la NV PIMMS (Leeuwenstraat 15, 2000 Antwerpen) et de la VZW Vlaamse Management Associate (Avenue du Bourget, 40, B5, 1130 Bruxelles).

MM. HAELEMEERSCH et PHILLIPS étaient administrateurs délégués de Centea jusqu'à son acquisition par le Crédit Agricole.

Monsieur PHILLIPS est administrateur Président de Immo-Llan NV (Mechelsesteenweg 180, Antwerpen). Jusqu'au 1er juillet 2011 il a aussi été administrateur de différentes SICAV de droit luxembourgeois, à savoir KBC Bonds, KBC Districlick, KBC Money et KBC Renta, ayant toutes leur siège à 1118 Luxembourg, rue Aldringen, 11.

Au cours des 5 dernières années aucun des membres du Comité de Direction du Crédit Agricole n'a été condamné pour fraude, n'a été impliqué dans une procédure de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, et n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle, ni d'une interdiction judiciaire d'exercer une fonction d'administration.

Il n'y a par ailleurs aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs des personnes composant les organes d'administration ou de gestion de la banque à l'égard de celle-ci en tant qu'émetteur, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs qui leurs incomberaient.

4.13. Rémunération et avantages

Pour 2011, la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole a versé une rémunération de 1.929.200 EUR aux membres du Comité de Direction et des Conseils d'administration de la Fédération.

Les Commissaires aux comptes se sont vus attribuer pour l'année 2011 une somme totale de 1.022.068,62 EUR d'honoraires.

4.14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

4.14.1. Mandats des administrateurs-directeurs

En date du 19 mars 2009 les mandats de Monsieur Luc VERSELE (Président du comité de Direction) et Messieurs Patrick LEWAHERT et Rik DUYCK (administrateurs-directeurs) ont été prolongés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2015.

Le mandat de Monsieur Tom OLINGER (administrateur-directeur) a été renouvelé en date du 18.03.2010 pour un mandat de 6 ans.

M. Marc Haelemeersch a été désigné Administrateur-Directeur par l'Assemblée générale du 26 avril 2012 pour un mandat de 6 ans.

M. Paul Philips a été désigné administrateur-directeur par l'Assemblée générale du 26 avril 2012 jusqu'au 30 juin 2014.

4.14.2. Contrats de services

Il n'y a pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur.

4.14.3. Comités

Au sein du Conseil d'administration de la S.A. Crédit Agricole, organe central de la Fédération du Crédit Agricole, ont été constitués divers comités.

Il y a un Comité d'audit, dont la mission est la surveillance, au sens le plus large du terme, de l'intégrité et de l'efficacité du contrôle interne et de la politique de gestion des risques, y compris le contrôle interne en matière de reporting financier. Ce comité est présidé par la SPRL Sotelcu (dont monsieur Freddy Willockx est le représentant permanent) et comprend MM. Fernand George, Thierry Aubertin et Jean-Pierre Dubois.

Le Président du Conseil d'administration de la S.A. Crédit Agricole, M. François Macé, et le Président du Comité de Direction, M. Luc Versele, sont invités aux réunions de ce comité, de même que le Directeur de l'Audit, qui en assure le secrétariat.

Il y a aussi un Comité de Rémunération chargé de lui transmettre des recommandations quant à la détermination, l'application et les adaptations éventuelles de sa politique de rémunération, et au statut pécuniaire des administrateurs, sans préjudice des prérogatives de l'Assemblée Générale des actionnaires. Ce comité est présidé par M. François Macé et comprend MM. Jean-Pierre Dubois, Fernand Georges et Thierry Aubertin, ainsi que la SPRL Sotelcu (dont monsieur Freddy Willockx est le représentant permanent).

4.14.4. Gouvernement d'entreprise

AGRICAISSSE déclare qu'au sein du Groupe Crédit Agricole a été établi un Memorandum de Bonne Gouvernance répondant aux conditions de la circulaire PPB-2007-6-CPB-CPA relative aux attentes prudentielles de la CBFA au sujet de la bonne gouvernance des établissements financiers, ainsi qu'aux articles 20 et 20bis de la loi du 22 mars 1993 de la loi relative au statut et au contrôle des établissements de crédit.

4.15. Salariés

Le total du personnel salarié du Groupe Crédit Agricole s'élève à 1.490 personnes dont 638 sont employées par la banque Crédit Agricole, 6 pour Crédit Agricole Assurances, 309 pour Europabank, 121 pour Keytrade Bank et 416 pour Centea.

Si l'on ajoute au personnel salarié des différentes entités du Groupe les 2.433 collaborateurs travaillant en agence (dont 830 pour le Crédit Agricole et 1.603 pour Centea) qui travaillent sous le statut d'agents délégués ou de personnel salarié d'une agence et qui agent disposent d'une procuration pour représenter la Banque, le total des collaborateurs du Groupe Crédit Agricole s'élève à 3.923 personnes.

En ce qui concerne les engagements de retraite, le groupe dispose d'un régime de retraite à prestations définies et différents régimes de retraite à cotisations définies.

Il n'y a pas de politique de stock options. Les collaborateurs de la banque peuvent acquérir des parts sociales d'AGRICAISSE ou de LANBOKAS dans les mêmes conditions que n'importe qui.

4.16. Principaux actionnaires

Il n'y a pas d'actionnaire principal ou majoritaire d'AGRICAISSE. Le capital social est réparti entre 80.537 coopérateurs (au 30.04.2012).

En vertu des statuts d'AGRICAISSE, chaque associé dispose d'une voix et a droit à une voix supplémentaire par série de cinquante parts souscrites. Toutefois, chaque associé ne peut disposer de plus de cinq voix.

4.17. Opérations avec des apparentés

Dans le cadre de la politique de gestion commune des liquidités du Groupe Crédit Agricole, les opérations suivantes ont été effectuées.

Au 31.12.2011, la S.A. Crédit Agricole a emprunté des titres négociables pour une valeur d'environ 665 Mios d'euros auprès de Keytrade Bank et pour une valeur d'environ 117 Mios d'euros auprès d'Europabank. Ces titres peuvent être déposés en garantie pour obtenir des liquidités, notamment auprès de la Banque Nationale de Belgique. Parallèlement, la S.A. Crédit Agricole a emprunté des liquidités pour 243 Mios d'euros auprès de Keytrade Bank, 62 Mios d'euros auprès d'Europabank et 468 Mios d'euros auprès de Centea.

Par ailleurs, au 31.12.2010, la S.A. Crédit Agricole a également octroyé un crédit subordonné de 12,5 Mios d'euros à Keytrade Bank.

AGRICAISSE a participé pour sa part avec LANBOKAS à une opération de titrisation finalisée en avril 2009. Par cette opération, un portefeuille de 700 Mios d'euros de crédits hypothécaires (dont la moitié venant d'AGRICAISSE) a été sélectionné et vendu à un organisme d'investissement en créances, la S.A. HYPOLAN. Cette dernière a émis diverses classes de titres en contrepartie des crédits hypothécaires. Pour l'essentiel ces titres ont été acquis et conservés en portefeuille par AGRICAISSE et LANBOKAS de manière à pouvoir être utilisés dans le cadre des besoins de liquidités du Crédit Agricole. Ils peuvent en effet être remis en garantie à la Banque Nationale de Belgique ou être utilisés dans des opérations de type REPO avec d'autres institutions financières afin d'obtenir des liquidités.

Il convient par ailleurs de noter que de telles opérations intra-groupe pourraient susciter des conflits d'intérêts.

D'une manière générale, des conflits d'intérêts pourraient surgir à deux niveaux; d'une part entre une ou plusieurs entités du Groupe et l'un ou l'autre actionnaire de la Banque et, d'autre part, entre les diverses entités du Groupe elles-mêmes.

Les conflits d'intérêts peuvent à titre d'exemples concerner des transactions intra-groupe, l'allocation de capitaux au sein du Groupe, l'attribution au sein du Groupe d'opportunités de croissance ou la prise de décisions au niveau du Groupe qui se traduisent de manière différente ou contradictoire au sein des différentes entités du Groupe.

Le Crédit Agricole entend promouvoir une politique de prévention et de maîtrise de ce type de conflits d'intérêts.

En ce qui concerne les conflits d'intérêts potentiels avec les actionnaires, la prévention de ceux-ci et leur résolution, pour le cas où ils surviendraient, sont du ressort du Comité Stratégique de la Banque, lequel est chargé d'examiner les conflits potentiels et de proposer des solutions au Conseil

d'Administration de la Banque, entre autres sur base des dispositions traitant de ces matières dans la Convention d'Actionnaires et dans les Règles d'affiliation à la Fédération d'établissements de crédit. En ce qui concerne les conflits d'intérêts potentiels entre les différentes entités du Groupe, la prévention et la résolution de ceux-ci sont confiées au General Management Committee qui, le cas échéant, en saisira le Comité Stratégique.

4.18. Informations financières

Les informations financières qui suivent portent sur les trois derniers exercices comptables et concernent le Groupe Crédit Agricole (Belgique) sur base consolidée.

4.18.1. Comptes annuels

4.18.1.1. Bilan Consolidé

Actifs	Note	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(en EUR)				
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	4.1.	368.066.280,18	148.985.836,96	179.547.003,32
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	63.270.754,63	5.607.369,83	5.097.011,72
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	4.3.	5.054.971,46	4.897.666,01	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	4.4.	3.613.316.907,19	2.752.358.102,22	2.418.531.682,00
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	4.5.	16.337.930.348,58	7.404.395.674,76	6.854.223.577,74
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	47.860.925,17	4.096.667,83	14.243.634,67
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.14.	445.231.930,31	177.042.133,31	129.972.784,08
Immobilisations corporelles	4.6.	57.001.656,69	25.345.920,20	24.921.635,43
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	4.7.	114.776.598,53	113.448.910,16	113.704.374,27
Actifs d'impôts	4.8.	281.715.531,75	111.390.686,94	97.169.495,39
<i>Actifs d'impôts exigibles</i>		1.604.277,45	1.559.075,40	2.071.014,99
<i>Actifs d'impôts différés</i>		280.111.254,30	109.831.611,54	95.098.480,40
Autres actifs	4.9.	13.661.022,95	8.866.854,65	7.604.468,35
Total actifs		21.347.886.927,45	10.756.435.822,88	9.845.015.666,97

Passifs	Note	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(en EUR)				
Dépôts de banques centrales		252.332,00	122.124,49	0,00
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	66.402.003,06	1.269.719,55	636.360,94
Passifs financiers évalués au coût amorti		18.304.679.527,99	8.545.606.670,29	7.782.671.354,01
<i>Dépôts</i>	4.10.1.	14.895.379.008,52	6.767.934.366,90	5.943.881.980,74
<i>d'établissements de crédit</i>		53.517.376,28	57.722.928,40	68.941.692,76
<i>d'établissements autres que de crédit</i>		14.841.861.632,24	6.710.211.438,50	5.874.940.287,98
<i>Titres de créance, y compris les obligations</i>	4.10.2.	2.888.320.694,21	1.403.281.160,77	1.543.312.427,78
<i>Passifs subordonnés</i>	4.10.3.	360.485.087,06	307.482.806,12	230.792.666,13
<i>Autres passifs financiers</i>	4.10.4.	160.494.738,20	66.908.336,50	64.684.279,36
Passifs financiers liés aux actifs transférés	4.11.	858.175.745,72	1.098.041.730,22	1.074.600.787,92
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	631.743.864,51	232.176.214,83	191.410.424,30
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.14.	13.732.228,88	2.439.587,97	4.040.233,59
Provisions	4.12.	23.275.341,57	16.268.863,80	12.882.452,37
Passifs d'impôts	4.8.	252.263.052,43	109.405.059,18	105.036.644,07
<i>Passifs d'impôts exigibles</i>		3.820.911,59	1.941.856,39	627.141,87
<i>Passifs d'impôts différés</i>		248.442.140,84	107.463.202,79	104.409.502,20
Autres passifs	4.9.	73.246.097,50	42.734.213,35	37.924.979,05
Total passifs		20.223.770.193,66	10.048.064.183,68	9.209.203.236,25

Fonds Propres	Note	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(en EUR)				
Capital émis	4.16.	822.079.149,00	417.908.696,85	344.806.428,00
<i>Capital libéré</i>		822.079.149,00	417.908.696,85	344.806.428,00
<i>Capital appelé non libéré</i>		0,00	0,00	0,00
Autres fonds propres		-1.176.157,56	2.757.665,85	20.237.659,56
Réserves (y compris les résultats non distribués)	4.16.	247.733.782,07	242.618.001,26	228.045.978,51
Résultat de l'exercice		55.479.960,27	45.087.275,24	42.722.364,64
Total des capitaux propres et des intérêts minoritaires		1.124.116.733,79	708.371.639,20	635.812.430,71
Total des passifs et des fonds propres		21.347.886.927,45	10.756.435.822,88	9.845.015.666,97

Les montants de 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable des plans de pension

4.18.1.2. Etat des résultats réalisés et non réalisés

Etat des résultats réalisés et non-réalisés	Note	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(en EUR)				
Activités ordinaires				
Produits et charges financiers et opérationnels		303.431.678,01	247.916.469,63	232.030.280,76
Produits d'intérêt	5.1.	735.492.998,98	492.950.152,94	504.028.429,03
Charges d'intérêt	5.1.	-435.077.089,39	-286.879.711,76	-304.436.018,38
Dividendes	5.3.	1.697.081,00	474.862,66	570.308,11
Produits d'honoraires et de commissions	5.2.	69.176.393,18	51.065.266,32	45.705.159,00
Charges d'honoraires et de commissions	5.2.	-71.135.935,96	-42.334.844,58	-38.834.193,54
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	5.4.	-21.459.155,38	-2.778.787,30	-3.068.194,60
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	5.5.	-5.610.799,23	4.857.490,67	5.145.084,08
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	5.6.	158.097,12	-138.750,66	0,00
Profits et pertes en comptabilité de couverture	5.7.	-355.820,06	-63.871,32	-2.978.840,28
Ecart de change (net)		870.106,96	621.022,29	161.631,33
Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	5.8.	829,88	18.718,28	-47.659,44
Autres produits opérationnels nets	5.9.	29.674.970,91	30.124.922,09	25.784.575,45
Charges administratives		-205.265.344,25	-149.774.188,13	-133.729.549,59
Dépenses de personnel	5.10.1.	-93.184.884,30	-75.544.501,12	-70.664.628,80
Dépenses générales et administratives	5.10.2.	-112.080.459,95	-74.229.687,01	-63.064.920,79
Amortissements	4.6.	-8.859.270,28	-7.030.705,77	-6.065.622,50
Immobilisations corporelles		-6.679.751,22	-5.389.963,75	-4.432.156,66
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)		-2.179.519,06	-1.640.742,02	-1.633.465,84
Provisions	4.12.	3.081.043,12	3.361.574,31	4.413.341,94
Dépréciations	5.11.	-17.097.868,43	-26.059.729,53	-37.355.799,59
Pertes de valeur sur actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		-17.097.868,43	-26.059.729,53	-37.355.799,59
Actifs financiers évalués au coût		0,00	0,00	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente		6.092.796,23	5.803.000,00	-6.830.460,20
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)		-23.190.664,66	-31.862.729,53	-30.525.339,39
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat		1.398.000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS		70.526.151,93	61.690.271,89	50.465.967,14
Charges d'impôts relatif au résultat des activités ordinaires	5.12.	-15.046.191,66	-16.602.996,65	-7.743.602,50
PROFIT OU PERTE (NET)		55.479.960,27	45.087.275,24	42.722.364,64
Etat des résultats non-réalisés				
Actifs financiers disponibles à la vente		-668.448,23	-16.496.773,45	47.886.523,89
Cash flow hedges		0,00	0,00	0,00
Réévaluation des immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00
(Gains)/Pertes actuarielles des régimes à prestations définies		-3.265.375,18	-983.220,27	3.861.783,03
Total des résultats non-réalisés (net)		-3.933.823,41	-17.479.993,72	51.748.306,92
Total des résultats réalisés et non-réalisés de l'année		51.546.136,87	27.607.281,52	94.470.671,56

4.18.1.3. Tableaux consolidé des variations des fonds propres

(en EUR)	Capital	Réserves de réévaluation: actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions	Réserves disponibles	Réserves indisponibles
Solde d'ouverture au 1 janvier 2009	298.394.107,24	-31.510.647,35	0,00	199.581.214,13	55.962.856,44
Augmentation du capital	7.600.000,00				
Entrées/sorties de coopérateurs	38.812.320,76				
Résultat de la période				40.567.788,65	2.154.575,99
Dividendes payées				-28.368.828,05	
Autres				870.735,60	0,00
Transactions actionnaires	46.412.320,76			13.069.696,20	2.154.575,99
Réévaluation des actifs (brut)		66.647.751,52			
Impôts différés		-24.491.105,68			
Dépréciations		6.830.660,20			
Couverture de juste valeur micro-hedge		-1.100.782,15			
Autres			3.861.783,03		
Transactions non-actionnaires	0,00	47.886.523,89	3.861.783,03	0,00	0,00
Solde de clôture au 31 décembre 2009	344.806.428,00	16.375.876,54	3.861.783,03	212.650.910,33	58.117.432,43
Solde d'ouverture au 1 janvier 2010	344.806.428,00	16.375.876,54	3.861.783,03	212.650.910,33	58.117.432,43
Augmentation du capital	7.000.000,00				
Entrées/sorties de coopérateurs	66.102.268,85				
Résultat de la période				41.720.286,29	3.366.988,95
Dividendes payées				-28.335.912,06	
Autres				185.570,56	
Transactions actionnaires	73.102.268,85			13.569.944,79	3.366.988,95
Réévaluation des actifs (brut)		-25.518.062,00			
Impôts différés		8.342.641,59			
Dépréciations		411.000,00			
Couverture de juste valeur micro-hedge		267.646,96			
Autres			-983.220,27		
Transactions non-actionnaires	0,00	-16.496.773,45	-983.220,27	0,00	0,00
Solde de clôture au 31 décembre 2010	417.908.696,85	-120.896,91	2.878.562,76	226.220.855,12	61.484.421,38
Solde d'ouverture au 1 janvier 2011	417.908.696,85	-120.896,91	2.878.562,76	226.220.855,12	61.484.421,38
Augmentation du capital	257.000.000,00				
Entrées/sorties de coopérateurs	147.170.452,15				
Résultat de la période				51.867.733,42	3.612.226,85
Dividendes payés				-39.824.827,76	
Tantièmes payés				-146.666,67	
Autres					
Transactions actionnaires	404.170.452,15			11.896.238,99	3.612.226,85
Réévaluation des actifs (brut)		-6.115.363,98			
Impôts différés		-1.475.967,49			
Dépréciations		6.804.162,62			
Couverture de juste valeur micro-hedge		118.720,61			
Autres			-3.265.375,18		
Transactions non-actionnaires	0,00	-668.448,23	-3.265.375,18	0,00	0,00
Solde de clôture au 31 décembre 2011	822.079.149,00	-789.345,14	-386.812,42	238.117.094,11	65.096.648,23

Les montants des 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable des plans de pension.

4.18.1.4. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Flux de trésorerie 2009 - 2010

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	45.172.259,15	42.722.364,64
<u>Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</u>	<u>10.226.328,81</u>	<u>66.605.561,87</u>
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	16.646.756,74	7.743.602,50
Gains ou pertes de change latents	-621.022,29	-161.631,33
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Amortissements	7.030.705,77	6.065.622,50
Dépréciations	0,00	0,00
Provisions (net)	3.360.072,85	4.413.341,94
Résultat net des cessions de placements : actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM), entreprises associées, filiales, actifs corporels, ...	-18.718,28	47.659,44
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Profits nets latents d'investissements disponibles à la vente	-16.496.773,44	47.886.523,89
Autres ajustements	325.307,46	610.442,93
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	55.398.587,96	109.327.926,51
<u>(Augmentation) diminution des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>880.361.628,61</u>	<u>1.448.244.040,02</u>
Augmentation (diminution) des comptes à vue auprès des banques centrales	-31.390.777,70	55.767.518,94
Augmentation (diminution) des prêts et créances	575.270.942,92	755.641.356,33
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	333.826.420,22	672.967.158,75
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	510.358,11	-10.337.951,18
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	-5.249.300,83	-1.872.475,13
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0,00	0,00
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0,00	0,00
Augmentation (diminution) des autres actifs	7.393.985,89	-23.921.567,69
<u>Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>752.797.734,90</u>	<u>1.359.542.779,27</u>
Augmentation (diminution) des avances de banques centrales	122.124,49	0,00
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	12.222.177,94	435.078.013,39
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	833.670.504,90	786.028.515,30
Augmentation (diminution) des titres de créance (y compris les emprunts obligataires)	-140.031.267,01	79.162.605,59
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	633.358,61	178.583,16
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	40.765.790,53	54.238.035,16
(Diminution) augmentation des charges sur instruments financiers	0,00	0,00
Augmentation (diminution) des autres passifs	5.415.045,44	4.857.026,67
(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net	-127.563.893,71	-88.701.260,75
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-72.165.305,75	20.626.665,75
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-19.817.891,78	-13.341.101,03
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-91.983.197,53	7.285.564,72

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	5.940.107,45	7.871.320,08
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporelles	23.824,00	19.589,00
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	1.266.272,85	2.932.955,97
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-7.182.556,30	-10.784.687,05
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Dividendes versés)	28.335.912,06	28.368.828,05
Entrées de trésorerie provenant de l'émission de passifs subordonnés	0,00	0,00
(Sorties de trésorerie pour rembourser des passifs subordonnés)	-76.690.139,99	-25.749.422,55
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	73.102.268,06	46.412.321,94
Autres entrées de trésorerie liées à des activités d'investissement	0,00	0,00
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement)	0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	121.456.495,99	43.792.916,44
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	509.372,18	260.703,07
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22.290.742,16	40.293.794,11
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	83.727.016,19	43.172.519,01
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	106.527.130,53	83.727.016,19
<u>Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</u>		
Fonds en caisse	28.088.857,53	27.259.246,19
Prêts et créances	78.438.273,00	56.467.770,00
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	106.527.130,53	83.727.016,19
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	0,00	0,00
<u>Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels:</u>		
Produits d'intérêts reçus	499.107.705,85	499.014.228,52
Dividendes reçus	474.862,66	570.308,11
Charges financières payées	281.246.411,36	-204.269.452,27

Flux de trésorerie 2010 - 2011

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	55.479.960,27	45.172.259,15
<u>Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</u>	24.105.371,27	10.226.328,81
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	15.046.191,66	16.646.756,74
Gains ou pertes de change latents	-870.106,96	-621.022,29
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Amortissements	8.859.270,28	7.030.705,77
Dépréciations	0,00	0,00
Provisions (net)	3.081.043,12	3.361.574,31
Résultat net des cessions de placements : actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM), entreprises associées, filiales, actifs corporels, ...	-829,88	-18.718,28
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Profits nets latents d'investissements disponibles à la vente	-668.448,23	-16.496.773,44
Autres ajustements	-1.341.748,72	323.806,00
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	79.585.331,54	55.398.587,96
(Augmentation) diminution des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):	<u>10.267.660.879,19</u>	<u>880.361.628,61</u>
Augmentation (diminution) des comptes à vue auprès des banques centrales	191.500.679,49	-31.390.777,70
Augmentation (diminution) des prêts et créances	9.108.815.866,82	575.270.942,92
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	860.958.804,97	333.826.420,22
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	57.663.384,80	510.358,11
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	43.921.562,79	-5.249.300,83
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0,00	0,00
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0,00	0,00
Augmentation (diminution) des autres actifs	4.800.580,32	7.393.985,89
<u>Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>9.972.839.257,70</u>	<u>752.797.734,90</u>
Augmentation (diminution) des avances de banques centrales	130.207,51	122.124,49
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	-244.071.536,62	12.222.177,94
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	8.142.942.834,33	833.670.504,90
Augmentation (diminution) des titres de créance (y compris les emprunts obligataires)	1.485.039.533,44	-140.031.267,01
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	65.132.283,51	633.358,61
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	399.567.649,68	40.765.790,53
(Diminution) augmentation des charges sur instruments financiers	0,00	0,00
Augmentation (diminution) des autres passifs	124.098.285,85	5.415.045,44
(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net	-294.821.621,49	-127.563.893,71
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-215.236.289,95	-72.165.305,75
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-42.506.776,19	-19.817.891,78
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-257.743.066,14	-91.983.197,53

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	13.754.129,79	5.940.107,45
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporels	425.735,89	23.824,00
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	26.695.489,50	1.266.272,85
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs incorporels	973.468,52	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-39.050.414,88	-7.182.556,30
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Dividendes versés)	39.971.494,43	28.335.912,06
Entrées de trésorerie provenant de l'émission de passifs subordonnés	0,00	0,00
(Sorties de trésorerie pour rembourser des passifs subordonnés)	-53.002.280,94	-76.690.139,99
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	404.170.452,15	73.102.268,06
Autres entrées de trésorerie liées à des activités d'investissement	0,00	0,00
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement)	0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	417.201.238,66	121.456.495,99
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	80.610,09	509.372,18
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	120.407.757,64	22.290.742,16
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	106.527.130,53	83.727.016,19
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	227.015.498,26	106.527.130,53
<u>Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</u>		
Fonds en caisse	55.668.621,26	28.088.857,53
Prêts et créances	171.346.877,00	78.438.273,00
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	227.015.498,26	106.527.130,53
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	0,00	0,00
<u>Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels :</u>		
Produits d'intérêts reçus	751.180.203,96	499.107.705,85
Dividendes reçus	1.697.081,00	474.862,66
Charges financières payées	441.125.392,54	281.246.411,36

4.18.1.5. Méthode comptable et bases d'évaluation

Déclaration de conformité IAS/IFRS

Les comptes annuels consolidés des sociétés cotées en bourse au sein de l'Union Européenne doivent être rédigés, depuis le 1er janvier 2006 avec bilan d'ouverture 2005, conformément aux normes de l'International Financial Reporting Standards ('IFRS'), comme acceptées par l'Union Européenne. Dans plusieurs pays, dont la Belgique, le législateur national a décidé que tous les organismes financiers présentant des comptes consolidés devaient également les rédiger selon les normes IFRS, indépendamment du fait qu'ils soient cotés ou non. Le groupe Crédit Agricole présente donc également des chiffres consolidés selon les normes IFRS, telles qu'acceptées par l'Union Européenne.

Les comptes annuels consolidés (rapportage périodique) ont été rédigés conformément aux normes IAS et IFRS, telles qu'acceptées par l'Union Européenne, en vigueur à la date du bilan.

Aperçu des bases d'évaluation principales utilisées pour l'établissement des états financiers

1. Informations générales

Les comptes annuels consolidés du Groupe Crédit Agricole furent établis au 31 décembre 2011. La date de rapportage est identique pour toutes les entités consolidées. Les bases d'évaluation qui furent utilisées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2011 sont en ligne avec celles appliquées au 31 décembre 2010.

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le concept du coût historique, mais modifiés pour les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction, pour les actifs financiers disponibles à la vente et pour les dérivés. La monnaie fonctionnelle ainsi que la monnaie de présentation est l'Euro.

L'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables et de certains jugements de la direction. Les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont reprises plus loin.

2. La consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Une filiale est intégralement consolidée à compter de la date d'acquisition. Les produits et les charges d'une filiale sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à la date à laquelle la société mère cesse d'avoir le contrôle de la filiale.

Pour établir des états financiers consolidés, le groupe Crédit Agricole intègre les états financiers individuels de toutes les entités à consolider ligne par ligne, en additionnant les postes semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés du groupe Crédit Agricole présentent l'information financière comme celle d'une entité économique unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies:

- la valeur comptable de la participation de la société mère dans chaque filiale et la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées;
- Les soldes et les transactions intragroupe, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont intégralement éliminés;
- Les profits et les pertes sur transactions intragroupe compris dans les actifs sont intégralement éliminés;
- IAS 12 Impôts sur le résultat s'applique aux différences temporaires résultant de l'élimination des profits et des pertes sur transactions intragroupe.

3. Date de transaction et date de règlement

Tous les passifs financiers du groupe Crédit Agricole sont comptabilisés dans le bilan à la date de règlement.

Tous les achats et ventes d'actifs financiers, qui nécessitent une livraison dans les délais prescrits par la réglementation ou par des conventions de marché, sont comptabilisés à la date de règlement, date à laquelle un actif est livré au ou par le groupe Crédit Agricole.

4. Actifs financiers

Le Groupe Crédit Agricole évalue les actifs financiers selon la finalité des transactions.

L'évaluation et le traitement comptable des produits et charges y afférents dépendent de la classification selon le référentiel IFRS des actifs financiers, à savoir: (1) les prêts et créances; (2) les placements détenus à des fins de transaction et (3) les actifs financiers disponibles à la vente.

La classification utilisée selon le référentiel IFRS détermine l'évaluation et le traitement comptable des produits et charges comme suit :

4.1. Prêts et créances

Evaluation

La catégorie des prêts et créances comprend les prêts et toutes les créances y afférentes sur les banques et sur la clientèle émis par le groupe Crédit Agricole en vertu desquels les fonds sont directement versés à l'emprunteur. Les titres de créance qui ne font pas l'objet d'un marché actif sont également enregistrés comme prêts et créances. Les prêts accordés par la banque ne sont ni transférables, ni cotés sur un marché actif et leurs flux de trésorerie futurs sont fixes ou déterminables.

Les prêts et créances sont évalués à l'origine à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de l'actif financier.

Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lors de la détermination des flux de trésorerie futurs il est tenu compte des coûts initiaux directement imputables à l'acquisition du dossier de prêt. Ces coûts sont répartis sur la durée du prêt et l'amortissement périodique, déterminée sur base de l'intérêt effectif est inscrite au compte de résultat comme résultat d'intérêts.

Les flux de trésorerie futurs pris en compte dans le cas des crédits à taux fixe et variable sont tous les flux de trésorerie contractuels connus lors de l'utilisation initiale du crédit.

Pour les prêts à taux variable, il est supposé que les flux de trésorerie futurs ne seront pas modifiés. Au moment de l'adaptation du taux d'intérêt, le taux effectif est recalculé. Les flux de trésorerie (modifiés) futurs seront actualisés sur base de ce nouveau taux effectif pour aboutir à un nouveau prix de revient amorti.

En cas de crédits à taux revisable, le plan de remboursement, utilisé pour l'amortissement de la commission de production, est basé sur le taux client actuel tant pour la période antérieure à la révision que pour la période ultérieure.

Dépréciations particulières – général

Le groupe évalue régulièrement et à chaque date d'échéance la présence d'indices objectifs de dépréciation.

Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers. Les dépréciations particulières sont reprises sur un compte de correction sous prêts et créances et ne sont donc pas comptabilisées directement sur les dossiers de crédit concernés. Lorsqu'une créance est considérée comme non recouvrable et lorsque toutes les garanties et cautions sont évincées, elle est radiée à concurrence des frais de dépréciation y afférents. Les recouvrements ultérieurs d'intérêts éventuels sont repris en résultat.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a subi une dépréciation, les revenus d'intérêts sont repris sur base du taux utilisé lors du calcul de la valeur actuelle pour fixer le montant de la dépréciation.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. Le montant repris est inscrit au compte de résultat.

Dépréciations particulières individuelles

A l'origine, le Groupe Crédit Agricole évalue la présence d'indices objectifs de dépréciation au niveau individuel.

S'il existe des indications objectives de dépréciation particulière pour les prêts et les créances, cette perte est déterminée comme étant l'écart entre d'une part la valeur comptable de l'actif et d'autre part la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés (hormis les pertes sur crédits futures), inscrit au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif initial de l'actif. La valeur comptable des créances sur les banques et sur la clientèle est dépréciée par la constitution d'une provision comptabilisée au compte de résultat. Les flux futurs de trésorerie sont estimés sur base de données historiques et d'une expérience reconnue.

Dépréciations collectives

Une dépréciation 'survenue mais non encore déclarée' ('incurred but not reported' IBNR) des prêts et créances est enregistrée lorsque des éléments objectifs indiquent que des pertes sont survenues sans pour autant avoir spécifiquement identifié les prêts dépréciés.

La dépréciation IBNR est estimée sur base de différents facteurs: l'évolution historique des pertes et difficultés de paiement possibles lors de risques de crédit similaires, la conjoncture économique actuelle et plusieurs paramètres macro-économiques.

Le groupe Crédit Agricole regroupe les créances qui ne font pas l'objet de dépréciations individuelles par classes homogènes de risques (tels que le type d'actif, le rating externe, le secteur économique, le type de garanties et autres indicateurs objectifs) et par indicateurs internes et externes comparables (comme un retard de paiement, une diminution des prix sur le marché de l'immobilier ou une crise dans le secteur de l'agriculture).

Le groupe distingue quatre portefeuilles de crédits: les crédits agricoles, les crédits entreprises, les crédits logements et les prêts à tempérament. Le groupe Crédit Agricole se fonde sur les historiques de pertes internes de la banque et la situation d'impayés pour fixer pour chaque portefeuille collectif une dépréciation. Les actifs soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif.

Dépréciations particulières – L'effet d'actualisation

La mesure de la dépréciation se fait par le biais de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés. Cette actualisation porte donc sur le montant récupérable et doit se faire au taux d'intérêt effectif originel.

Le rythme d'encaissement en phase de recouvrement est mesuré sur base de données d'expérience et de l'évolution historique des soldes des prêts et créances dénoncés présentant des risques de crédit similaires. Par groupe de prêts et créances, les montants récupérables sont répartis en flux de trésorerie successifs pour être actualisés au taux moyen des contrats concernés. L'effet d'actualisation est ajouté pour obtenir le montant de la réduction de valeur.

4.2. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Le groupe considère un actif financier comme détenu à des fins de transaction si :

- il a été acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme;
- il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- c'est un dérivé qui n'est pas utilisé dans une couverture.

Instruments de capitaux propres, instruments d'emprunt et autres instruments financiers à taux fixe et dérivés acquis en vue de réaliser des profits à court terme, sont considérés comme détenus à des fins de transaction.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont évalués à l'origine à leur juste valeur et restent ultérieurement évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les frais de transaction sont directement repris en compte de résultat. Les intérêts reçus sur les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont comptabilisés dans les produits et charges d'intérêt. Les dividendes sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés lorsque le droit de l'entité à percevoir le paiement est établi.

4.3. Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat ("Fair Value Option") quand il permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (« non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

4.4. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs non dérivés qui ne sont pas classés comme (1) des prêts et créances ou (2) des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Le groupe Crédit Agricole regroupera tous les titres de placement à échéance fixe détenus jusqu'à leur échéance dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. Les titres de placement détenus pour une durée indéterminée qui sont susceptibles d'être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des variations de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours des actions sont également considérés par le groupe comme actifs financiers disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à l'origine à la juste valeur (coûts de transaction compris) et ultérieurement à la juste valeur en enregistrant les gains ou pertes non réalisés liés aux variations de la juste valeur en capitaux propres, jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé.

Une baisse considérable ou de long terme de la juste valeur d'un placement sous le coût constitue une indication objective de dépréciation. Les moins-values non réalisées comptabilisées dans les capitaux propres sont, dans ce cas, reprises et transférées vers le compte de résultat. Si le montant de la perte de valeur d'un instrument financier à taux fixe diminue au cours d'une période ultérieure et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres ne sont pas reprises en résultat.

Les intérêts reçus sur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les produits et pertes d'intérêt. Les dividendes afférents à un instrument de capitaux propres sont comptabilisés en résultat dès qu'est établi le droit de l'entité d'en recevoir le paiement.

5. Passifs financiers

Les passifs financiers détenus par le groupe sont les passifs financiers détenus à des fins de transaction, les dettes envers les banques, les dettes envers la clientèle, les certificats d'endettement, les dettes subordonnées et les autres dettes.

L'évaluation et le traitement comptable des produits et charges y afférents dépendent de la classification selon le référentiel IFRS des passifs financiers, à savoir: (1) les passifs financiers détenus à des fins de transaction; (2) les autres passifs financiers.

5.1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le groupe considère un passif financier comme détenu à des fins de transaction si:

- il a été acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme;
- il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- c'est un dérivé qui n'est pas utilisé dans une relation de couverture.

Les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à l'origine à leur juste valeur et restent ultérieurement évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

5.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se composent des dettes envers les banques, des dettes envers la clientèle, des certificats d'endettement, des dettes subordonnées et des autres passifs financiers.

Il s'agit de soldes sur comptes à vue et comptes à terme d'autres banques auprès du groupe Crédit Agricole, de dépôts à vue, de dépôts à terme et de comptes d'épargne de clients, ainsi que de certificats de dépôts (subordonnés).

Les autres passifs financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur, coûts de transaction compris. La comptabilisation ultérieure des autres passifs se fait au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement périodique est repris dans le compte de résultat comme charge d'intérêt.

6. La juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur d'actifs et passifs financiers est égale à leur cours ou au cours d'actifs et passifs similaires sur un marché actif (Niveau 1). Si pour un instrument financier aucun marché actif n'existe,

le calcul de la juste valeur s'effectue à la valeur actuelle basée sur des données de marché observables (Niveau 2). Si la juste valeur ne peut être déterminée à l'aide de données de marché observables, la juste valeur est déterminée à l'aide de données non observables (Niveau 3).

7. Mises en pension et prises en pension

Les titres liés à un contrat de rachat (repo) restent inscrits au côté actif du bilan. Les dettes représentant l'obligation de rachat sont reprises au côté du passif du bilan sous forme de dettes aux établissements de crédits ou dettes aux autres établissements, en fonction de la contrepartie.

Les titres liés à un contrat de revente (reverse repo) ne sont pas inscrits au bilan. Les fonds empruntés sont repris au côté actif du bilan sous forme de créances sur établissements de crédits ou créances sur autres établissements, en fonction de la contrepartie.

La différence entre le prix d'achat et le prix de vente des titres est reprise dans le compte de résultat comme résultat d'intérêts et est répartie sur la durée du contrat.

8. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif et un passif financier sont compensés, et le solde net est présenté au bilan, si le groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

9. Instruments financiers dérivés et couverture

9.1. Comptabilisation et évaluation

Les produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur varie en fonction de l'évolution de valeurs sous-jacentes (taux d'intérêts, cours de change, index, action), demandent peu ou pas d'investissement initial net et qui sont réglés à une date ultérieure. Les instruments financiers tels que les swaps, les contrats à terme, les futures et les options (émises ou achetées) sont des produits dérivés.

Tous les dérivés sont comptabilisés initialement au bilan à leur juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur (intérêts courus non compris) sont inscrites au compte de résultat. L'intérêt couru est repris en compte de résultat pro rata temporis.

Le Groupe classe les dérivés comme suit:

- Les dérivés qui ne sont pas des dérivés de couverture, sont détenus comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction; ou
- Les dérivés de couverture.

9.2. Couverture

Lors de la conclusion d'un dérivé, le contrat est comptabilisé comme une couverture de juste valeur, notamment une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé. Le Groupe distingue la couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel ('micro-hedging') et la couverture de la juste valeur pour la couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille ('macro-hedging'). Dans ce dernier cas le Groupe définit un groupe d'instruments de couverture pour la couverture du risque de taux d'un groupe d'actifs et/ou de passifs.

Documentation

Les dérivés de couverture remplissent les conditions et critères pour instruments de couverture requis par IAS 39. Les actifs et/ou passifs couverts remplissent les conditions et critères de positions couvertes requis par IAS 39. A l'origine de la couverture, il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. Cette documentation comprend l'identification de l'instrument de (du groupe de) couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité de (du groupe de) l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert.

Tests d'efficacité

Le Groupe utilise uniquement des transactions de couverture si au début de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur attribuables au risque couvert. Le test d'efficacité des transactions de couverture est effectué trimestriellement. Le rapport entre la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert doit se situer dans un intervalle de 80-125 pourcent. Lorsque ceci n'est pas le cas ils est mis fin à la relation de couverture.

Evaluation

Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture (du portefeuille des instruments de couverture) à la juste valeur est comptabilisé(e) en résultat. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert doit ajuster la valeur comptable de l'élément couvert et être comptabilisé en résultat. Ainsi, les variations de juste valeur dans le résultat de l'instrument de couverture d'une part et de l'instrument couvert d'autre part sont partiellement ou complètement compensés. L'éventuelle inefficacité de la couverture reste en résultat.

Lorsqu'une relation de couverture ne satisfait plus aux critères des transactions de couverture comme défini en IAS 39, la relation de couverture est cessée, à titre prospectif. Les dérivés de couverture sont reclassés vers 'Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction'. La valeur comptable de la position couverte est comptabilisée comme si elle l'aurait été sous IFRS sans relation de couverture. Les variations de la juste valeur du passé inscrites au bilan sont réparties en charge du résultat sur la durée restante de la position couverte.

Les produits et les charges d'intérêts résultant des instruments de couverture d'une part et des positions couvertes d'autre part sont comptabilisés en résultat d'intérêts.

10. Immobilisations corporelles

Le groupe comptabilise les immobilisations corporelles suivant le modèle du coût. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût (les coûts d'acquisition directement attribuables compris), diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût est le prix d'achat pour acquérir l'actif, augmenté de tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et/ou à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle est le coût diminué de la valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle d'un actif est souvent négligeable. Lorsque ceci est le cas, le groupe a décidé de ne pas tenir compte de la valeur résiduelle dans le calcul du montant amortissable. En général les amortissements sont pris en charge sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité estimée d'un actif est révisée à chaque fin de période annuelle. Les terrains et les oeuvres d'art ne sont pas amortis, mais sont soumis de dépréciations. Chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amortie séparément ('component approach'). La dotation aux amortissements de chaque période est comptabilisée dans le résultat.

Le groupe utilise les durées d'amortissement suivantes:

Bâtiments	
Gros oeuvre bâtiments non commerciaux	33 ans
Aménagements bâtiments non commerciaux	10 ans
Gros oeuvre bâtiments commerciaux	30 – 40 ans
Aménagements bâtiments commerciaux	9 – 10 ans
Hardware	5 ans
Installations	10 ans
Coffres	10 – 20 ans
Publicité lumineuse	3 – 5 ans
Machines et matériels	3 – 5 ans
Meubles	10 ans
Matériel roulant	4 – 5 ans

Les frais d'entretien et de remise en état sont inscrits au compte de résultat lorsque les dépenses sont réalisées. Les dépenses pour pièces de rechange qui augmentent les avantages économiques pour le groupe sont capitalisées et ensuite amorties. La valeur comptable des pièces remplacées est décomptabilisée selon les dispositions de décomptabilisation.

Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle pour cause de cession ou de vente est comptabilisé(e) dans le résultat. Lors de la destruction d'un actif, le montant restant à amortir est immédiatement enregistré en compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est détenue en vue de la vente, cet actif est classé en tant que détenu en vue de la vente, les amortissements sont arrêtés et l'actif est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente.

11. Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le groupe achète des actifs nets et comptabilise les actifs acquis et les passifs (passifs éventuels assumés inclus) à leur juste valeur. Les actifs acquis identifiables et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Un éventuel passif acquis dans un regroupement d'entreprises est repris s'il s'agit d'un passif existant résultant d'événements passés et dont la juste valeur peut être déterminée de manière fiable.

Le goodwill qui découle de l'acquisition d'une filiale, est inscrit au bilan comme actif incorporel et est évalué au coût à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent du coût d'achat du regroupement d'entreprises par rapport à la participation du groupe Crédit Agricole dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises n'est pas amorti. Le groupe Crédit Agricole évalue le goodwill sur une base annuelle, ou plus souvent si certains événements indiquent que la valeur comptable pourrait être supérieure au montant recouvrable. Les dépréciations liées au goodwill, précédemment comptabilisées, ne sont pas reprises.

Le test de dépréciation annuel du goodwill est effectué sur base du 'discounted cash flow model'. Lorsque la valeur actuelle nette des perspectives bénéficiaires, basée sur le plan stratégique de la filiale concernée, est inférieure au goodwill repris, la différence entre les deux montants est immédiatement reprise en résultat. Le taux d'actualisation est fixé sur base du taux d'intérêt sans risque augmenté d'une prime de risque en fonction du profil de risque de la filiale concernée.

12. Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique qui est comptabilisée uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables iront à l'entité et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des logiciels acquis ou générés en interne pour usage interne et des fichiers de clientèle achetés. Pour les logiciels générés en interne, seuls les coûts de développement directement attribuables aux logiciels achevés et effectivement utilisés avec l'intention d'obtenir des avantages économiques sont activés.

Une immobilisation incorporelle doit être évaluée initialement au coût. Ensuite est appliqué le modèle du coût. Les logiciels sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les logiciels et les fichiers de clientèle sont amortis selon la méthode linéaire. Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle est le coût diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle d'un actif est souvent négligeable. Ceci étant le cas, le groupe a décidé de ne pas tenir compte de la valeur résiduelle dans le calcul du montant amortissable.

13. Dépréciation d'actifs non financiers

A chaque date de clôture, le Groupe Crédit Agricole examine s'il existe une quelconque indication de dépréciation d'un actif non financier. Un actif est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure au montant recouvrable. Ce montant recouvrable des actifs non financiers est estimé à la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de vente et la valeur d'usage.

Le montant comptable des actifs non financiers dépréciés est ramené à son montant recouvrable estimé et le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat au cours de l'exercice de rapportage.

Si ultérieurement, le montant de la dépréciation d'actifs non financiers (autre que le goodwill) diminue en raison d'un événement qui s'est produit après la réduction de valeur, le montant comptabilisé auparavant est repris par le compte de résultat.

14. Provisions et passifs éventuels

Les provisions constituent des passifs incertains quant à l'importance des dépenses futures et quant au moment où ces dépenses doivent être effectuées. Le Groupe constitue des provisions au bilan lorsqu'à la date de rapportage, il existe un passif dû à des circonstances passées, lorsqu'il est probable que le passif nécessite un flux de caisse sortant et lorsque le passif peut être estimé de manière fiable.

Au sein du groupe Crédit Agricole, les provisions comprennent principalement des affaires juridiques, des sinistres, des passifs d'impôt et des obligations en matière de pension.

- Pour les affaires juridiques et les sinistres, les provisions sont calculées individuellement (par dossier juridique ou par sinistre), sur base des montants redevables aux bénéficiaires. Le montant et la répartition des flux de caisse futurs sont incertains et dépendent du moment de la liquidation des affaires juridiques ou des sinistres.
- Pour les provisions relatives aux obligations en matière de pension, nous renvoyons au chapitre relatif aux avantages du personnel.
- Tous les passifs individualisables pour lesquels une incertitude existe quant à l'importance des dépenses futures et quant à la date où ces dépenses devront être effectuées et qui ne peuvent être repris dans les catégories ci-dessus, sont enregistrés sous le poste « autres provisions ».

Un passif éventuel est une obligation potentielle du groupe résultant d'événements passés, mais dont il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives soit nécessaire ou dont le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

15. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêt sont inscrits au compte de résultat pour tous les instruments producteurs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe doit estimer les flux de trésorerie. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et des coûts de transaction. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier. Ils comprennent les commissions payées aux agents, conseillers, courtiers et opérateurs boursiers, les prélèvements effectués par les instances de réglementation et par les bourses, ainsi que diverses taxes.

Les intérêts réalisés sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont inscrits au compte de résultat pro rata temporis.

16. Produits et charges de provisions et de commissions

Le Groupe distingue différentes sortes de commissions:

- Les commissions perçues en contrepartie de services spécifiques sont comptabilisées au compte de résultat au moment où les services sont rendus. Ceci est le cas pour les commissions perçues pour la gestion de fortune et les activités d'assurance.
- Les commissions payées sur la production de crédits et bons de caisse sont reprises en résultat réparties sur la durée des crédits et bons de caisse concernés à l'aide du taux d'intérêt effectif.
- Les autres commissions sur crédits et bons de caisse sont réglées annuellement et sont reprises en résultat.

17. Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

18. Gains et pertes réalisés et non réalisés

Les gains et pertes réalisés sur la vente et la cession d'instruments financiers disponibles à la vente représentent la différence entre les recettes et la valeur comptable de l'actif ou du passif vendu, déduction faite des pertes pour dépréciations inscrites au compte de résultat et après avoir tenu compte de l'impact d'adaptations éventuelles à cause d'une couverture.

L'écart entre la juste valeur à la fin de la période actuelle et à la fin de la période antérieure d'actifs et de passifs financiers détenus à des fins de transaction est repris sous la rubrique: 'Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction'. Pour les dérivés, ce sont les variations de la juste valeur de la période, intérêts courus non compris, qui sont reprises sous cette rubrique. L'intérêt couru est comptabilisé en produits et charges d'intérêts.

Les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers disponibles à la vente repris en fonds propres, sont comptabilisés au compte de résultat lors de la cession des instruments financiers concernés ou lors de l'établissement d'une dépréciation particulière.

19. Impôts sur le résultat

Ce poste comprend les impôts actuels et différés de l'exercice comptable.

Les passifs d'impôt différés sont convenus pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable de l'actif ou du passif et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différés sont convenus pour toutes les différences temporelles déductibles entre la valeur comptable de l'actif ou du passif et leur valeur fiscale, dans la mesure où il est probable qu'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles pourront être imputées.

Les impôts différés sont évalués au taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

20. Contrats de location

Le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe Crédit Agricole exerce une activité de bailleur (lessor) et accorde à ses clients uniquement des contrats de location-financement, en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif (sauf la propriété juridique), sont transférés au preneur (lessee). Le transfert de propriété peut intervenir ou non à la fin du contrat.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'origine dans le bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. L'investissement net dans un contrat de location-financement est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Le montant de la créance implique également les coûts initiaux directement imputables et la valeur résiduelle du contrat de location, à savoir la valeur déterminée à laquelle le preneur peut acquérir l'actif loué au terme du contrat.

Le taux d'intérêt effectif est calculé sur base des flux de trésorerie futurs. Sur base de ce taux d'intérêt effectif, les flux de trésorerie futurs seront repris à la date du bilan pour arriver à une valeur actuelle nette, qui correspond à la juste valeur de l'actif loué (les coûts initiaux directement imputables inclus).

Les produits financiers non acquis sont la différence entre l'investissement brut et l'investissement net dans le contrat de location, et sont repris dans le compte de résultat sur base du taux d'intérêt effectif dont question ci-dessus, réparti sur la durée de la créance.

Les créances leasing sont reprises dans le bilan à leur valeur nette, c'est-à-dire après soustraction des réductions de valeur particulières qui s'y rapportent.

Le Groupe en tant que preneur

Le groupe conclut uniquement des contrats de location opérationnels qui portent sur la location de matériel. Dans le cas de contrats de location opérationnels pas tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur. Tous les paiements résultant des contrats de

location opérationnels sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Lorsqu'un contrat de location est terminé avant terme, les indemnités à payer au bailleur sont comptabilisées à charge de l'exercice au cours duquel le contrat est terminé.

21. Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme comme les salaires, les rémunérations et les cotisations de sécurité sociale sont comptabilisés dans la période pendant laquelle les prestations furent rendues. Pour les avantages du personnel à court terme dûs dans les douze mois suivant la fin de la date de clôture, tels que les congés annuels et les primes, des provisions non actualisées sont prévues.

Les indemnités de fin de contrat ne sont comptabilisées que lorsqu'un lien de causalité peut être démontré.

Engagements de retraite

Le Groupe a différents régimes de retraite à prestations définies et différents régimes de retraite à cotisations définies. Les engagements de retraite sont tous financés par le paiement de cotisations aux compagnies d'assurance.

Pour les régimes de retraite à cotisations définies la constitution du capital de pension est financée par le versement d'une cotisation par l'employeur et l'employé. La cotisation à payer est comptabilisée d'une part au passif et d'autre part en charges pour la période pendant laquelle le membre du personnel a rendu les prestations.

Pour les engagements de retraite à prestations définies, les charges périodiques sont déterminées par des calculs actuariels effectués au moins une fois par an. La comptabilisation des régimes à prestations définies implique pour l'entité qu'elle actualise ces prestations par la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de la période

Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat, sauf si les droits correspondants ne sont pas immédiatement acquis au personnel. Dans ce cas le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Jusqu'au 31/12/2010, les écarts actuariels cumulés qui excédaient le corridor (la plus grande valeur des 10% de la valeur actuelle de l'obligation et des 10% de la juste valeur des actifs du régime) étaient comptabilisés en produits ou en charges, sur la durée restant à courir du personnel adoptant le régime.

Depuis le 01/01/2011, les gains et pertes actuariels sont intégralement comptabilisés dans les résultats non réalisés au cours de la période durant laquelle ils surviennent. A cet effet, conformément à la norme IAS 8 relative aux changements dans les principes de la réglementation financière, les états financiers des exercices clos les 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été modifiés.

Les placements en fonds du Groupe comprennent des contrats d'assurance qualifiés comme défini dans IAS 19. Les contrats d'assurance sont délivrés par un assureur qui n'est pas une partie liée et les contrats sont exclusivement utilisés pour financer les avantages du personnel du chef des engagements de retraite.

Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, dus après la fin de la date de clôture, tels que les primes à long terme, la prépension et l'assurance d'hospitalisation, la valeur actuelle des obligations brutes est calculée, mais les écarts actuariels résultant d'une révision périodique des hypothèses et estimations sont comptabilisées immédiatement.

22. Trésorerie, équivalents de trésorerie et flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les contants, les avoirs auprès des banques centrales et les autres actifs financiers avec une durée de maximum trois mois à partir de la date d'acquisition.

Le flux de trésorerie est présenté en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liées aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

23. Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Les éléments monétaires et non monétaires en monnaie étrangère sont convertis en euro lors de leur comptabilisation initiale en appliquant le cours du jour à la date de la transaction ou le cours à la date de clôture de l'opération de change sous-jacente.

Ensuite, et sur base journalière, les éléments monétaires sont évalués à la juste valeur, les soldes monétaires en monnaie étrangère étant convertis en utilisant le cours de clôture. Tous les écarts positifs et négatifs sont enregistrés dans le compte de résultat, quelle que soit la catégorie d'évaluation.

Les éléments non monétaires du Groupe Crédit Agricole sont principalement des instruments d'actions en monnaie étrangère. Avant de déterminer leur catégorie d'évaluation, ils sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de la catégorie Actifs financiers détenus à des fins de transaction, les écarts de change suite à la conversion en utilisant le cours de clôture sont également comptabilisés comme changement dans la valeur réelle de l'instrument sous-jacent. Dans le cas des actifs financiers disponibles à la vente, ces écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres.

Les éléments monétaires et non monétaires en monnaie étrangère sont convertis en euro lors de cessions en appliquant le cours du jour à la date de la transaction ou le cours à la date de clôture de l'opération de change sous-jacente.

Dans le cas des éléments non monétaires en monnaie étrangère appartenant à la catégorie Disponibles à la vente (actifs financiers disponibles à la vente), la totalité de l'écart de change entre la comptabilisation initiale et la cession est reprise au compte de résultat comme plus- ou moins-value réalisée.

24. Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital d'actions ordinaires et coopératives, la réserve de la revalorisation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et les bénéfices réservés.

25. Provisions techniques

Provision des assurances

Cette provision est calculée suivant les principes actuariels en vigueur (technique universal life) et est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Chaque accord séparé comprend un compte d'assurance. Sur celui-ci sont comptabilisés des versements d'argent (cash-in-flows) et des retraits d'argent (cash-out-flows). Des cash-in flows sont par exemple des versements de primes par le preneur d'assurance. Des cash-out flows sont par exemple des imputations de frais pour l'administration et les risques assurés.

Les crédits sur le compte d'assurance (aussi appelés réserves du compte d'assurance) sont placés sous une ou plusieurs formes de placement et génèrent de cette façon un rendement en faveur du preneur d'assurance

Les réserves sont calculées d'une manière générique pour tous les risques approuvés (décès toutes causes, décès accidentel, décès successif, invalidité) de façon à ce que structurellement, il y ait aussi, en plus des réserves que le preneur d'assurance peut réclamer, des réserves de vieillissement des populations (invalidité) et des réserves de risque qui soient constituées.

Provision pour dommages

Les provisions pour dommages sont déterminées sur base individuelle par le gestionnaire de dommages en fonction des caractéristiques du dommage. Quand une indemnisation concerne l'allocation d'un paiement périodique, la provision est calculée comme la valeur actuelle des allocations futures attendues.

26. Contrats d'assurance IFRS 4

Test de suffisance

Le groupe Crédit Agricole détermine à la fin de chaque période de reporting, si ses passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants. Si les passifs d'assurance comptabilisés sont insuffisants, alors le déficit est repris intégralement dans le compte de résultat.

Réassurance

Les crédits des réassureurs sont repris à l'actif dans le bilan. S'il existe des preuves tangibles que peut-être tous les montants provenant des contrats de réassurance ne seront pas reçus, la valeur comptable de l'actif au titre des cessions en réassurance est diminuée en conséquence et la réduction de valeur exceptionnelle est reprise dans le compte de résultat.

Sources principales d'incertitude relatives aux estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables et de certains jugements de la direction. Quoique toute l'information disponible est utilisée afin de rendre ces estimations et hypothèses aussi fiables que possible, les résultats effectifs peuvent en différer.

Les estimations et les hypothèses se retrouvent principalement dans les domaines suivants :

- Estimation de la valeur réalisable en matière de réductions de valeur particulières;
- détermination de la valeur réelle des instruments financiers non cotés;
- détermination de la durée d'utilisation attendue des immobilisations corporelles et incorporelles;
- estimation, lors de l'enregistrement de provisions, des passifs existants résultant d'événements du passé;
- hypothèses actuarielles lors de l'évaluation des engagements de retraite;
- hypothèses actuarielles lors de l'évaluation des réserves techniques.

4.18.1.6. Notes relatives au bilan

Notes relatives au bilan pour les années comptables 2009 et 2010

1. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales au 31 décembre se présentent comme suit :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Espèces	28.088.857,18	27.259.246,19
Réserve monétaire	120.896.979,78	152.287.757,13
Total trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	148.985.836,96	179.547.003,32
dont repris en trésorerie et équivalents de trésorerie	28.088.857,53	27.259.246,19

Cette rubrique comporte exclusivement les comptes à vue et les dépôts de réserve monétaire auprès de la Banque nationale de Belgique. Les avoirs de réserve monétaire ne sont pas disponibles pour les transactions quotidiennes du groupe.

2. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne la composition détaillée des actifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Actifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	1.218.419,66	892.914,59
Titres de créance	4.071.600,00	4.003.600,00
Intérêts courus	317.350,17	200.497,13
Total actifs détenus à des fins de transaction	5.607.369,83	5.097.011,72
Passifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	1.066.364,03	545.396,62
Titres de créance	0,00	0,00
Intérêts courus	203.355,52	90.964,32
Total passifs détenus à des fins de transaction	1.269.719,55	636.360,94

En 2010 comme en 2009, aucun actif financier n'a été détenu à des fins de transaction en tant que sûreté octroyée en vertu d'obligations, le cas échéant conditionnelles.

3. Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau suivant détaille la composition des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre :

(in EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Prêts et créances	4,861,249,34	0,00
Intérêts courus	36,416,67	0,00
Total actifs financiers désignés à leur juste valeurs par le biais du compte de résultat	4,897,666,01	0,00

4. Actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ci-dessous donne la composition détaillée du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Obligations d'Etat	1.284.468.682,46	1.134.028.197,77
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- cotés	1.049.172.558,49	1.092.996.262,21
- non cotés	353.148.021,82	155.066.017,47
- titres dépréciés	-16.046.208,00	-22.139.208,00
Actions et autres titres à revenu variable		
- cotés	29.129.086,26	13.290.313,00
- non cotés	0,00	0,00
- titres dépréciés	0,00	0,00
Titres immobilisés	6.615.786,36	6.013.103,43
Intérêts courus	45.870.174,83	39.276.996,12
Total actifs financiers disponibles à la vente	2.752.358.102,22	2.418.531.682,00
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	501.130.045,56	240.323.297,80
à long terme	2.251.228.056,66	2.178.208.384,20

En 2010 comme en 2009 aucun actif financier n'a fait l'objet d'un reclassement d'évaluation, de l'évaluation au coût amorti à l'évaluation à la juste valeur ou inversement. Il n'a pas été fait usage de la possibilité de reclassification selon les modifications de l'IAS 39 et de l'IFRS 7, décrétés par l'IASB en octobre 2008.

Fin 2010, la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente octroyés à titre de sûreté en vertu d'obligations issues de différents contrats de rachat était de EUR 1.068.921.189,50 (en 2009 EUR 1.017.516.978,00).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente au cours des exercices 2010 et 2009.

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Solde d'ouverture	2.418.531.682,00	1.745.564.523,26
Fluctuations des taux de changes	4.153.106,46	-1.876.177,35
Acquisitions	657.019.530,21	955.826.344,36
Réalizations et venues à échéance	-305.610.094,78	-354.369.369,98
Fluctuations de valeur réelles		
- par résultat	-2.811.238,38	-3.540.640,20
- par fonds propres	-25.107.062,00	73.478.411,72
- autres	0,00	0,00
Dépréciations	-411.000,00	-6.830.660,20
Autres mouvements	0,00	0,00
Intérêts courus	6.593.178,71	10.279.250,39
Solde de clôture	2.752.358.102,22	2.418.531.682,00

Dans le courant de 2010, des réductions de valeur furent comptabilisées pour un montant total de EUR 411.000,00 sur divers titres et CDO's (2009: EUR 6.830.460,20). Une utilisation de réduction de valeur sur des actifs financiers vendus au cours de l'exercice a eu lieu pour un montant de EUR 6.214.000,00 (2009: EUR 1.508.864,80).

	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
31/12/2010			
Solde d'ouverture	22.139.208,00	495.250,00	22.634.458,00
Dotations	121.000,00	290.000,00	411.000,00
Reprises	0,00	0,00	0,00
Amortissements	-6.214.000,00	0,00	-6.214.000,00
Solde de clôture	16.046.208,00	785.250,00	16.831.458,00
31/12/2009			
Solde d'ouverture	14.295.204,00	1.508.864,80	15.804.068,80
Dotations	7.844.004,00	495.250,00	8.339.254,00
Reprises	0,00	0,00	0,00
Amortissements	0,00	-1.508.864,80	-1.508.864,80
Solde de clôture	22.139.208,00	495.250,00	22.634.458,00

Une partie du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente se voit appliquer une macro-couverture. Le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'obligations possédant des caractéristiques analogues est couvert à l'aide d'un portefeuille de contrats de swaps de taux d'intérêt. Les variations de juste valeur du portefeuille d'obligations attribuables à un risque couvert donnent lieu à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique «Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille» en regard du compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement en sens inverse dans le compte de résultat. D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont reprises en compte de résultat sous la rubrique «Profits et pertes en comptabilité de couverture ». Une relation de micro-couverture est également appliquée. En l'occurrence, un swap de taux d'intérêt a été conclu en couverture des fluctuations de taux d'intérêt d'une obligation sous-jacente.

5. Prêts et créances (y compris les contrats de location-financement)

5.1. Créances sur les banques

Les créances sur les banques se présentent de la manière suivante au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Placements auprès d'autres banques	95.002.923,95	134.799.502,87
repris en équivalents de caisse	16.074.673,00	10.899.626,89
Prêts et avances aux autres banques	301.814.881,47	203.768.431,00
repris en équivalents de caisse	62.363.600,00	45.568.143,11
Dépréciations	0,00	0,00
Intérêts courus	2.339.139,98	1.660.881,62
Total prêts et créances sur établissements de crédits	399.156.945,40	340.228.815,49
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	399.156.945,40	340.228.815,49
à long terme	0,00	3.000.000,00

Les prêts et les créances sur les banques se composent exclusivement de placements à court terme. Fin 2010 et 2009, les prêts et créances sur les banques n'ont pas fait l'objet de dépréciations.

5.2. Prêts et créances sur la clientèle

Les prêts et créances sur la clientèle se présentent de la manière suivante au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Encours		
Crédits à la consommation	380.239.613,82	355.315.790,57
Prêts hypothécaires	3.037.063.173,89	2.627.337.586,94
Crédits agricoles	1.909.093.911,47	1.879.684.336,05
Crédits professionnels (non-agricoles)	1.107.592.008,30	1.052.680.101,77
Prêts à court terme	271.672.883,49	265.536.829,70
Autres prêts et avances	419.611.206,62	430.161.921,37
Dépréciations		
Crédits à la consommation	-18.128.238,33	-14.266.325,50
Prêts hypothécaires	-22.578.189,90	-18.563.375,16
Crédits agricoles	-27.329.591,64	-24.306.006,70
Crédits professionnels (non-agricoles)	-39.697.021,05	-36.807.192,26
Prêts à court terme	-13.267.133,03	-8.205.747,10
Autres prêts et avances	-24.505.352,53	-21.979.327,85
Intérêts courus	25.471.458,26	27.406.170,42
Total prêts et créances à la clientèle	7.005.238.729,36	6.513.994.762,25
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	1.122.446.729,45	2.894.505.716,57
à long terme	5.629.089.545,66	3.446.422.876,56
indéterminé	253.702.454,25	173.066.165,89

Le Crédit agricole applique la couverture de juste valeur par le biais de la couverture du risque de taux d'intérêt sur un portefeuille de crédits. Le portefeuille de crédits couverts comporte :

- les crédits à la consommation

- les crédits d'investissement à court terme
- les crédits d'investissement à long terme au secteur agricole
- les crédits d'investissement à long terme aux PME
- les crédits hypothécaires

Les instruments de couverture se composent uniquement de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la valeur du portefeuille de crédits, attribuables au risque couvert, donnent lieu à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique «Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille » en regard du compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement en sens inverse dans le compte de résultat. D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont reprises en compte de résultat sous la rubrique «Profits et pertes en comptabilité de couverture ». Une relation de micro-couverture est également appliquée.

Les tableaux ci-dessous illustrent en détail l'évolution des dépréciations sur les prêts et créances au cours des exercices 2010 et 2009 :

31/12/2010						
	Prêts à la consommation	Prêts hypothécaires	Crédits agricoles	Crédits professionnels (non-agricoles)	Prêts à court terme	Autres prêts et créances
Solde d'ouverture	14.266.325,50	18.563.375,16	24.306.006,70	36.807.192,26	8.205.747,10	21.979.327,85
Additions	7.417.014,01	8.478.897,39	12.707.896,49	12.472.992,52	8.055.440,91	7.291.800,47
Reprises						
récupérées	2.784.361,65	4.482.594,23	5.401.792,68	6.657.289,41	2.337.203,28	2.898.071,02
amorties	1.071.865,24	350.095,77	4.282.518,87	2.806.305,36	656.851,70	1.789.756,63
Autres mouvements	301.125,71	368.607,35	0,00	-119.568,96	0,00	-77.948,14
Solde de clôture	18.128.238,33	22.578.189,90	27.329.591,64	39.697.021,05	13.267.133,03	24.505.352,53

31/12/2009						
	Prêts à la consommation	Prêts hypothécaires	Crédits agricoles	Crédits professionnels (non-agricoles)	Prêts à court terme	Autres prêts et créances
Solde d'ouverture	15.904.771,58	11.176.482,35	20.674.188,94	29.204.452,28	6.879.909,77	23.464.215,46
Additions	3.563.890,86	8.810.132,65	11.944.391,33	15.283.492,28	3.714.119,23	5.898.119,22
Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
récupérées	2.163.528,49	1.894.047,70	7.853.088,61	5.170.731,41	1.938.584,21	5.325.029,30
amorties	1.266.337,03	272.607,09	459.484,96	1.875.808,40	449.697,69	1.434.310,12
Autres mouvements	-1.772.471,42	743.414,95	0,00	-634.212,42	0,00	-623.667,27
Solde de clôture	14.266.325,50	18.563.375,16	24.306.006,70	36.807.192,33	8.205.747,10	21.979.327,99

Dans les autres prêts et créances se trouvent entre autre les contrats de location-financement. La composition détaillée des créances de location-financement au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Investissement brut		
- 1 an max.	35.844.707,29	32.956.735,21
- >= 1an et < 5ans	106.070.875,80	112.744.270,70
- >= 5 ans	1.719.491,03	1.804.796,39
Produits financiers non acquis	15.600.194,87	17.195.988,40
Investissement net		
- 1 an max.	35.512.193,10	32.554.511,48
- >= 1an et < 5 jaar	91.242.494,41	97.184.405,78
- >= 5 ans	1.221.545,74	1.294.349,64

Fin 2010, le total des dépréciations de créances de location-financement s'élevait à EUR 9.348.341,17 (en 2009: EUR 7.635.374,32).

6. Immobilisations corporelles

Fin 2010 et 2009, aucune catégorie d'immobilisations corporelles n'a fait l'objet de dépréciations.

La composition des immobilisations corporelles au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2009					
Prix d'acquisition	29.454.600,60	14.614.911,58	10.810.412,47	12.314.767,01	67.194.691,66
Amortissements cumulés	16.236.294,00	10.699.923,28	8.669.476,07	9.995.003,67	45.600.697,02
Valeur comptable nette	13.218.306,60	3.914.988,30	2.140.936,40	2.319.763,34	21.593.994,64
Variations 2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées	1.340.646,66	1.869.084,28	4.074.731,64	604.405,81	7.888.868,39
Sorties	1.395.882,24	0,00	2.140.031,57	217.657,74	3.753.571,55
Amortissements	847.538,84	1.975.454,67	933.930,55	677.386,17	4.434.310,23
Autres	1.359.222,81	0,00	2.073.032,84	194.398,53	3.626.654,18
Solde de clôture 31 décembre 2009	13.674.754,99	3.808.617,91	5.214.738,54	2.223.523,77	24.921.635,43
Solde d'ouverture 1 janvier 2010					
Prix d'acquisition	30.759.373,13	16.393.084,51	14.802.680,57	12.743.740,31	74.698.878,52
Amortissements cumulés	17.084.618,14	12.584.466,60	9.587.941,81	10.520.216,54	49.777.243,09
Valeur comptable nette	13.674.754,99	3.808.617,91	5.214.738,76	2.223.523,77	24.921.635,43
Variations 2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées	1.125.370,38	2.008.215,15	922.470,61	1.884.052,31	5.940.108,45
Sorties	0,00	0,00	0,00	34.752,29	34.752,29
Amortissements	1.152.593,66	2.144.697,16	1.437.750,46	674.454,74	5.409.496,02
Autres	-3.279,29	-38.054,91	184.103,30	-214.344,47	-71.575,37
Solde de clôture 31 décembre 2010	13.644.252,42	3.634.080,99	4.883.562,21	3.184.024,58	25.345.920,20
Solde de clôture 31 décembre 2010					
Prix d'acquisition	30.272.768,92	17.504.522,42	15.908.392,91	14.212.347,53	77.898.031,78
Amortissements cumulés	16.628.516,50	13.870.441,43	11.024.830,70	11.028.322,95	52.552.111,58
Valeur comptable nette	13.644.252,42	3.634.080,99	4.883.562,21	3.184.024,58	25.345.920,20

Le groupe n'a pas constitué d'immobilisations corporelles en sûreté d'obligations.

7. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La composition du goodwill et autres immobilisations incorporelles au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels acquis	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2009					
Prix d'acquisition	111.009.940,66	2.417.542,00	17.436.662,53	662.856,00	131.527.001,19
Amortissements cumulés	0,00	2.180.474,00	16.491.485,95	566.838,00	19.238.798,16
Valeur comptable nette	111.009.940,66	237.068,00	945.176,58	96.018,00	112.288.203,03
Variations 2007					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0,00	116.681,00	1.434.543,90	1.498.411,97	3.049.636,87
- résultant de regroupements d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements					
	0,00	150.501,00	1.377.299,51	105.665,33	1.633.465,84
Dépréciations particulières					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de clôture 31 décembre 2009	111.009.940,66	203.248,00	1.002.420,97	1.488.764,64	113.704.374,27
Solde d'ouverture 1 janvier 2010					
Prix d'acquisition	111.009.940,66	2.534.223,00	18.870.719,19	2.111.746,64	134.526.629,49
Amortissements cumulés	0,00	2.330.975,00	17.868.298,48	622.982,00	20.822.255,48
Valeur comptable nette	111.009.940,66	203.248,00	1.002.420,71	1.488.764,64	113.704.374,01
Variations 2007					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0,00	180.754,00	1.263.273,26	3.000,00	1.447.027,26
- résultant de regroupements d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements					
	0,00	134.289,00	1.324.788,36	181.664,68	1.640.742,04
Dépréciations particulières					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres					
	0,00	0,00	0,00	-61.749,07	-61.749,07
Solde de clôture 31 décembre 2010	111.009.940,66	249.713,00	940.905,61	1.248.350,89	113.448.910,16
Solde de clôture 31 décembre 2010					
Prix d'acquisition	111.009.940,66	2.714.978,00	20.132.755,52	2.070.895,57	135.928.569,75
Amortissements cumulés	0,00	2.465.265,00	19.191.849,91	822.544,68	22.479.659,59
Valeur comptable nette	111.009.940,66	249.713,00	940.905,61	1.248.350,89	113.448.910,16

Toutes les immobilisations incorporelles, à l'exception du goodwill, ont une durée de vie économique limitée. Le goodwill, contrairement à d'autres immobilisations incorporelles, ne fait pas l'objet d'amortissement, mais est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une dépréciation est actée en compte de résultat. La valeur recouvrable est calculée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs de la filiale concernée. Les principaux paramètres de calcul se rapportent à la prime de risque et à la croissance future de l'entreprise concernée. Ces variables sont déterminées à l'aide de données

d'expérience et d'une évaluation faite par la direction, et sont soumises à différents scénarios d'évolution de marché. Au 31 décembre 2010 et 2009, la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable du goodwill et aucune dépréciation n'a été actée.

Au 31 décembre 2010, le goodwill se rapporte à Keytrade Bank pour un montant de EUR 87.367.308,79 et à Europabank NV pour un montant de EUR 23.642.632,30 (idem en 2009).

Les charges de personnel directement attribuables liées au développement de logiciels et d'applications à usage interne sont portées à l'actif comme étant liées à des logiciels développés en interne et ensuite amortis sur leur durée de vie résiduelle.

Au 31 décembre 2010 et 2009, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sous la rubrique du goodwill et autres immobilisations incorporelles.

8. Actifs et passifs d'impôts exigibles et différés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés 31 décembre :

(in EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Actuele belastingen		
Activa	1.559.075,40	2.071.014,99
Verplichtingen	1.941.856,39	627.141,87
Totaal actuele belastingen	-382.780,99	1.443.873,12
Uitgestelde belastingen		
Activa	109.831.611,54	95.098.480,40
Verplichtingen	106.024.727,64	102.420.985,23
Totaal uitgestelde belastingen	3.806.883,90	-7.322.504,83

Ces actifs et passifs d'impôts n'ont pas fait l'objet d'une compensation par solde en 2010 et 2009.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Actifs d'impôts différés		
Avantages du personnel	4.422.738,67	4.560.844,17
Immobilisations corporelles et incorporelles	1.419.500,67	1.383.050,88
Provisions	6.168.808,67	7.729.975,85
Dépréciations	8.041.063,99	28.098,86
Regroupements d'entreprises	0,00	10.715.034,47
Dérivés et couvertures	81.523.638,30	64.485.260,82
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	1.520.476,99
Commissions agents activées	8.148.192,75	4.589.166,79
Autres	107.668,49	86.571,57
Total actifs d'impôts différés	109.831.611,54	95.098.480,40
Passifs d'impôts différés		
Commissions	24.271.633,38	21.996.231,11
Provisions	2.166.896,12	3.527.654,04
Dépréciations	0,00	-6.490.576,36
Regroupements d'entreprises	203.940,14	10.986.954,48
Dérivés et couvertures	79.938.238,90	63.082.241,16
Soulte IRS	14.560,37	19.624,89
Impairments portefeuille titres	-647.059,13	-647.059,13
AFS	42.481,92	9.905.600,51
Autres	34.035,94	40.314,53
Total passifs d'impôts différés	106.024.727,64	102.420.985,23
Total impôts différés	3.806.883,90	-7.322.504,83

L'évolution des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés en 2010 et 2009 se présente de la manière suivante:

(en EUR)	2010	2009
Solde d'ouverture	-7.322.504,83	12.575.335,47
Repris au résultat de l'exercice	2.207.563,96	4.742.630,15
Actifs financiers disponibles à la vente	8.921.824,77	-24.491.105,74
Hedge accounting (micro)	0,00	0,00
Autres	0,00	-149.364,71
Solde de clôture	3.806.883,90	-7.322.504,83

La composition des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés constatés en compte de résultat est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Commissions	1.283.623,70	1.827.028,29
Avantages du personnel	-138.105,50	-361.686,58
Immobilisations corporelles	-16.986,19	-35.570,27
Provisions	-200.409,57	1.560.882,64
Dépréciations	1.287.473,57	595.209,57
Goodwill/Amortissements EB et KTB	67.980,00	-403.565,27
Dérivés et couvertures	-170.294,23	814.866,59
Autres	94.282,18	745.465,18
Total charge d'impôts différés repris dans l'	2.207.563,96	4.742.630,15

Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est vraisemblable que l'actif d'impôt différé sera compensé par les bénéfices escomptés futurs. Au 31 décembre, les actifs d'impôts différés suivants n'ont pas été comptabilisés :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Différences temporelles	2.699.026,83	2.122.793,84
Pertes fiscales	524.669,55	524.669,55
Autres	1.828.723,50	1.515.459,20
Total actifs d'impôts différés non comptabilisés au bilan	5.052.419,88	4.162.922,59

Les autres actifs d'impôts différés non comptabilisés au bilan font surtout rapport à la déduction d'intérêt notional qui ne pouvait pas (complètement) être utilisée.

9. Autres actifs et passifs

La composition des autres actifs au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Charges payées d'avance	2.440.013,45	1.909.182,81
Produits à recevoir	1.086.762,22	1.052.272,27
Métaux précieux, biens et marchandises	333.557,16	332.060,90
Autres avances	3.897.657,18	3.105.925,74
Autres	1.108.864,64	1.205.026,63
Total autres actifs	8.866.854,65	7.604.468,35
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	8.758.110,41	7.493.739,08
à long terme	108.744,24	110.729,27

La composition des autres passifs au 31 décembre est la suivante :

(in EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Personeelsbeloningen	13.867.606,00	14.797.972,03
Sociale lasten	11.042.825,20	10.799.149,15
Toe te rekenen kosten	5.226.883,73	3.948.644,30
Over te dragen opbrengsten	114.643,95	108.953,00
Overige verplichtingen	16.714.308,47	14.120.560,57
Totaal overige verplichtingen	46.966.267,35	43.775.279,05
<u>Uitsplitsing van het totaal in:</u>		
Kortlopend (komt te vervallen binnen het jaar)	33.098.661,35	28.977.307,02
Langlopend	13.867.606,00	14.797.972,03

10. Passifs financiers évalués au coût amorti

10.1. Dépôts

La composition des dépôts au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts d'établissements de crédit	57.722.928,40	68.941.692,76
- dépôts à vue	4.620.642,67	5.448.725,03
- dépôts à terme	50.257.173,96	60.103.156,75
- autres dépôts	389.307,91	2.222.505,69
- intérêts courus	2.455.803,86	1.167.305,29
Dépôts (autres que d'établissements de crédit)	6.710.211.438,50	5.874.940.287,98
- dépôts à vue	1.316.160.514,01	1.132.047.075,43
- dépôts à terme	212.050.596,95	165.669.381,25
- dépôts d'épargne	5.107.904.952,44	4.515.756.891,98
- autres dépôts	37.644.035,90	27.994.071,85
- intérêts courus	36.451.339,20	33.472.867,47
Total dépôts	6.767.934.366,90	5.943.881.980,74

10.2. Titres de dette, y compris les obligations

Les titres de dette, y compris les obligations, sont exclusivement des bons de caisse dont la composition au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Bons de caisse	1.342.431.621,52	1.476.961.073,92
Obligations	30.037.646,80	33.421.357,20
Intérêts courus	30.811.892,45	32.929.996,66
Total titres de créance	1.403.281.160,77	1.543.312.427,78
<u>Décomposition du total:</u>		
à court terme (échéance < 1 an)	286.735.636,63	352.831.622,33
à long terme	1.116.545.524,14	1.190.480.805,62

Le Crédit Agricole applique la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt de son portefeuille bons de caisse. Les instruments de couverture consistent uniquement en accords de swaps de taux d'intérêt.

Des modifications dans la valeur réelle du portefeuille bons de caisse, attribuables au risque assuré, mènent à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique « Modifications dans la juste valeur des positions couvertes en cas de couverture à la juste valeur du risque de taux d'un portefeuille ». D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont comptabilisées en résultat via la rubrique « Adaptations de la juste valeur lors du traitement administratif des transactions de couverture ».

10.3. Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés se composent exclusivement de certificats subordonnés. La composition détaillée de leur durée résiduelle au 31 décembre se présente de la manière suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Echéance		
Exercice en cours	41.247.052,05	42.377.948,05
Exercice en cours +1	27.143.943,67	41.499.064,42
Exercice en cours +2	23.286.594,26	27.409.782,97
Exercice en cours +3	19.409.579,31	23.560.734,42
Exercice en cours +4	6.819.670,42	19.695.498,88
Au delà de l'exercice en cours +4	183.489.715,87	70.767.667,17
Intérêts courus	6.086.250,55	5.481.970,22
Total dettes subordonnées	307.482.806,12	230.792.666,13

10.4. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se composent principalement de comptes d'attente qui sont des comptes à court terme.

11. Passifs financiers liés aux actifs transférés

Le Groupe avait souscrit au 31 décembre plusieurs contrats de rachat d'une durée maximum de 6 mois. Ces passifs ont une ampleur de EUR 1.088.019.729,84 (2009: EUR 1.074.600.787,92). Concernant ces accords, des actifs financiers disponibles à la vente ayant une valeur comptable totale de EUR 1.068.921.189,50 (2009: EUR 1.017.516.978,00) ont été vendus et livrés. Les actifs financiers concernés restent figurer au bilan et le groupe reste exposé aux risques de taux d'intérêt et de crédit sur ces titres. La différence entre la valeur comptable des passifs et actifs financiers s'explique par le fait que les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur contrairement aux passifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

12. Provisions

La composition détaillée des provisions au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Litiges en suspens	Obligations au titre des retraites	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	4.176.927,34	619.292,51	8.086.231,62	12.882.451,47
Entrées	990.276,74	80.342,09	3.691.847,24	4.762.466,07
Montants utilisés	-1.107.584,33	-141.836,69	-150.826,34	-1.400.247,36
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,00	-1.069,25	0,00	-1.069,25
Acquisitions (sorties par voie de regroupements d'entreprises)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation du montant actualisé (écoulement du temps) et effet de toute modification du taux d'actualisation	0,00	425,75	0,00	425,75
Autres variations	24.837,12	0,00	0,00	24.837,12
Solde de clôture	4.084.456,87	557.154,41	11.627.252,52	16.268.863,80

Les litiges en cours se rapportent à différents sinistres et affaires juridiques. Le montant de la provision est calculé individuellement au cas par cas par le service juridique ou par le service du personnel s'il s'agit d'un sinistre impliquant un collaborateur.

Les pensions et autres engagements de retraite se rapportent aux prépensions et sont déterminés sur la base des montants actualisés que l'on s'attend à devoir payer dans le futur.

Les autres dispositions ont trait à la provision technique faite par la société d'assurance (EUR 11.602.285,52), de même qu'aux dossiers spécifiques qui ne sont pas en litiges et pour lesquels les montants sont connus et certains.

Du total des provisions, il est probable qu'un montant de EUR 3.059.375,67 sera dû dans le cours de l'année 2011.

13. Avantages du personnel

Les obligations découlant de régimes de pension à prestations définies sont constatées sous la rubrique des « Autres obligations ». Les actifs découlant de régimes de pension à prestations définies sont comptabilisés sous la rubrique des « Autres actifs ».

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'évolution de la valeur actuelle de l'obligation brute liée au régime de pension à prestations définies :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Solde d'ouverture	45.193.467,00	41.551.782,00
Le coût des services rendus au cours de la période	2.021.280,00	1.762.539,00
Le coût financier	2.035.537,00	2.585.032,00
Les cotisations des participants au régime	240.416,00	251.498,00
Les écarts actuariels	3.428.928,00	1.797.414,00
Les prestations payées	-3.454.571,00	-2.754.798,00
Le coût des services passés	0,00	0,00
Les liquidations	0,00	0,00
Solde de clôture	49.465.057,00	45.193.467,00

Des placements sont détenus en regard des obligations issues de la totalité des obligations liées au régime de pension à prestations définies.

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Solde d'ouverture	36.245.794,00	34.964.245,00
Le rendement attendu des actifs du régime	1.463.518,00	1.452.788,00
Les écarts actuariels	1.939.426,00	-787.641,00
Les cotisations de l'employeur	3.239.929,00	3.119.702,00
Les cotisations des participants au régime	240.416,00	251.498,00
Les prestations payées	-3.299.578,00	-2.754.798,00
Solde de clôture	39.829.505,00	36.245.794,00

Le rendement réel des actifs au cours de l'exercice 2010 s'élève à 3.550.071 (2009: EUR 807.695). Ces actifs ne comportent pas d'instruments financiers émis par le Groupe ni de placements immobiliers, ni d'actifs utilisés par le Groupe. Le total des actifs se compose à raison de 80% de titres de créances et à raison de 20% d'instruments de capitaux propres.

Pour déterminer le rendement attendu d'instruments de capitaux propres, il est fait appel à des données historiques et aux prévisions de gestionnaires d'investissement. Quant aux titres de créance, le rendement attendu est basé sur les rendements de marché disponibles.

Le tableau ci-dessous donne le détail du rapprochement entre la valeur actuelle de l'obligation brute et la juste valeur des actifs liés au régime de pension à prestations définies et les actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
L'obligation au titre des régimes à prestations définies	49.465.057,00	45.193.467,00
La juste valeur des actifs du régime définis	-39.829.505,00	-36.245.794,00
Etat de financement	9.635.552,00	8.947.673,00
Ecart actuariels non comptabilisés au bilan	4.232.054,00	5.850.300,00
Le coût des services passés non comptabilisé au bilan	0,00	0,00
Obligation nette au titre des régimes à prestations définies	13.867.606,00	14.797.973,00
Montants comptabilisés au bilan		
Passifs pour régimes à prestations définies	13.867.606,00	14.797.973,00
Actifs pour régimes à prestations définies	0,00	0,00
Obligation nette au titre des régimes à prestations définies	13.867.606,00	14.797.973,00

Le tableau ci-dessous donne le détail de la totalité des charges comptabilisées en compte de résultat au cours de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Le coût des services rendus au cours de la période	2.021.280,00	1.762.539,00
Le coût financier	2.035.537,00	2.585.032,00
Le rendement attendu des actifs du régime	-1.463.518,00	-1.452.788,00
Le coût des services passés	0,00	0,00
Les écarts actuariels	-128.744,00	-439.895,00
Charge totale comptabilisée en résultat	2.464.555,00	2.454.888,00

Les charges en rapport avec le régime de pension à prestations définies sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel.

Les principales hypothèses actuarielles figurent dans le tableau ci-dessous :

	2010	2009
Le taux d'actualisation	4,70%	6,40%
Le rendement attendu des actifs du régime	4,50%	4,50%
Les taux attendus d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%

Le tableau ci-dessous donne le détail du déficit du régime de pension à prestations définies ainsi que les ajustements liés à l'expérience :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Valeur actuelle de l'obligation	49.465.057,00	45.193.467,00	41.551.782,00	45.269.141,00	47.344.279,00
Juste valeur des actifs du régime	39.829.505,00	36.245.794,00	34.964.245,00	30.784.365,00	29.140.840,00
Deficit (surplus)	9.635.552,00	8.947.673,00	6.587.537,00	14.484.776,00	18.203.439,00
Les ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs du régime	-2.084.440,00	3.103.382,00	1.865.928,00	1.115.798,00	-687.817,00
Les ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs du régime	-1.939.426,00	-787.641,00	2.176.636,00	-437.524,00	1.276.457,00

Le Groupe s'attend à verser en 2011 des cotisations d'un montant de EUR 3.960.418 (2010: EUR 3.883.758) au régime de pension à prestations définies.

14. Dérivés

Un dérivé est un instrument financier dont la valeur évolue en fonction de changements que subit une valeur sous-jacente déterminée (taux d'intérêt, cours d'une devise, cours d'une action, indice, etc.) pour laquelle aucun investissement initial n'est exigé ou un investissement initial minime et dont le dénouement a lieu dans le futur.

Le groupe détient des dérivés à la fois à des fins de transaction et à des fins de couverture. Les dérivés détenus par le groupe au 31 décembre à des fins de transaction sont des contrats de swap de taux d'intérêt et des opérations de change à terme. Les transactions de couverture font uniquement l'objet d'opérations de swap de taux d'intérêt.

Un swap de taux d'intérêt implique l'accord de deux parties en vue d'échanger régulièrement des paiements d'intérêt. Dans la plupart des cas, une partie marque son accord d'effectuer des paiements d'intérêts durant toute la durée du contrat à des dates convenues, tandis que l'autre partie s'engage à effectuer des paiements d'intérêts à taux flottant par rapport à un taux de référence déterminé. D'une manière générale, les deux parties échangent des intérêts et non des capitaux. Le groupe détient également un instrument de taux d'intérêt dont une partie dépend d'un taux flottant et l'autre d'une stratégie de marché déterminée.

Quant aux opérations de change à terme, l'acheteur du contrat s'engage à acheter ou vendre une certaine quantité de devises à un moment déterminé dans le futur et à un prix convenu d'avance.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des dérivés détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (accord de swaps de taux d'intérêt)	35.464.772,15	31.500.000,00	1.217.275,46	1.042.456,98
- Autres	10.000.000,00	10.000.000,00	0,00	17.400,00
Devises étrangères				
- Opération de change à terme	5.057.151,05	5.062.524,84	1.144,20	6.507,05
Intérêts courus			317.350,17	203.355,52
Total dérivés détenus à des fins de transaction	50.521.923,20	46.562.524,84	1.535.769,83	1.269.719,55
(en EUR)	31/12/2009			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (accord de swaps de taux d'intérêt)	31.381.159,29	31.500.000,00	442.916,14	345.877,59
- Autres	10.000.000,00	10.000.000,00	250.300,00	0,00
Devises étrangères				
- Opération de change à terme	8.537.039,00	8.547.082,00	199.698,45	199.520,47
Intérêts courus			200.497,13	90.962,88
Total dérivés détenus à des fins de transaction	49.918.198,29	50.047.082,00	1.093.411,72	636.360,94

Le Groupe applique uniquement la couverture de juste valeur, le risque de fluctuations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif étant en l'occurrence couvert. Les portefeuilles d'actifs ou de passifs (macro-couverture), tout comme les actifs et passifs individuels (micro-couverture) font l'objet de relations de couverture.

Pour ce qui est de la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, trois portefeuilles ont été constitués qui sont couverts chacun séparément par des swaps de taux d'intérêt :

- portefeuille d'actifs comportant des crédits à la consommation, des crédits hypothécaires et des crédits d'investissement
- portefeuille d'investissement
- portefeuille de passifs composés de bons de caisse.

Au 31 décembre, le groupe possède une couverture de juste valeur d'un actif individuel. Un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale d'EUR 10.000.000 est détenu en couverture du risque de taux d'intérêt d'un emprunt obligataire.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la juste valeur des instruments de couverture détenus au 31 décembre :

31/12/2010				
(en EUR)	Notioneel		Boekwaarde	
	Te ontvangen	Te betalen	Activa	Passiva
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	157.000.000,00	2.470.301.744,47	4.096.667,83	226.374.370,83
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	10.000.000,00	0,00	0,00	5.801.844,00
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	167.000.000,00	2.470.301.744,47	4.096.667,83	232.176.214,83
31/12/2009				
(en EUR)	Notioneel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	559.000.000,00	2.379.374.628,14	14.243.634,67	185.534.762,30
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	10.000.000,00			5.875.662,00
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	569.000.000,00	2.379.374.628,14	14.243.634,67	191.410.424,30

Les inefficiences totales portées en compte de résultat s'élevaient au 31 décembre 2010 à -63.871,32 (2009: EUR -2.978.840,28).

(en EUR)	31/12/2010		31/12/2009	
	Profits	Pertes	Profits	Pertes
Couverture du risque de taux d'intérêt d'un actif ou passif individuel				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0,00	64.415,00	0,00	60.139,00
- variations de la juste valeur des instruments de couverture dérivés	69.620,00	0,00	24.301,00	0,00
Couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	48.183.219,41	0,00	22.037.916,98	0,00
- variations de la juste valeur des instruments de couverture dérivés	0,00	48.252.295,73	0,00	24.980.919,26
Total profits et pertes	48.252.839,41	48.316.710,73	22.062.217,98	25.041.058,26
Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture	-63.871,32		-2.978.840,28	

15. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif peut être négocié ou un passif peut être dénoué entre des parties bien informées disposées à effectuer une transaction en toute indépendance.

15.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le tableau ci-dessous reflète la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs figurant au bilan à leur coût amorti.

(en EUR)	31/12/2010		31/12/2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Prêts et créances	7.404.395.674,76	7.549.555.690,04	6.854.223.577,74	7.013.629.861,05
Sur établissements de crédits	396.817.805,42	396.898.657,50	338.567.933,87	338.607.178,48
Crédits à la consommation	362.111.375,49	360.299.322,51	341.049.465,07	339.611.541,61
Prêts hypothécaires	3.014.484.983,99	3.076.540.615,82	2.608.774.206,91	2.676.355.101,99
Crédits agricoles	1.881.764.319,83	1.941.093.840,61	1.855.378.329,35	1.917.175.745,18
Crédits professionnels (non-agricoles)	1.067.894.987,24	1.094.210.719,36	1.015.872.909,51	1.046.750.888,48
Prêts à court terme	258.405.750,46	257.074.181,61	257.331.082,60	256.027.335,13
Autres prêts et avances	395.105.854,09	395.627.754,38	408.182.593,52	410.035.017,68
Intérêts courus	27.810.598,24	27.810.598,24	29.067.052,49	29.067.052,49
Passifs				
Dépôts	6.767.934.366,90	6.771.101.502,17	5.943.881.980,74	5.945.728.089,43
Titres de créance	1.403.281.160,77	1.431.927.368,66	1.543.312.427,78	1.570.597.701,12
Passifs subordonnés	307.482.806,12	303.705.627,09	230.792.666,13	234.044.403,52

Pour la juste valeur des crédits, le calcul s'effectue à la valeur actuelle, à l'exception des crédits interbancaires dont la juste valeur est supposée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des dépôts à un an maximum est supposée être égale à la valeur comptable. Le calcul de la juste valeur des dépôts à plus d'un an, des créances et des obligations subordonnées s'effectue à partir d'une évaluation de la valeur actuelle.

15.2. Evaluation des actifs et passifs financiers repris à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous donnent la répartition de la juste valeur des actifs et passifs financiers en Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3 dépendamment de l'observabilité des inputs utilisés :

Niveau 1 : les cours (non adaptés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs similaires;

Niveau 2 : utilisation d'inputs autres que les cours observables pour l'actif et le passif, soit directement soit indirectement;

Niveau 3 : si la mesure d'une juste valeur fondée sur des données observables sur le marché n'est pas possible, celle-ci se fait à l'aide de données non-observables.

<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4.071.600,00	0,00	0,00	4.071.600,00
Dérivés	1.218.419,66	0,00	61.667,20	1.156.752,46
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	317.350,17	0,00	276.376,49	40.973,68
TOTAL	5.607.369,83	0,00	338.043,69	5.269.326,14
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	2.670.743.054,91	2.219.309.290,68	175.296.803,72	276.136.960,51
Fonds	29.129.086,26	23.999.360,60	5.129.725,66	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	45.870.174,83	41.047.554,65	2.280.099,17	2.542.521,01
TOTAL	2.745.742.316,00	2.284.356.205,93	182.706.628,55	278.679.481,52
<i>Dérivés de couverture</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	4.096.667,83	0,00	4.096.667,83	0,00
TOTAL	4.096.667,83	0,00	4.096.667,83	0,00

Juste valeur des actifs financiers 2010

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Dérivés	1.042.296,55	0,00	1.042.296,55	0,00
Autres	227.423,00	0,00	227.423,00	0,00
TOTAL	1.269.719,55	0,00	1.269.719,55	0,00
<i>Dérivés de couverture</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	232.176.214,83	0,00	232.176.214,83	0,00
TOTAL	232.176.214,83	0,00	232.176.214,83	0,00

Juste valeur des passifs financiers 2010

<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4.003.600,00	0,00	0,00	4.003.600,00
Dérivés	892.914,59	0,00	449.998,45	442.916,14
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	200.497,13	0,00	150.531,50	49.965,63
TOTAL	5.097.011,72	0,00	600.529,95	4.496.481,77
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	2.359.951.426,90	1.835.283.907,05	200.612.616,28	324.054.903,57
Fonds	13.290.313,00	0,00	13.290.313,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	39.276.838,84	33.360.304,84	2.674.414,00	3.242.120,00
TOTAL	2.412.518.578,74	1.868.644.211,89	216.577.343,28	327.297.023,57
<i>Dérivés de couverture</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	14.243.634,67	0,00	14.243.634,67	0,00
TOTAL	14.243.634,67	0,00	14.243.634,67	0,00

Juste valeur des actifs financiers 2009

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Dérivés	545.396,62	0,00	545.396,62	0,00
Autres	90.962,88	0,00	90.962,88	0,00
TOTAL	636.359,50	0,00	636.359,50	0,00
<i>Dérivés de couverture</i>	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	191.410.424,30	0,00	191.410.424,30	0,00
TOTAL	191.410.424,30	0,00	191.410.424,30	0,00

Juste valeur des passifs financiers 2009

Les actifs et passifs financiers pour lesquels aucun cours n'est disponible, sont évalués sur base d'estimations de marché obtenues auprès de contreparties financières externes de renommée. Ces estimations de valeur de marché sont contrôlées systématiquement par le département marchés financiers.

Aucun transfert important d'actifs ou passifs financiers n'a eu lieu entre le Niveau 1 et le Niveau 2.

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du Niveau 3 de fin 2009 jusqu'à fin 2010.

31/12/2010	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde d'ouverture	4.446.516,14	324.054.903,96
Résultats		
- via résultats réalisés (1)	781.836,32	-1.535.286,54
- via résultats non réalisés	0,00	1.689.679,53
Achats	0,00	0,00
Ventes	0,00	-11.258.648,90
Arrivés à échéance	0,00	-36.813.687,54
Transferts in/out Level 3	0,00	0,00
Solde de clôture	5.228.352,46	276.136.960,51

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du Niveau 3 de fin 2008 jusqu'à fin 2009.

31/12/2009	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde d'ouverture	15.080.671,56	291.030.424,70
Résultats	0,00	0,00
- via résultats réalisés (1)	1.041.762,58	-6.983.221,00
- via résultats non réalisés	0,00	12.981.886,00
Achats	183.482,00	65.003.889,84
Ventes	-11.859.400,00	-37.978.075,58
Arrivés à échéance	0,00	0,00
Transferts in/out Level 3	0,00	0,00
Solde de clôture	4.446.516,14	324.054.903,96

Un montant de EUR 2.070.742,88 des résultats non réalisés se rapporte à l'actif financier qui se trouve encore dans le portefeuille au 31 décembre 2010.

16. Capitaux propres

La composition des capitaux propres au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Capital	417.908.696,85	344.806.428,00
Réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente	-120.896,91	16.375.876,54
Réserves	242.618.001,26	228.045.978,51
Bénéfice net de l'année	45.172.259,15	42.722.364,64
Total fonds propres	705.578.060,35	631.950.647,69

Les Caisses coopératives agréées Agricaïsse et Lanbokas possèdent, ensemble avec la Fédération des Caisses du Crédit agricole, 50% des actions et des droits de vote attachés de la SA Crédit agricole. Les actions qu'elles détiennent de la sorte donnent droit à un tiers du bénéfice à distribuer. Les 50% d'actions restantes de la SA

Crédit Agricole sont détenues par la SAS Belgium CA, une société de droit français. Ces actions donnent droit à la moitié des droits de vote et à deux tiers du bénéfice à distribuer. Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du capital-actions en 2010 et en 2009 :

(en EUR)	2010		2009	
	nombre d'actions	capital	nombre d'actions	capital
Solde d'ouverture	23.191.486	344.806.428,00	20.061.460	298.394.107,24
- actions nominatives	968.299	69.238.913,28	968.299	61.638.913,28
- actions coopératives	22.223.187	275.567.514,72	19.093.161	236.755.193,96
Variations	5.330.828	73.102.268,85	3.130.026	46.412.320,76
- entrées/sorties de coopérateurs	5.330.828	66.102.268,85	3.130.026	38.812.320,76
- augmentation du capital	0	7.000.000,00	0	7.600.000,00
Solde de clôture	28.522.314	417.908.696,85	23.191.486	344.806.428,00
- actions nominatives	968.299	76.238.913,28	968.299	69.238.913,28
- actions coopératives	27.554.015	341.669.783,57	22.223.187	275.567.514,72

Les actions sont nominatives sans valeur nominale. Les actions coopératives ont une valeur nominale de EUR 12,40 par action. Toutes les actions sont payées.

Les autres réserves contiennent pour un montant de EUR 137.507.276,72 (2009: EUR 129.559.116,87) des réserves statutaires, dont EUR 61.484.421,38 (2009: EUR 58.117.432,43) qui ne rentrent pas tout de suite en ligne de compte pour l'allocation.

Les réserves de réévaluation se rapportent à des profits et pertes non réalisés sur des actifs financiers disponibles à la vente. Les autres réserves se rapportent à des bénéfices non distribués.

17. Contrats d'assurance

Le Crédit Agricole Assurances commercialise depuis septembre 2007, uniquement des assurances de risque de type "assurance solde restant dû", "assurance temporaire de décès" et "assurance solde de financement". L'assurance solde de financement n'a été lancée qu'en fin d'année 2008 ce qui explique que le portefeuille d'assurance pour ce produit se limite à quelques contrats.

Le groupe cible d'une assurance solde restant dû sont les personnes ou les sociétés qui ont contracté un emprunt et qui désirent assurer le remboursement total ou partiel de celui-ci en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où le crédit est contracté par une société). L'assurance solde restant dû prévoit, lors du décès de l'assuré, ou du premier décès de deux assurés, l'allocation d'un forfait, aligné, lors de l'établissement du contrat, sur (un pourcentage de) l'évolution prévue du solde d'un emprunt. En plus de cela, il est possible pour le preneur d'assurance de souscrire à l'une ou plusieurs assurances complémentaires. Ces possibles assurances complémentaires couvrent les risques "décès par accident", "décès successifs" et "invalidité".

Le groupe cible d'une assurance de solde de financement sont les personnes ou les sociétés qui contractent un crédit (emprunt à terme) et qui veulent assurer le remboursement total ou partiel de l'emprunt en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où l'emprunt est contracté par une société). L'assurance de solde de financement prévoit, lors du décès de l'assuré ou lors du premier décès de deux assurés, l'allocation d'un forfait qui est déterminé lors du contrat, et aligné sur la somme totale des mensualités dues de l'emprunt. Le capital assuré diminue mensuellement d'une mensualité.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des passifs d'assurance, des actifs au titre des cessions en réassurance, des produits et des charges qui découlent des contrats d'assurance :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Provisions techniques brut		
Provision d'assurance vie	11.599.560,51	7.907.714,64
Provision pour sinistres	178.157,45	149.884,98
Parts des réassureurs		
Provision d'assurance vie	0,00	0,00
Provision pour sinistres	175.433,81	0,00
Primes		
Primes brutes	7.992.982,69	7.035.038,08
Primes cédées aux réassureurs	817.413,05	399.296,04
Charge des sinistres		
Brut	698.018,09	324.304,09
Parts des réassureurs	712.681,19	187.408,70

Le tableau ci-dessous détaille les mutations dans les provisions techniques dans le courant de 2010 et de 2009 :

(en EUR)	2010		2009	
	Brut	Réassureurs	Brut	Réassureurs
Solde d'ouverture	8.057.599,62	0,00	3.561.181,06	88.385,42
Primes brutes	7.992.982,69	0,00	7.035.038,07	0,00
Décomptes sur primes	-1.469.868,77	0,00	-1.030.610,72	0,00
Primes de risque prélevées	-2.869.251,06	0,00	-1.600.916,80	0,00
Frais prélevés	-210.756,65	0,00	-126.561,16	0,00
Produits d'intérêts assignés	328.761,30	0,00	191.422,01	0,00
Indemnités (mouvements de réserves)	-81.498,40	175.433,81	27.867,88	-88.385,42
Autres	29.749,23	0,00	179,28	0,00
Solde de clôture	11.777.717,96	175.433,81	8.057.599,62	0,00

La provision technique a été estimée suffisante fin 2010. Pour l'assurance de solde restant dû, les Conditions Générales déterminent que les tarifs (parmi lesquels ceux pour les primes de risque, les divers frais de tarif et les taux d'intérêts techniques) peuvent être adaptés par l'assureur dans le cadre d'une révision de tarif générale pour la catégorie d'assurances à laquelle l'accord appartient ou si les obligations légales ou réglementaires imposent ceci.

Cette révision est possible :

- si l'assureur est d'avis que l'équilibre du portefeuille assuré soit mis en danger par une hausse du degré de risque de(s) l'événement(s) assuré(s) concerné(s) auprès de la population, la population du marché de l'assurance Belge ou dans le propre portefeuille;
- si les circonstances se présentent qui permettent à l'assureur, selon la loi, de passer à une adaptation de tarif;
- s'il peut montrer que le prix de revient pour gérer un contrat a augmenté depuis la date de signature de l'accord;
- si le taux d'intérêt appliqué n'est plus conforme au marché.

Ceci signifie que lors d'une insuffisance éventuelle de provisions pour couvrir les cash-flows contractuels futurs, la société a la possibilité d'exécuter une révision de tarif.

En 2008, aucune modification n'a été apportée dans les hypothèses qui sont utilisées pour évaluer les passifs.

18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie figurant au tableau des flux de trésorerie est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Espèces	28.088.857,53	27.259.246,19
Dépôts auprès des autres banques	78.438.273,00	56.467.770,00
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	106.527.130,53	83.727.016,19

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comportent exclusivement des comptes à vue et des dépôts auprès d'autres banques d'une durée de maximum trois mois.

Notes relatives au bilan pour les années comptables 2010 et 2011

1. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales au 31 décembre se présentent comme suit :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Espèces	55.668.621,70	28.088.857,18
Réserve monétaire	312.397.658,48	120.896.979,78
Total trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	368.066.280,18	148.985.836,96
dont repris en trésorerie et équivalents de trésorerie	55.668.621,70	28.088.857,53

Cette rubrique comporte exclusivement les comptes à vue et les dépôts de réserve monétaire auprès de la Banque nationale de Belgique. Les avoirs de réserve monétaire ne sont pas disponibles pour les transactions quotidiennes du Groupe.

2. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne la composition détaillée des actifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Actifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	51.307.010,58	1.218.419,66
Titres de créance	4.109.600,00	4.071.600,00
Intérêts courus	7.854.144,05	317.350,17
Total actifs détenus à des fins de transaction	63.270.754,63	5.607.369,83
Passifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	60.821.699,52	1.066.364,03
Titres de créance	0,00	0,00
Intérêts courus	5.580.303,54	203.355,52
Total passifs détenus à des fins de transaction	66.402.003,06	1.269.719,55

En 2011 comme en 2010, aucun actif financier n'a été détenu à des fins de transaction en tant que sûreté octroyée en vertu d'obligations, le cas échéant conditionnelles.

3. Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau suivant détaille la composition des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Prêts et créances	5.019.346,46	4.861.249,34
Intérêts courus	35.625,00	36.416,67
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.054.971,46	4.897.666,01

À la fin de 2011, il n'y avait pas d'actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat fournis en garantie de passifs ou de passifs éventuels.

L'exposition maximale de cette rubrique au risque de crédit s'élève à EUR 5 Mio. Aucun dérivé de crédit ou instrument similaire n'a été conclu afin de limiter l'exposition maximale au risque de crédit.

4. Actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ci-dessous donne la composition détaillée du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Obligations d'Etat	2.641.072.681,00	1.284.468.682,46
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- cotés	601.331.286,28	1.049.172.558,49
- non cotés	298.690.484,09	353.148.021,82
- titres dépréciés	-9.953.483,04	-16.046.208,00
Actions et autres titres à revenu variable		
- cotés	7.065.381,00	29.129.086,26
- non cotés	5.164.811,83	0,00
- titres dépréciés	0,00	0,00
Titres immobilisés	6.952.572,32	6.615.786,36
Intérêts courus	62.993.173,71	45.870.174,83
Total actifs financiers disponibles à la vente	3.613.316.907,19	2.752.358.102,22
Décomposition du total :		
à court terme (échéance < 1 an)	314.842.614,68	501.130.045,56
à long terme	3.298.474.292,51	2.251.228.056,66

En 2011 comme en 2010, aucun actif financier n'a fait l'objet d'un reclassement d'évaluation, de l'évaluation au coût amorti à l'évaluation à la juste valeur ou inversement. Il n'a pas été fait usage de la possibilité de reclassification selon les modifications de l'IAS 39 et de l'IFRS 7, décrétés par l'IASB en octobre 2008.

Fin 2011, la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente octroyés à titre de sûreté en vertu d'obligations issues de différents contrats de rachat était de EUR 858.386.221,00 (en 2010 EUR 1.068.921.189,50).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente au cours des exercices 2011 et 2010.

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Solde d'ouverture	2.752.358.102,22	2.418.531.682,00
Acquisition Centea	2.433.346.704,36	0,00
Fluctuations des taux de changes	3.083.584,85	4.153.106,46
Acquisitions	1.060.472.296,44	657.019.530,21
Réalisations et venues à échéance	-2.564.049.397,70	-305.610.094,78
Valorisation actuarielle	-36.397.191,70	-2.811.238,38
Fluctuations de valeur réelles par fonds propres	688.799,07	-25.107.062,00
Dépréciations	-6.804.162,18	-411.000,00
Autres mouvements	-189.154,00	0,00
Intérêts courus	-29.192.674,17	6.593.178,71
Solde de clôture	3.613.316.907,19	2.752.358.102,22

Dans le courant de 2011, des réductions de valeur furent comptabilisées pour un montant total de EUR 6.804.162,18 sur divers titres (2010: EUR 411.000,00). Un montant de EUR 9.896.958,85 (2010 : EUR 6.214.000,00) de réductions de valeur a été utilisé sur des actifs financiers vendus au cours de l'exercice.

	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
31/12/2011			
Solde d'ouverture	16.046.279,71	785.250,00	16.831.529,71
Dotations de réductions de valeur	6.804.162,18	0,00	6.804.162,18
Reprises de réductions de valeur	0,00	0,00	0,00
Utilisations des dépréciations d'actifs définitivement supprimés du bilan	-12.896.958,85	0,00	-12.896.958,85
Solde de clôture	9.953.483,04	785.250,00	10.738.733,04
31/12/2010			
Solde d'ouverture	22.139.208,00	495.250,00	22.634.458,00
Dotations de réductions de valeur	121.000,00	290.000,00	411.000,00
Reprises de réductions de valeur	0,00	0,00	0,00
Utilisations des dépréciations d'actifs définitivement supprimés du bilan	-6.214.000,00	0,00	-6.214.000,00
Solde de clôture	16.046.208,00	785.250,00	16.831.458,00

Une partie du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente se voit appliquer une macro-couverture. Le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'obligations possédant des caractéristiques analogues est couvert à l'aide d'un portefeuille de contrats de swaps de taux d'intérêt. Les variations de juste valeur du portefeuille d'obligations attribuables à un risque couvert donnent lieu à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique

«Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille» en regard du compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement en sens inverse dans le compte de résultat. D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont reprises en compte de résultat sous la rubrique «Profits et pertes en comptabilité de couverture ». Une relation de micro-couverture est également appliquée. En l'occurrence, un swap de taux d'intérêt a été conclu en couverture des fluctuations de taux d'intérêt d'une obligation sous-jacente.

5. Prêts et créances

5.1. Prêts et créances sur établissements de crédit

Les prêts et créances sur établissements de crédit se présentent de la manière suivante au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Placements auprès d'autres banques	1.274.937.630,83	95.002.923,95
repris en équivalents de caisse	79.519.086,24	16.074.673,00
Prêts et avances aux autres banques	361.560.640,00	301.814.881,47
repris en équivalents de caisse	91.827.791,00	62.363.600,00
Dépréciations	0,00	0,00
Intérêts courus	4.978.326,77	2.339.139,98
Total prêts et créances sur établissements de crédits	1.641.476.597,60	399.156.945,40
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	1.456.100.883,29	399.156.945,40
à long terme	185.375.714,31	0,00

Fin 2011 et 2010, les prêts et créances sur les établissements de crédit n'ont pas fait l'objet de dépréciations.

5.2. Prêts et créances sur la clientèle

Les prêts et créances sur la clientèle se présentent de la manière suivante au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Encours		
Crédits à la consommation	652.264.991,72	380.239.613,82
Prêts hypothécaires	9.441.647.959,54	3.037.063.173,89
Crédits agricoles	1.934.113.891,14	1.909.093.911,47
Crédits professionnels (non-agricoles)	1.562.856.401,60	1.107.592.008,30
Prêts à court terme	259.918.289,79	271.672.883,49
Autres prêts et avances	1.026.931.879,79	419.611.206,62
Dépréciations		
Crédits à la consommation	-25.844.630,50	-18.128.238,33
Prêts hypothécaires	-56.354.752,52	-22.578.189,90
Crédits agricoles	-27.759.844,26	-27.329.591,64
Crédits professionnels (non-agricoles)	-44.877.006,29	-39.697.021,05
Prêts à court terme	-15.755.879,38	-13.267.133,03
Autres prêts et avances	-48.550.077,01	-24.505.352,53
Intérêts courus	37.862.527,36	25.471.458,26
Total prêts et créances à la clientèle	14.696.453.750,98	7.005.238.729,36
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	1.192.894.519,22	1.122.446.729,45
à long terme	13.270.324.571,85	5.629.089.545,66
indéterminé	233.234.659,91	253.702.454,25

Le Crédit agricole applique la couverture de juste valeur par le biais de la couverture du risque de taux d'intérêt sur un portefeuille de crédits. Le portefeuille de crédits couverts comporte :

- les crédits à la consommation
- les crédits d'investissement à court terme
- les crédits d'investissement à long terme au secteur agricole
- les crédits d'investissement à long terme aux PME
- les crédits hypothécaires

Les instruments de couverture se composent uniquement de swaps de taux d'intérêt, et depuis 2011, également de caps et de swaptions. Les variations de la valeur du portefeuille de crédits, attribuables au risque couvert, donnent lieu à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique «Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille » en regard du compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement en sens inverse dans le compte de résultat. D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont reprises en compte de résultat sous la rubrique «Profits et pertes en comptabilité de couverture ». Une relation de micro-couverture est également appliquée.

Les tableaux ci-dessous illustrent en détail l'évolution des dépréciations sur les prêts et créances au cours des exercices 2011 et 2010 :

31/12/2011	Prêts à la consommation	Prêts hypothécaires	Crédits agricoles	Crédits professionnels (non-agricoles)	Prêts à court terme	Autres prêts et créances
Solde d'ouverture	25.396.495,37	48.312.948,73	27.329.591,64	46.766.862,85	13.387.425,66	49.293.485,66
Additions	6.529.979,84	20.638.587,16	8.589.456,89	10.691.143,00	4.962.594,20	9.355.328,15
Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
récupérées	4.281.370,89	9.893.226,36	6.509.658,11	8.033.813,71	2.484.134,92	6.374.221,08
amorties	2.488.688,85	2.922.922,26	1.649.546,16	3.262.409,72	110.005,56	3.984.480,60
Autres mouvements	688.215,03	219.365,25	0,00	-1.284.776,35	0,00	259.964,88
Solde de clôture	25.844.630,50	56.354.752,52	27.759.844,26	44.877.006,07	15.755.879,38	48.550.077,01

31/12/2010	Prêts à la consommation	Prêts hypothécaires	Crédits agricoles	Crédits professionnels (non-agricoles)	Prêts à court terme	Autres prêts et créances
Solde d'ouverture	14.266.325,50	18.563.375,16	24.306.006,70	36.807.192,26	8.205.747,10	21.979.327,85
Additions	7.417.014,01	8.478.897,39	12.707.896,49	12.472.992,52	8.055.440,91	7.291.800,47
Reprises						
récupérées	2.784.361,65	4.482.594,23	5.401.792,68	6.657.289,41	2.337.203,28	2.898.071,02
amorties	1.071.865,24	350.095,77	4.282.518,87	2.806.305,36	656.851,70	1.789.756,63
Autres mouvements	301.125,71	368.607,35	0,00	-119.568,96	0,00	-77.948,14
Solde de clôture	18.128.238,33	22.578.189,90	27.329.591,64	39.697.021,05	13.267.133,03	24.505.352,53

Le solde d'ouverture comprend le solde de la balance d'ouverture de Centea au 01/07/2011.

Dans les autres prêts et créances se trouvent entre autre les contrats de location-financement. La composition détaillée des créances de location-financement au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Investissement brut		
- 1 an max.	47.045.341,27	35.844.707,29
- >= 1an et < 5ans	136.000.045,64	106.070.875,80
- >= 5 ans	1.619.802,49	1.719.491,03
Produits financiers non acquis	0,00	15.600.194,87
Investissement net		
- 1 an max.	48.989.870,32	35.512.193,10
- >= 1an et < 5 jaar	119.554.595,60	91.242.494,41
- >= 5 ans	1.166.643,04	1.221.545,74

Fin 2011, le total des dépréciations de créances de location-financement s'élevait à EUR 10.577.038,45 (en 2010: EUR 9.348.341,17).

6. Immobilisations corporelles

Fin 2011 et 2010, aucune catégorie d'immobilisations corporelles n'a fait l'objet de dépréciations.

La composition des immobilisations corporelles au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2010					
Prix d'acquisition	30.759.373,13	16.393.084,51	14.802.680,57	12.743.740,31	74.698.878,52
Amortissements cumulés	17.084.618,14	12.584.466,60	9.587.941,81	10.520.216,54	49.777.243,09
Valeur comptable nette	13.674.754,99	3.808.617,91	5.214.738,76	2.223.523,77	24.921.635,43
Variations 2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées	1.125.370,38	2.008.215,15	922.470,61	1.884.052,31	5.940.108,45
Sorties	0,00	0,00	0,00	34.752,29	34.752,29
Amortissements	1.152.593,66	2.144.697,16	1.437.750,46	674.454,74	5.409.496,02
Autres	-3.279,29	-38.054,91	184.103,30	-214.344,47	-71.575,37
Solde de clôture 31 décembre 2010	13.644.252,42	3.634.080,99	4.883.562,21	3.184.024,58	25.345.920,20
Solde d'ouverture 1 janvier 2011					
Prix d'acquisition	31.881.464,22	17.802.241,44	15.862.184,72	14.278.916,72	79.824.807,10
Amortissements cumulés	18.237.211,80	14.168.160,45	10.978.622,02	11.094.892,14	54.478.886,41
Valeur comptable nette	13.644.252,42	3.634.080,99	4.883.562,70	3.184.024,58	25.345.920,69
Variations 2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entrées	1.574.064,39	9.308.821,90	1.392.680,65	1.478.017,08	13.753.584,02
Sorties	0,00	0,00	0,00	55.810,00	55.810,00
Amortissements	1.787.406,79	2.560.665,24	1.483.609,83	848.583,23	6.680.265,09
Acquisition Centea	24.168.380,69	0,00	367.088,25	103.168,28	24.638.637,22
Autres	0,00	0,00	-398,69	-11,46	-410,15
Solde de clôture 31 décembre 2011	37.599.290,71	10.382.237,65	5.159.323,08	3.860.805,25	57.001.656,69
Solde de clôture 31 décembre 2011					
Prix d'acquisition	57.623.909,30	26.640.190,45	19.663.823,24	15.964.227,54	119.892.150,53
Amortissements cumulés	20.024.618,59	16.257.952,80	14.504.501,16	12.103.421,29	62.890.493,84
Valeur comptable nette	37.599.290,71	10.382.237,65	5.159.322,08	3.860.806,25	57.001.656,69

Le Groupe n'a pas constitué d'immobilisations corporelles en sûreté d'obligations.

7. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La composition du goodwill et autres immobilisations incorporelles au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels acquis	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2010					
Prix d'acquisition	1 111.009.940,66	2.534.223,00	18.870.719,19	2.111.746,64	134.526.629,49
Amortissements cumulés	0,00	2.330.975,00	17.868.298,48	622.982,00	20.822.255,48
Valeur comptable nette	1 111.009.940,66	203.248,00	1.002.420,71	1.488.764,64	113.704.374,01
Variations 2009					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0,00	180.754,00	1.263.273,26	3.000,00	1.447.027,26
- résultant de regroupements d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	0,00	134.289,00	1.324.788,36	181.664,68	1.640.742,04
Dépréciations particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	-61.749,07	-61.749,07
Solde de clôture 31 décembre 2010	1 111.009.940,66	249.713,00	940.905,61	1.248.350,89	113.448.910,16
Solde d'ouverture 1 janvier 2011					
Prix d'acquisition	1 111.009.940,66	2.714.978,00	20.132.753,52	1.940.524,89	135.798.197,07
Amortissements cumulés	0,00	2.465.265,00	19.191.847,91	692.174,00	22.349.286,91
Valeur comptable nette	1 111.009.940,66	249.713,00	940.905,61	1.248.350,89	113.448.910,16
Variations 2010					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0,00	266.102,00	3.224.215,40	27.152,00	3.517.469,40
- résultant de regroupements d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sorties	0,00	0,00	10.775,79	0,00	10.775,79
Amortissements	0,00	160.603,00	1.878.845,25	140.070,69	2.179.518,94
Dépréciations particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	513,70	0,00	513,70
Solde de clôture 31 décembre 2011	1 111.009.940,66	355.212,00	2.276.013,67	1.135.432,20	114.776.598,53
Solde de clôture 31 décembre 2011					
Prix d'acquisition	1 111.009.940,66	2.981.080,00	23.225.606,83	1.985.574,89	139.202.202,38
Amortissements cumulés	0,00	2.625.868,00	20.949.593,16	850.142,69	24.425.603,85
Valeur comptable nette	1 111.009.940,66	355.212,00	2.276.013,67	1.135.432,20	114.776.598,53

Toutes les immobilisations incorporelles, à l'exception du goodwill, ont une durée de vie économique limitée. Le goodwill, contrairement à d'autres immobilisations incorporelles, ne fait pas l'objet d'amortissement, mais est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une dépréciation est actée en compte de résultat. La valeur recouvrable est calculée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs de la filiale concernée. Les principaux paramètres de calcul se rapportent à la prime de risque et à la croissance future de l'entreprise concernée. Ces variables sont déterminées à l'aide de données

d'expérience et d'une évaluation faite par la direction, et sont soumises à différents scénarios d'évolution de marché. Au 31 décembre 2011 et 2010, la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable du goodwill et aucune dépréciation n'a été actée.

Au 31 décembre 2011, le goodwill se rapporte à Keytrade Bank pour un montant de EUR 87.367.308,79, et à Europabank NV pour un montant de EUR 23.642.632,30 (idem en 2010). L'acquisition de Centea SA a donné lieu à un léger badwill de EUR 1,4 Mio directement comptabilisé dans le compte de résultat.

Les charges de personnel directement attribuables liées au développement de logiciels et d'applications à usage interne sont portées à l'actif comme étant liées à des logiciels développés en interne et ensuite amortis sur leur durée de vie résiduelle.

Au 31 décembre 2011 et 2010, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sous la rubrique du goodwill et autres immobilisations incorporelles.

8. Actifs et passifs d'impôts exigibles et différés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Impôts exigibles		
Actifs	1.604.277,45	1.559.075,40
Passifs	3.820.911,59	1.941.856,39
Total impôts exigibles	-2.216.634,14	-382.780,99
Impôts différés		
Actifs	280.111.254,30	109.831.611,54
Passifs	248.442.140,84	107.463.202,79
Total impôts différés	31.669.113,46	2.368.408,75

Les chiffres du 31/12/2010 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable pour les régimes de retraite.

Ces actifs et passifs d'impôts n'ont pas fait l'objet d'une compensation par solde en 2011 et 2010.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Actifs d'impôts différés		
Avantages du personnel	4.128.590,29	4.422.738,67
Immobilisations corporelles et incorporelles	1.454.257,20	1.419.500,67
Provisions	11.478.513,96	6.168.808,67
Comptes à terme	222.880,21	0,00
Bons de caisse	839.918,15	0,00
Dépréciations	13.161.094,88	8.041.063,99
Goodwill ⁽¹⁾	10.850.994,47	0,00
Dérivés et couvertures	228.920.837,44	81.523.638,30
Actifs financiers disponibles à la vente	-669.844,04	0,00
Commissions agents activées	9.703.487,93	8.148.192,75
Autres	20.523,83	107.668,49
Total actifs d'impôts différés	280.111.254,30	109.831.611,54
Passifs d'impôts différés		
Commissions	24.411.259,61	24.271.633,38
Immobilisations corporelles	3.600.291,33	0,00
Avantages du personnel	-106.336,34	1.438.475,15
Provisions	1.668.476,76	2.166.896,12
Crédits	38.942.268,01	0,00
Dépréciations	-8.293.570,05	0,00
Goodwill ⁽¹⁾	10.986.954,48	0,00
Dérivés et couvertures	179.785.652,71	79.938.238,90
Soulte IRS	9.495,85	14.560,37
Impairments portefeuille titres	-175.491,16	-647.059,13
AFS	-2.409.711,71	42.481,92
Autres	22.851,34	237.976,08
Total passifs d'impôts différés	248.442.140,84	107.463.202,79
Total impôts différés	31.669.113,46	2.368.408,74

Les chiffres du 31/12/2010 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable pour les régimes de retraite.

L'évolution des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés en 2011 et 2010 se présente de la manière suivante:

(en EUR)	2011	2010
Solde d'ouverture	2.368.408,75	-7.322.504,83
Acquisition Centea	26.380.995,71	0,00
Repris au résultat de l'exercice	2.661.710,55	2.207.563,96
Actifs financiers disponibles à la vente	-1.475.967,22	8.921.824,77
Hedge accounting (micro)	0,00	0,00
Autres	1.733.965,66	-1.438.475,15
Solde de clôture	31.669.113,46	2.368.408,75

Les chiffres du 31/12/2010 ont été modifiés en raison de la modification de méthode comptable pour les régimes de retraite.

La composition des actifs et passifs d'impôts exigibles et différés constatés en compte de résultat est la suivante :

(in EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Commissions	-468.778,68	-2.275.402,26
Avantages du personnel	-294.148,39	-138.105,50
Immobilisations corporelles	-23.142,50	-16.986,19
FTA Immobilisations incorporelles	-88.022,19	0,00
FTA OLO	6.307.024,37	0,00
Perte fiscale	-13.048.919,95	0,00
FTA Provisions	593.080,91	0,00
FTA créd-BC-term	584.369,21	0,00
Provision reagra	500.643,34	1.704.085,89
Provisions	234.497,93	-29.520,93
Dépréciations	2.150.335,29	1.287.473,57
Goodwill/Amortissements EB en KTB	67.980,00	67.980,00
Dérivés et couvertures	970.093,11	-170.294,23
Soultés IRS	5.064,52	5.064,52
LOCOM	0,00	0,00
Frais d'établissement	-28.603,91	-30.970,45
Immobilisations incorporelles (software)	157.105,81	73.026,75
Vectis	0,00	0,00
deferred taxes Els	3.683.886,77	-1.874.974,53
AFS	0,00	0,00
impairments portefeuille	-471.567,97	0,00
commissions activées	1.884.550,08	3.559.025,97
Autres	-53.737,21	47.161,35
Total charge d'impôts différés pour l'année	2.661.710,55	2.207.563,96

Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est vraisemblable que l'actif d'impôt différé sera compensé par les bénéfices escomptés futurs.

Au 31 décembre, les actifs d'impôts différés suivants n'ont pas été comptabilisés :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Différences temporelles	2.320.676,84	2.699.026,83
Pertes fiscales	524.669,55	524.669,55
Autres	1.022.823,92	1.828.723,50
Total actifs d'impôts différés non comptabilisés au bilan	3.868.170,31	5.052.419,88

Les autres actifs d'impôts différés non comptabilisés au bilan font surtout rapport à la déduction d'intérêt notional qui ne pouvait pas (complètement) être utilisée.

9. Autres actifs et passifs

La composition des autres actifs au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Charges payées d'avance	3.799.406,95	2.440.013,45
Produits à recevoir	4.755.965,38	1.086.762,22
Métaux précieux, biens et marchandises	291.215,50	333.557,16
Autres avances	4.154.818,44	3.897.657,18
Autres	659.616,68	1.108.864,64
Total autres actifs	13.661.022,95	8.866.854,65
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	13.462.284,42	8.758.110,41
à long terme	198.881,89	108.744,24

La composition des autres passifs au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Avantages du personnel	15.493.458,46	13.867.606,00
Charges sociales	15.926.201,47	11.042.825,20
Charges à payer	9.943.030,75	5.226.883,73
Produits à reporter	838.294,06	114.643,95
Autres passifs	31.045.112,76	16.714.308,47
Total autres passifs	73.246.097,50	46.966.267,35
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	57.752.639,04	33.098.661,35
à long terme	15.493.458,46	13.867.606,00

10. Passifs financiers évalués au coût amorti

10.1. Dépôts

La composition des dépôts au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts d'établissements de crédit	53.517.376,28	57.722.928,40
- dépôts à vue	47.662.135,14	4.620.642,67
- dépôts à terme	3.159.384,10	50.257.173,96
- autres dépôts	322.788,96	389.307,91
- intérêts courus	2.373.068,08	2.455.803,86
Dépôts (autres que d'établissements de crédit)	14.841.861.632,24	6.710.211.438,50
- dépôts à vue	2.119.176.756,08	1.316.160.514,01
- dépôts à terme	641.497.128,21	212.050.596,95
- dépôts d'épargne	11.916.590.990,07	5.107.904.952,44
- autres dépôts	124.239.647,74	37.644.035,90
- intérêts courus	40.357.110,14	36.451.339,20
Total dépôts	14.895.379.008,52	6.767.934.366,90

10.2. Titres de dette, y compris les obligations

Les titres de dette, y compris les obligations, sont exclusivement des bons de caisse dont la composition au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Bons de caisse	2.803.043.997,36	1.342.431.621,52
Obligations	26.339.524,00	30.037.646,80
Intérêts courus	58.937.172,85	30.811.892,45
Total titres de créance	2.888.320.694,21	1.403.281.160,77
Décomposition du total:		
à court terme (échéance < 1 an)	1.015.396.494,32	286.735.636,63
à long terme	1.872.924.199,90	1.116.545.524,14

Le Crédit Agricole applique la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt de son portefeuille bons de caisse. Les instruments de couverture consistent uniquement en accords de swaps de taux d'intérêt. Des modifications dans la valeur réelle du portefeuille bons de caisse, attribuables au risque assuré, mènent à une adaptation de la valeur comptable via la rubrique « Modifications dans la juste valeur des positions couvertes en cas de couverture à la juste valeur du risque de taux d'un portefeuille ». D'éventuelles inefficiences de la relation de couverture sont comptabilisées en résultat via la rubrique « Adaptations de la juste valeur lors du traitement administratif des transactions de couverture ».

10.3. Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés se composent exclusivement de certificats subordonnés. La composition détaillée de leur durée résiduelle au 31 décembre se présente de la manière suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Echéance		
Exercice en cours	0,00	41.247.052,05
Exercice en cours + 1	27.686.950,32	27.143.943,67
Exercice en cours + 2	23.723.947,87	23.286.594,26
Exercice en cours + 3	19.773.707,40	19.409.579,31
Exercice en cours + 4	7.230.978,11	6.819.670,42
Au delà de l'exercice en cours +4	275.004.866,76	183.489.715,87
Intérêts courus	7.064.636,59	6.086.250,55
Total dettes subordonnées	360.485.087,06	307.482.806,12

10.4. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se composent exclusivement de comptes d'attente qui sont des comptes à court terme.

11. Passifs financiers liés aux actifs transférés

Le Groupe avait souscrit au 31 décembre plusieurs contrats de rachat d'une durée maximum de 6 mois. Ces passifs s'élèvent à EUR 858.175.745,72 (2010: EUR 1.098.041.730,22). Concernant ces accords, des actifs financiers disponibles à la vente ayant une valeur comptable totale de EUR 858.386.221,00 (2010: EUR 1.068.921.189,50) ont été vendus et livrés. Les actifs financiers concernés restent figurer au bilan et le groupe reste exposé aux risques de taux d'intérêt et de crédit sur ces titres. La différence entre la valeur comptable des passifs et actifs financiers s'explique par le fait que les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur contrairement aux passifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

12. Provisions

La composition détaillée des provisions au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	Obligations au titre			Total
	Litiges en suspens	des retraites	Autres provisions	
Solde d'ouverture	4.084.456,68	557.154,41	11.627.252,52	16.268.863,61
Entrées	477.750,05	193.114,58	3.770.711,95	4.441.576,58
Acquisition Centea	3.495.164,52	4.300.864,00	958.984,00	8.755.012,52
Montants utilisés	-403.907,13	-128.483,26	-532.974,00	-1.065.364,39
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	-303.695,72	0,00	0,00	-303.695,72
Acquisitions (sorties par voie de regroupements d'entreprises)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation du montant actualisé (écoulement du temps) et effet de toute modification du taux d'actualisation	0,00	7.825,21	0,00	7.825,21
Autres variations	-92.034,24	-4.300.864,00	-435.978,00	-4.828.876,24
Solde de clôture	7.257.734,16	629.610,94	15.387.996,47	23.275.341,57

Les litiges en cours se rapportent à différents sinistres et affaires juridiques. Le montant de la provision est calculé individuellement au cas par cas par le service juridique, ou par le service du personnel s'il s'agit d'un sinistre impliquant un collaborateur.

Les pensions et autres obligations de pension se rapportent aux prépensions et sont déterminées sur la base des montants actualisés que l'on s'attend à devoir payer dans le futur.

Les autres dispositions ont trait à la provision technique faite par la société d'assurance (EUR 14.475.406,47), de même qu'aux dossiers spécifiques qui ne sont pas en litiges et pour lesquels les montants sont connus et certains.

Du total des provisions, il est probable qu'un montant de EUR 3.857.705,77 sera dû dans le cours de l'année 2012.

13. Avantages du personnel

Les obligations découlant de régimes de pension à prestations définies sont constatées sous la rubrique des « Autres obligations ». Les actifs découlant de régimes de pension à prestations définies sont comptabilisés sous la rubrique des « Autres actifs ».

Depuis le 1er Janvier 2011, le groupe n'applique plus la méthode du corridor, mais les gains et pertes actuariels sont immédiatement et intégralement comptabilisés dans les résultats non réalisés (méthode SoRIE). Cela a donné lieu à l'ajustement des montants suivants dans le bilan et compte de résultat pour les exercices clos les 31/12/2010 et le 31/12/2009.

	2010			2009		
	SoRIE	corridor	delta 2010	SoRIE	corridor	delta 2009
Balans						
Autres passifs	42.734.213,35	46.966.267,35	-4.232.054,00	37.924.979,05	43.775.279,05	-5.850.300,00
Impôts différés	107.463.202,79	106.024.727,64	1.438.475,15	104.409.502,20	102.420.985,23	1.988.516,97
Plus-value de réévaluation : gains et pertes actuariels sur les retraites	2.878.562,76	0,00	2.878.562,76	3.861.783,03	0,00	3.861.783,03
Total ajustements bilan			84.983,91			0,00
Compte de pertes et profits						
Frais de personnel	75.544.501,12	75.415.757,12	128.744,00	70.664.628,80	70.664.628,80	0,00
Impôts	16.602.996,65	16.646.756,74	-43.760,09	7.743.602,50	7.743.602,50	0,00
Total ajustements resultat			84.983,91			0,00

Autant le Crédit Agricole que Centea ont un régime de pension à prestations définies. Les autres entités du groupe utilisent des régimes à cotisations définies.

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'évolution de la valeur actuelle de l'obligation brute liée au régime de pension à prestations définies :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010
	Crédit Agricole	Centea	
Solde d'ouverture	49.465.057,00	5.943.936,00	45.193.467,00
Le coût des services rendus au cours de la période	2.181.894,00	290.252,00	2.021.280,00
Le coût financier	2.049.559,00	169.057,00	2.035.537,00
Les cotisations des participants au régime	248.229,00	0,00	240.416,00
Les écarts actuariels	825.390,00	272.828,00	3.428.928,00
Les prestations payées	-3.615.196,00	-24.224,00	-3.454.571,00
Le coût des services passés	0,00	0,00	0,00
Les liquidations	0,00	0,00	0,00
Solde de clôture	51.154.933,00	6.651.849,00	49.465.057,00

Des placements sont détenus en regard des obligations issues de la totalité des obligations liées au régime de pension à prestations définies.

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010
	Crédit Agricole	Centea	
Solde d'ouverture	39.829.505,00	4.076.148,00	36.245.794,00
Le rendement attendu des actifs du régime	1.448.676,00	80.047,00	1.463.518,00
Les écarts actuariels	-3.835.598,00	-12.972,00	1.939.426,00
Les cotisations de l'employeur	3.389.999,00	410.222,00	3.239.929,00
Les cotisations des participants au régime	248.229,00	0,00	240.416,00
Les prestations payées	-3.296.707,00	-24.224,00	-3.299.578,00
Solde de clôture	37.784.104,00	4.529.221,00	39.829.505,00

Le rendement réel des actifs au cours de l'exercice 2011 s'élève à -2.233.126 pour le régime de retraite du Crédit Agricole (2010: EUR 3.550.071) et à EUR 67.075 pour celui de Centea. Ces actifs ne comportent pas d'instruments financiers émis par le Groupe, ni de placements immobiliers, ni d'actifs utilisés par le Groupe. Le total des actifs se compose à 80% de titres de créances et à 20% d'instruments de capitaux propres en ce qui concerne le régime de retraite du Crédit Agricole et à 63,63% de titres de créances et 36,37% d'instruments de capitaux propres en ce qui concerne le régime de retraite de Centea.

Pour déterminer le rendement attendu d'instruments de capitaux propres, il est fait appel à des données historiques et aux prévisions de gestionnaires d'investissement. Quant aux titres de créance, le rendement attendu est basé sur les rendements de marché disponibles.

Le tableau ci-dessous donne le détail du rapprochement entre la valeur actuelle de l'obligation brute et la juste valeur des actifs liés au régime de pension à prestations définies et les actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010
	Crédit Agricole	Centea	
L'obligation au titre des régimes à prestations définies	51.154.933,00	6.651.849,00	49.465.057,00
La juste valeur des actifs du régime définis	-37.784.104,00	-4.529.221,00	-39.829.505,00
Etat de financement	13.370.829,00	2.122.628,00	9.635.552,00
Ecart actuariels non comptabilisés au bilan	0,00	0,00	0,00
Le coût des services passés non comptabilisé au bilan	0,00	0,00	0,00
Obligation nette au titre des régimes à prestations définies	13.370.829,00	2.122.628,00	9.635.552,00
Montants comptabilisés au bilan			
Passifs pour régimes à prestations définies	13.370.829,00	2.122.628,00	9.635.552,00
Actifs pour régimes à prestations définies	0,00	0,00	0,00
Obligation nette au titre des régimes à prestations définies	13.370.829,00	2.122.628,00	9.635.552,00

Le tableau ci-dessous donne le détail de la totalité des charges comptabilisées en compte de résultat au cours de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010
	Crédit Agricole	Centea	
Le coût des services rendus au cours de la période	2.181.894,00	290.252,00	2.021.280,00
Le coût financier	2.049.559,00	169.057,00	2.035.537,00
Le rendement attendu des actifs du régime	-1.448.676,00	-80.047,00	-1.463.518,00
Le coût des services passés	0,00	0,00	0,00
Les écarts actuariels	0,00	0,00	0,00
Charge totale comptabilisée en résultat	2.782.777,00	379.262,00	2.593.299,00

Les charges en rapport avec le régime de pension à prestations définies sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel.

Les principales hypothèses actuarielles figurent dans le tableau ci-dessous :

	2011		2010
	Crédit Agricole	Centea	
Le taux d'actualisation	4,30%	5,40%	4,70%
Le rendement attendu des actifs du régime	4,50%	4,50%	4,50%
Les taux attendus d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%

Le tableau ci-dessous donne le détail du déficit du régime de pension à prestations définies ainsi que les ajustements liés à l'expérience :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
	Crédit Agricole	Centea				
Valeur actuelle de l'obligation	51.154.933,00	6.651.849,00	49.465.057,00	45.193.467,00	41.551.782,00	45.269.141,00
Juste valeur des actifs du régime	37.784.104,00	4.529.221,00	39.829.505,00	36.245.794,00	34.964.245,00	30.784.365,00
Deficit (surplus)	13.370.829,00	2.122.628,00	9.635.552,00	8.947.673,00	6.587.537,00	14.484.776,00
Les ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs du régime	1.517.086,00	66.588,00	2.084.440,00	3.103.382,00	1.865.928,00	1.115.798,00
Les ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs du régime	3.835.598,00	12.972,00	-1.939.426,00	-787.641,00	2.176.636,00	-437.524,00

Le Groupe s'attend à devoir verser en 2012 des cotisations d'un montant de EUR 3.883.449 (2011: EUR 3.960.418) au régime de pension à prestations définies du Crédit Agricole, et de EUR 853 005 pour Centea.

14. Dérivés

Un dérivé est instrument financier dont la valeur évolue en fonction de changements que subit une valeur sous-jacente déterminée (taux d'intérêt, cours d'une devise, cours d'une action, indice, etc.) pour laquelle aucun investissement initial n'est exigé ou un investissement initial minime et dont le dénouement a lieu dans le futur.

Le Groupe détient des dérivés à la fois à des fins de transaction et à des fins de couverture. Les dérivés détenus par le Groupe au 31 décembre à des fins de transaction sont des contrats de swap de taux d'intérêt, des caps, des swaptions et des opérations de change à terme. Les transactions de couverture font l'objet d'opérations de swap de taux d'intérêt et depuis 2011, aussi de caps et de swaptions.

Un swap de taux d'intérêt implique l'accord de deux parties en vue d'échanger régulièrement des paiements d'intérêt. Dans la plupart des cas, une partie marque son accord d'effectuer des paiements d'intérêts durant toute la durée du contrat à des dates convenues, tandis que l'autre partie s'engage à effectuer des paiements d'intérêts à taux flottant par rapport à un taux de référence déterminé. D'une manière générale, les deux parties échangent des intérêts et non des capitaux. Le Groupe détient également un instrument de taux d'intérêt dont une partie dépend d'un taux flottant et l'autre d'une stratégie de marché déterminée.

Un cap est une option de taux avec laquelle le taux d'intérêt maximum pour l'acheteur du cap est limitée à un niveau prédéterminé pour différentes périodes.

Un swaption est une option sur un swap qui permet, au propriétaire du swaption, d'acquiescer le droit et non l'obligation de procéder à une date donnée à un swap d'intérêt dont les caractéristiques sont fixées à l'avance.

Quant aux opérations de change à terme, l'acheteur du contrat s'engage à acheter ou vendre une certaine quantité de devises à un moment déterminé dans le futur et à un prix convenu d'avance.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des dérivés détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (accord de swaps de taux d'intérêt)	612.210.526,32	617.210.526,32	37.567.373,48	51.136.396,97
- Autres	1.807.402.616,54	1.598.703.077,00	13.738.042,44	9.683.292,47
Devises étrangères				
- Opération de change à terme	331.696,11	360.539,28	1.594,75	2.008,64
Intérêts courus			7.854.143,96	5.580.303,54
Total dérivés détenus à des fins de transaction	2.419.944.838,97	2.216.274.142,60	59.161.154,63	66.402.001,62
(en EUR)	31/12/2010			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (accord de swaps de taux d'intérêt)	35.464.772,15	31.500.000,00	1.217.275,46	1.042.456,98
- Autres	10.000.000,00	10.000.000,00	0,00	17.400,00
Devises étrangères				
- Opération de change à terme	5.057.151,05	5.062.524,84	1.144,20	6.507,05
Intérêts courus			317.350,17	203.355,52
Total dérivés détenus à des fins de transaction	50.521.923,20	46.562.524,84	1.535.769,83	1.269.719,55

Le Groupe applique uniquement la couverture de juste valeur, le risque de fluctuations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif étant en l'occurrence couvert. Les portefeuilles d'actifs ou de passifs (macro-couverture), tout comme les actifs et passifs individuels (micro-couverture) font l'objet de relations de couverture.

Pour ce qui est de la couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, trois portefeuilles ont été constitués qui sont couverts chacun séparément par des swaps de taux d'intérêt :

- portefeuille d'actifs comportant des crédits à la consommation, des crédits hypothécaires et des crédits d'investissement
- portefeuille d'investissement
- portefeuille de passifs composés de bons de caisse

Depuis 2011, la couverture de juste valeur est également utilisée avec des caps et des swaptions. Le Crédit Agricole et Centea ont implicitement liés aux prêts hypothécaires avec taux d'intérêt révisable, des portefeuilles synthétiques de caps comme position couverte sur laquelle la couverture de juste valeur du risque de taux est appliquée aux contrats de caps et swaptions achetés (portefeuille de couverture).

Le Crédit Agricole et Centea ont constitué trois portefeuilles d'actifs ou de passifs bilanciaires comme position couverte sur laquelle la couverture de juste valeur du risque de crédit (portefeuille de couverture) est effectuée avec des contrats de swaps de taux d'intérêt. Keytrade Bank applique la couverture de juste valeur des actifs et passifs individuels. Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de reporting.

Au 31 décembre, le Groupe possède une couverture de juste valeur d'un actif individuel. Un swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale de EUR 10.000.000 est détenu en couverture du risque de taux d'intérêt d'un emprunt obligataire.

Le tableau ci-dessous donne le détail de la juste valeur des instruments de couverture détenus au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	5.460.064.896,43	5.997.931.547,70	47.860.925,17	624.936.408,51
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	10.000.000,00	0,00	0,00	6.807.456,00
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	5.470.064.896,43	5.997.931.547,70	47.860.925,17	631.743.864,51
(en EUR)	31/12/2010			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	157.000.000,00	2.470.301.744,47	4.096.667,83	226.374.370,83
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	10.000.000,00	0,00	0,00	5.801.844,00
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	167.000.000,00	2.470.301.744,47	4.096.667,83	232.176.214,83

Les inefficiences totales portées en compte de résultat s'élevaient au 31 décembre 2011 à -355.820,06 (2010: EUR -63.871,32).

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010	
	Profits	Pertes	Profits	Pertes
Couverture du risque de taux d'intérêt d'un actif ou passif individuel				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0,00	1.016.240,00	0,00	64.415,00
- variations de la juste valeur des instruments de couverture dérivés	1.019.219,00	0,00	69.620,00	0,00
Couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	254.388.491,37	5.913.363,99	48.183.219,41	0,00
- variations de la juste valeur des instruments de couverture dérivés	-3.960.248,27	244.873.678,17	0,00	48.252.295,73
Total profits et pertes	251.447.462,10	251.803.282,16	48.252.839,41	48.316.710,73
Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture	-355.820,06		-63.871,32	

15. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif peut être négocié ou un passif peut être dénoué entre des parties bien informées en la matière disposées à effectuer une transaction en toute indépendance.

15.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le tableau ci-dessous reflète la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs figurant au bilan à leur coût amorti.

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Prêts et créances	16.337.930.348,59	16.913.395.017,87	7.404.395.674,76	7.549.555.690,04
Sur établissements de crédits	1.635.210.262,52	1.635.409.046,18	396.817.805,42	396.898.657,50
Crédits à la consommation	630.721.799,10	630.728.392,74	362.111.375,49	360.299.322,51
Prêts hypothécaires	9.360.257.584,14	9.764.304.097,94	3.014.484.983,99	3.076.540.615,82
Crédits agricoles	1.906.354.046,88	1.997.177.058,67	1.881.764.319,83	1.941.093.840,61
Crédits professionnels (non-agricoles)	1.989.057.415,74	2.070.484.732,78	1.067.894.987,24	1.094.210.719,36
Prêts à court terme	258.013.903,41	256.033.773,62	258.405.750,46	257.074.181,61
Autres prêts et avances	515.474.481,67	516.417.060,81	395.105.854,09	395.627.754,38
Intérêts courus	42.840.855,13	42.840.855,13	27.810.598,24	27.810.598,24
Passifs				
Dépôts	14.895.379.008,52	14.902.325.846,58	6.767.934.366,90	6.771.101.502,17
Titres de créance	2.888.320.694,21	2.961.783.655,65	1.403.281.160,77	1.431.927.368,66
Passifs subordonnés	360.485.087,06	383.132.672,43	307.482.806,12	303.705.627,09

Pour la juste valeur des crédits, le calcul s'effectue à la valeur actuelle, à l'exception des crédits interbancaires dont la juste valeur est supposée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des dépôts à un an maximum est supposée être égale à la valeur comptable. Le calcul de la juste valeur des dépôts à plus d'un an, des créances et des obligations subordonnées s'effectue à partir d'une évaluation de la valeur actuelle.

15.2. Evaluation des actifs et passifs financiers repris à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous donnent la répartition de la juste valeur des actifs et passifs financiers en Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3 dépendamment de l'observabilité des inputs utilisés :

Niveau 1 : les cours (non adaptés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs similaires;

Niveau 2 : utilisation d'inputs autres que les cours observables pour l'actif et le passif, soit directement soit indirectement;

Niveau 3 : si la mesure d'une juste valeur fondée sur des données observables sur le marché n'est pas possible, celle-ci se fait à l'aide de données non-observables.

<i>Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Crédits	5.019.346,46	0,00	5.019.346,46	0,00
Intérêts courus	35.625,00	0,00	35.625,00	0,00
TOTAL	5.054.971,46	0,00	5.054.971,46	0,00
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4.109.600,00	0,00	0,00	4.109.600,00
Dérivés	51.307.010,58	0,00	49.755.784,89	1.551.225,69
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	7.854.144,05	0,00	7.643.008,53	211.135,52
TOTAL	63.270.754,63	0,00	57.398.793,42	5.871.961,21
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3.535.090.660,25	3.114.068.278,49	168.522.285,94	252.500.095,82
Fonds	8.277.501,00	8.277.501,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	62.993.173,89	58.738.178,50	1.677.858,36	2.577.137,03
TOTAL	3.606.361.335,14	3.181.083.957,99	170.200.144,30	255.077.232,85
<i>Dérivés de couverture</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	25.056.953,26	0,00	25.056.953,26	0,00
Swaptions	10.733.542,67	0,00	10.733.542,67	0,00
Caps	12.070.429,24	0,00	12.070.429,24	0,00
TOTAL	47.860.925,17	0,00	47.860.925,17	0,00

Juste valeur des actifs financiers 2011

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Dérivés	66.402.003,06	0,00	66.402.003,06	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	66.402.003,06	0,00	66.402.003,06	0,00
<i>Dérivés de couverture</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	631.743.864,51	0,00	631.743.864,51	0,00
Swaptions	0,00	0,00	0,00	0,00
Caps	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	631.743.864,51	0,00	631.743.864,51	0,00

Juste valeur des passifs financiers 2011

<i>Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Crédits	4.861.249,34	0,00	4.861.249,34	0,00
Intérêts courus	36.416,67	0,00	36.416,67	0,00
TOTAL	4.897.666,01	0,00	4.897.666,01	0,00
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4.071.600,00	0,00	0,00	4.071.600,00
Dérivés	1.218.419,66	0,00	61.667,20	1.156.752,46
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	317.350,17	0,00	276.376,49	40.973,68
TOTAL	5.607.369,83	0,00	338.043,69	5.269.326,14
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	2.670.743.054,91	2.219.309.290,68	175.296.803,72	276.136.960,51
Fonds	29.129.086,26	23.999.360,60	5.129.725,66	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt courus	45.870.174,83	41.047.554,65	2.280.099,17	2.542.521,01
TOTAL	2.745.742.316,00	2.284.356.205,93	182.706.628,55	278.679.481,52
<i>Dérivés de couverture</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	4.096.667,83	0,00	4.096.667,83	0,00
TOTAL	4.096.667,83	0,00	4.096.667,83	0,00

Juste valeur des actifs financiers 2010

<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Dérivés	1.042.296,55	0,00	1.042.296,55	0,00
Autres	227.423,00	0,00	227.423,00	0,00
TOTAL	1.269.719,55	0,00	1.269.719,55	0,00
<i>Dérivés de couverture</i>				
	Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Interest Rate Swaps	232.176.214,83	0,00	232.176.214,83	0,00
TOTAL	232.176.214,83	0,00	232.176.214,83	0,00

Juste valeur des passifs financiers 2010

Les actifs et passifs financiers pour lesquels aucun cours n'est disponible, sont évalués sur base d'estimations de marché obtenues auprès de contreparties financières externes de renommée. Ces estimations de valeur de marché sont contrôlées systématiquement par le département marchés financiers.

Aucun transfert important d'actifs ou passifs financiers n'a eu lieu entre le Niveau 1 et le Niveau 2.

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du Niveau 3 de fin 2010 jusqu'à fin 2011.

31/12/2011	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		Actifs financiers disponibles à la vente
	Titres de créances	Dérivés	Titres de créances
Solde d'ouverture	4.071.600,00	1.156.752,46	276.136.960,51
Résultats	0,00	0,00	0,00
- via résultats réalisés (1)	38.000,00	394.473,23	-198.952,72
- via résultats non réalisés	0,00	0,00	-9.213.725,87
Achats	0,00	0,00	17.513.033,42
Ventes	0,00	0,00	-31.566.503,16
Arrivés à échéance	0,00	0,00	-170.716,36
Transferts in/out Level 3	0,00	0,00	0,00
Solde de clôture	4.109.600,00	1.551.225,69	252.500.095,82

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du Niveau 3 de fin 2009 jusqu'à fin 2010.

31/12/2010	Actifs financiers détenus à des fins de transaction		Actifs financiers disponibles à la vente
	Titres de créances	Dérivés	Titres de créances
Solde d'ouverture	4.003.600,00	442.916,14	324.054.903,96
Résultats	0,00	0,00	0,00
- via résultats réalisés (1)	68.000,00	713.836,32	-1.535.286,54
- via résultats non réalisés	0,00	0,00	1.689.679,53
Achats	0,00	0,00	0,00
Ventes	0,00	0,00	-11.258.648,90
Arrivés à échéance	0,00	0,00	-36.813.687,54
Transferts in/out Level 3	0,00	0,00	0,00
Solde de clôture	4.071.600,00	1.156.752,46	276.136.960,51

Un montant de EUR 542.650,00 du compte de profits et pertes se rapporte aux actifs financiers de Niveau 3, qui sont encore dans le portefeuille au 31 décembre 2011 (2010: EUR 2.070.742,88).

16. Capitaux propres

La composition des capitaux propres au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Capital	822.079.149,00	417.908.696,85
Réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente	-789.345,14	-120.896,91
Ecart actuariels sur les retraites	-386.812,42	2.878.562,76
Réserves	247.733.782,07	242.618.001,26
Bénéfice net de l'année	55.479.960,27	45.172.259,15
Total fonds propres	1.124.116.733,79	708.456.623,11

Les Caisses coopératives agréées Agricaïsse et Lanbokas possèdent, ensemble avec la Fédération des Caisses du Crédit Agricole, 50% des actions (actions A) et des droits de vote y afférents de la SA Crédit Agricole. Les 50% d'actions restantes (actions de catégorie B) de la SA Crédit Agricole sont détenus par la SAS Belgium CA, une société de droit français. Ces actions donnent droit à la moitié des droits de vote. Au cours de l'année 2011 SAS Belgium CA a augmenté le capital du Crédit Agricole SA de EUR 250.000.000. Cette transaction a donné lieu à l'émission de 2.991.539 actions sans droit de vote (actions C). Le Groupe ne détient pas d'actions propres.

Le tableau ci-dessous reflète l'évolution du capital-actions en 2011 et en 2010 :

(en EUR)	2011		2010	
	nombre d'actions	capital	nombre d'actions	capital
Solde d'ouverture	28.522.314	417.908.696,85	23.191.486	344.806.428,00
- actions nominatives	968.299	76.238.913,28	968.299	69.238.913,28
- actions coopératives	27.554.015	341.669.783,57	22.223.187	275.567.514,72
Variations	14.860.124	404.170.452,15	5.330.828	73.102.268,85
- entrées/sorties de coopérateurs	11.868.585	147.170.452,15	5.330.828	66.102.268,85
- augmentation du capital	2.991.539	250.000.000,00	0	7.000.000,00
- augmentation du capital	0	7.000.000,00		
Solde de clôture	43.382.438	822.079.149,00	28.522.314	417.908.696,85
- actions nominatives	3.959.838	333.238.913,28	968.299	76.238.913,28
- actions coopératives	39.422.600	488.840.235,72	27.554.015	341.669.783,57

Les actions sont nominatives sans valeur nominale. Les actions coopératives ont une valeur nominale de EUR 12,40 par action. Toutes les actions sont payées.

Les autres réserves contiennent pour un montant de EUR 138.982.955,22 (2010: EUR 137.507.276,72) des réserves statutaires, dont EUR 65.096.648,23 (2010: EUR 61.484.421,38) qui ne rentrent pas tout de suite en ligne de compte pour l'allocation.

Les réserves de réévaluation se rapportent à des profits et pertes non réalisés sur des actifs financiers disponibles à la vente. Les autres réserves se rapportent à des bénéfices non distribués.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 avril 2012, de distribuer un dividende de EUR 16,2 par action à l'actionnaire principal pour les actions B, de EUR 8,06 par action aux caisses coopératives agréées pour les actions A et de EUR 2,60 par action pour les actions C. Le dividende distribué aux caisses coopératives agréées retourne dans les fonds propres du Groupe par les réserves. Les caisses coopératives agréées Agricaïsse et Lanbokas distribuent avec les caisses coopératives régionales un dividende de 5% sur leur part dans le capital coopératif. Le dividende total de l'exercice 2011 s'élève à EUR 48.592.377,48 dont EUR 7.354.741,94 qui restent dans les fonds propres du Groupe.

Le 15 Décembre 2011 un dividende intermédiaire d'un montant de EUR 10.000.000 des réserves disponibles était versé aux actionnaires du Crédit Agricole SA, aux caisses coopératives agréées et à SAS Belgium CA.

17. Contrats d'assurances

Le Crédit Agricole Assurances commercialise depuis septembre 2007, uniquement des assurances de risque de type "assurance solde restant dû", "assurance temporaire de décès" et "assurance solde de financement".

Le groupe cible d'une assurance solde restant dû sont les personnes ou les sociétés qui ont contracté un emprunt et qui désirent assurer le remboursement total ou partiel de celui-ci en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où le crédit est contracté par une société). L'assurance solde restant dû prévoit, lors du décès de l'assuré, ou du premier décès de deux assurés, l'allocation d'un forfait, aligné, lors de l'établissement du contrat, sur (un pourcentage de) l'évolution prévue du solde d'un emprunt. En plus de cela, il est possible pour le preneur d'assurance de souscrire à l'une ou plusieurs assurances complémentaires. Ces possibles assurances complémentaires couvrent les risques "décès par accident", "décès successifs" et "invalidité". L'assurance invalidité supplémentaire n'est plus commercialisée depuis le 1er Janvier 2010.

Le groupe cible d'une assurance de solde de financement sont les personnes ou les sociétés qui contractent un crédit (emprunt à terme) et qui veulent assurer le remboursement total ou partiel de l'emprunt en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où l'emprunt est contracté par une société). L'assurance de solde de financement prévoit, lors du décès de l'assuré ou lors du premier décès de deux assurés, l'allocation d'un forfait qui est déterminé lors du contrat, et aligné sur la somme totale des mensualités dues de l'emprunt. Le capital assuré diminue mensuellement d'une mensualité.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des passifs d'assurance, des actifs au titre des cessions en réassurance, des produits et des charges qui découlent des contrats d'assurance :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Provisions techniques brut		
Provision d'assurance vie	14.454.635	11.599.561
Provision pour sinistres	147.680	178.157
Parts des réassureurs		
Provision d'assurance vie	0	0
Provision pour sinistres	126.910	175.434
Primes		
Primes brutes	8.484.338	7.992.983
Primes cédées aux réassureurs	1.326.408	817.413
Charge des sinistres		
Brut	612.100	698.018
Parts des réassureurs	523.488	712.681

Le tableau ci-dessous détaille les mutations dans les provisions techniques dans le courant de 2011 et de 2010 :

(en EUR)	2011		2010	
	Brut	Réassureurs	Brut	Réassureurs
Solde d'ouverture	11.777.718	175.434	8.057.600	0
Primes brutes	8.484.338	0	7.992.983	0
Décomptes sur primes	-1.551.363	0	-1.469.869	0
Primes de risque prélevées	-4.021.401	0	-2.869.251	0
Frais prélevés	-275.504	0	-210.757	0
Produits d'intérêts assignés	439.013	0	328.761	0
Indemnités (mouvements de réserves)	-226.157	-48.524	-81.498	175.434
Autres	-24.329	0	29.749	0
Solde de clôture	14.602.315	126.910	11.777.718	175.434

La provision technique a été estimée suffisante fin 2011. Pour l'assurance de solde restant dû, les Conditions Générales déterminent que les tarifs (parmi lesquels ceux pour les primes de risque, les divers frais de tarif et les taux d'intérêts techniques) peuvent être adaptés par l'assureur dans le cadre d'une révision de tarif générale pour la catégorie d'assurances à laquelle l'accord appartient ou si les obligations légales ou réglementaires imposent ceci.

Cette révision est possible :

- si l'assureur est d'avis que l'équilibre du portefeuille assuré soit mis en danger par une hausse du degré de risque de(s) l'événement(s) assuré(s) concerné(s) auprès de la population, la population du marché de l'assurance Belge ou dans le propre portefeuille;
- si les circonstances se présentent qui permettent à l'assureur, selon la loi, de passer à une adaptation de tarif;
- s'il peut montrer que le prix de revient pour gérer un contrat a augmenté depuis la date de signature de l'accord;
- si le taux d'intérêt appliqué n'est plus conforme au marché.

Ceci signifie que lors d'une insuffisance éventuelle de provisions pour couvrir les cash-flows contractuels futurs, la société a la possibilité d'exécuter une révision de tarif.

18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie figurant au tableau des flux de trésorerie est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Espèces	55.668.621,26	28.088.857,53
Dépôts auprès des autres banques	171.346.877,00	78.438.273,00
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	227.015.498,26	106.527.130,53

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comportent exclusivement des comptes à vue et des dépôts auprès d'autres banques d'une durée de maximum trois mois.

19. Acquisition de Centea SA

Le 01/07/2011 le Crédit Agricole SA a acquis 99,58% des actions de la banque d'épargne belge Centea SA du groupe KBC pour un montant de EUR 524,78 Mio. Centea offre un service financier complet pour les particuliers, indépendants, professions libérales et petites entreprises. Vous pouvez également y obtenir des méthodes de paiement quotidiennes, diverses formes d'épargne, tous les investissements et un large éventail de formules de crédit. Vu que la structure du bilan et les produits bancaires qu'offre la S.A. Centea sont très similaires à la structure du bilan et à l'offre de produits du Crédit Agricole SA, la reprise de Centea SA dans le groupe Crédit Agricole s'inscrit parfaitement dans la politique de croissance que mène celui-ci ces dernières années.

L'acquisition a été réalisée à un prix qui se rapproche des fonds propres de Centea et par conséquent a donné lieu à la comptabilisation immédiate dans le compte de profits et pertes d'un minime badwill d'un montant de EUR 1,4 Mio. Cet écart de 0,27% par rapport à la valeur totale de Centea SA indique que le juste prix a été négocié pour l'acquisition de ces actions de KBC SA, un prix qui correspond donc très étroitement à la valeur réelle de Centea SA.

Le bilan ci-dessous montre les montants repris dans le groupe au 01/07/2011 de Centea SA pour chaque grande catégorie d'actifs acquis et passifs repris. Lors de la mise en forme de ce bilan d'ouverture la méthode d'acquisition a été appliquée selon l'IFRS 3. Les actifs identifiables acquis et les passifs repris ont été enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les différences de valeur les plus importantes ont été notées dans les crédits (si positives) et dans le taux d'intérêt de couverture de ces crédits au moyen des positions sur dérivés (si négatif).

Actif	1/07/2011
(en EUR)	
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	164.726.407,18
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	67.017.020,35
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	2.433.346.704,36
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	7.672.134.284,37
Dérivés utilisés à des fins de couverture	5.064.748,60
Variations de la juste valeur des éléments couverts en cas de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0,00
Actifs corporels	24.638.637,22
Goodwill et Autres immobilisations incorporelles	0,00
Actifs d'impôt	73.984.776,45
<i>Actifs d'impôt courant</i>	0,00
<i>Actifs d'impôt différés</i>	73.984.776,45
Autres actifs	12.475.334,52
Total Actif	10.453.387.913,05

Passif	1/07/2011
(en EUR)	
Dépôts de banques centrales	113.538,30
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	38.150.626,48
Passifs financiers évalués au coût amorti	8.678.585.158,55
<i>Dépôts</i>	7.205.438.200,49
<i>Établissements de crédit</i>	2.292.129,67
<i>Établissements autres que de crédit</i>	7.203.146.070,82
<i>Titres de créance, y compris les obligations</i>	1.377.617.198,47
<i>Passifs subordonnés</i>	0,00
<i>Autres passifs financiers</i>	95.529.759,59
Passifs financiers liés aux actifs transférés	968.013.000,00
Dérivés utilisés à des fins de couverture	162.665.614,48
Variations de la juste valeur des éléments couverts d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0,00
Provisions	8.755.011,76
Passifs d'impôt	56.819.780,82
<i>Passifs d'impôt courant</i>	9.216.000,00
<i>Passifs d'impôt différés</i>	47.603.780,82
Autres passifs (y compris contrats de location-financement)	12.919.185,72
Total Passif	9.926.021.916,11

Fonds Propres	1/07/2011
(en EUR)	
Capital émis	95.000.000,00
<i>Capital libéré</i>	95.000.000,00
<i>Capital non libéré qui a été appelé</i>	0,00
Autres fonds propres	0,00
Réserves (y compris les résultats non distribués)	432.365.996,94
Résultat de l'exercice	0,00
Total Fonds Propres	527.365.996,94
Total Passif et Fonds Propres	10.453.387.913,05

La valeur réelle des prêts et créances repris s'élève à EUR 7,67 Mrd. La valeur contractuelle brute de ces prêts et créances s'élève à EUR 7,62 Mrd. La meilleure estimation à la date d'acquisition des flux de trésorerie contractuels que l'on ne s'attend pas à recueillir s'élève à EUR 61,8 Mio. Ces réductions de valeur font partie de la juste valeur des prêts et créances repris dans la balance d'ouverture. Les prêts et créances comprennent principalement les prêts hypothécaires qui, historiquement chez Centea, génèrent très peu de pertes.

Le tableau ci-dessous détaille les montants du compte de profits et pertes de Centea depuis le 01/07/2011 qui sont repris dans l'aperçu consolidé des résultats réalisés et non-réalisés du groupe.

Résultat consolidé	31/12/2011	dont Centea
(en EUR)		
ACTIVITES ORDINAIRES		
Produits et charges financiers et opérationnels	303.431.678,01	74.559.732,03
Produits d'intérêt	735.492.998,98	221.695.823,85
Charges d'intérêt	-435.077.089,39	-128.954.095,25
Charges liées au capital social remboursable à vue	0,00	0,00
Dividendes	1.697.081,00	112.100,00
Produits d'honoraires et de commissions	69.176.393,18	18.177.831,52
Charges d'honoraires et de commissions	-71.135.935,96	-28.046.393,52
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	-21.459.155,38	-1.822.234,42
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	-5.610.799,23	-9.413.762,12
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	158.097,12	0,00
Profits et pertes en comptabilité de couverture	-355.820,06	-140.967,62
Ecarts de change (net)	870.106,96	625.992,84
Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	829,88	0,00
Autres produits opérationnels nets	29.674.970,91	2.325.436,75
Charges administratives	-205.365.963,57	-45.805.458,92
Dépenses de personnel	-93.184.884,30	-15.712.011,81
Dépenses générales et administratives	-112.181.079,27	-30.093.447,11
Amortissements	-8.859.270,28	-719.003,80
Immobilisations corporelles	-6.679.751,22	-719.003,80
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-2.179.519,06	0,00
Provisions	2.980.423,80	582.872,17
Dépréciations	-17.097.868,43	-6.834.156,84
Pertes de valeur sur actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	-17.097.868,43	-6.834.156,84
Actifs financiers évalués au coût	0,00	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	6.092.796,23	0,00
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	-23.190.664,66	-6.834.156,84
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	1.398.000,00	1.398.000,00
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	70.526.151,93	22.016.240,30
Charges d'impôts relatif au résultat des activités ordinaires	-15.046.191,66	-5.591.443,14
PROFIT OU PERTE (NET)	55.479.960,27	16.424.797,16
Etat des résultats non-réalisés	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	-668.448,23	7.164.685,00
Cash flow hedges	0,00	0,00
Réévaluation des immobilisations corporelles	0,00	0,00
(Gains)/Pertes actuarielles des régimes à prestations définies	-3.265.375,18	-188.657,00
Total des résultats non-réalisés (net)	-3.933.823,41	6.976.028,00
Total des résultats réalisés et non-réalisés de l'année	51.546.136,87	23.400.825,16

Les montants de Centea repris dans le tableau ci-dessus se rapportent à des charges et produits depuis le 01/07/2011, tandis que pour le reste du groupe, les résultats sont affichés sur une année complète. Les données sont, par conséquent, celles du dernier semestre de 2011 en ce qui concerne Centea, et celles de 12 mois en ce qui concerne le reste du groupe.

Le tableau ci-dessous montre le résultat estimé de Centea pour une année complète, c'est à dire du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Résultat estimé Centea 2011	31/12/2011
(en EUR)	
ACTIVITES ORDINAIRES	
Produits et charges financiers et opérationnels	383.381.810,95
Produits d'intérêt	956.025.219,35
Charges d'intérêt	-564.253.701,90
Charges liées au capital social remboursable à vue	0,00
Dividendes	1.732.025,00
Produits d'honoraires et de commissions	89.304.642,90
Charges d'honoraires et de commissions	-106.121.301,60
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	-21.459.155,38
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	-5.421.503,42
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	158.097,12
Profits et pertes en comptabilité de couverture	-355.820,06
Ecart de change (net)	1.424.417,08
Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	829,88
Autres produits opérationnels nets	32.348.061,98
Charges administratives	-250.493.773,06
Dépenses de personnel	-109.750.629,87
Dépenses générales et administratives	-140.743.143,19
Amortissements	-9.538.999,55
Immobilisations corporelles	-7.359.480,49
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-2.179.519,06
Provisions	667.134,19
Dépréciations	-22.062.975,56
Pertes de valeur sur actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	-22.062.975,56
Actifs financiers évalués au coût	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	6.092.796,23
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	-28.155.771,79
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0,00
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	100.618.928,59
Charges d'impôts relatif au résultat des activités ordinaires	-35.557.878,26
PROFIT OU PERTE (NET)	65.061.050,33

4.18.1.7. Notes relatives au compte de résultat

Notes relatives au compte de résultat pour les années comptables 2009 et 2010

1. Produits et charges d'intérêts

La ventilation des produits et charges d'intérêts au 31 décembre est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'intérêts		
Comptes à vue auprès des banques centrales	1.288.761,22	1.262.132,35
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	326.596,98	491.622,62
Actifs financiers disponibles à la vente	85.357.285,99	78.701.237,33
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	345.901.972,57	337.804.939,06
Dérivés utilisés à des fins de couverture	60.089.683,74	85.756.445,07
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00	0,00
Autres	-14.147,56	12.052,60
Total produits d'intérêts	492.950.152,94	504.028.429,03
Charges d'intérêts		
Dépôts de banques centrales	0,00	0,00
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	363.155,63	403.209,35
Dépôts	101.426.321,51	112.376.819,26
Titres de créances (y compris les obligations)	52.177.327,02	54.557.420,56
Passifs subordonnés	10.811.137,51	10.480.238,33
Autres passifs financiers	0,00	0,00
Dérivés utilisés à des fins de couverture	122.101.770,09	126.618.330,88
Total charges d'intérêts	286.879.711,76	304.436.018,38
Produits d'intérêts nets	206.070.441,18	199.592.410,65

2. Produits et charges d'honoraires et de commissions

La composition des produits nets d'honoraires et de commissions au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs mobilières		
- émissions	1.104.393,64	556.905,96
- ordres d'achat et de vente	21.284.191,83	21.744.060,07
- autres	2.539.064,84	1.779.405,72
Activités de fiducie ou activités analogiques		
- gestion de fortune	0,00	0,00
- dépôts à découvert	828.184,23	659.240,09
Engagements de prêts	1.373.370,60	7.366.943,14
Services de paiement	9.936.506,76	6.726.780,73
Autres services financiers	13.999.554,42	6.871.823,29
Total produits d'honoraires et de commissions	51.065.266,32	45.705.159,00
Commission versées aux agents (frais d'acquisition)	0,00	0,00
Dépôts à découvert	36.491.226,14	33.235.966,41
Compensation et règlement	2.413.988,00	2.452.655,00
Autres services financiers	3.429.630,44	3.145.572,17
Total charges d'honoraires et de commissions	42.334.844,58	38.834.193,58
Produits nets d'honoraires et de commissions	8.730.421,74	6.870.965,42

3. Dividendes

Le tableau ci-dessous donne le détail des dividendes perçus au cours de l'exercice 2010 :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	474.862,66	570.308,11
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00
Total dividendes	474.862,66	570.308,11

4. Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des pertes et profits réalisés sur des actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Profits réalisés		
Actifs financiers disponibles à la vente	86.108,00	1.158.996,67
Total profits réalisés	86.108,00	1.158.996,67
Pertes réalisées		
Actifs financiers disponibles à la vente	2.864.895,30	4.227.191,27
Total pertes réalisées	2.864.895,30	4.227.191,27
Profits réalisés nets	-2.778.787,30	-3.068.194,60

5. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des profits et pertes sur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Instruments sur taux d'intérêt	895.501,95	2.020.418,51
Commerce de devises	3.961.988,72	3.124.665,57
Total	4.857.490,67	5.145.084,08

6. Gains et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat

Le tableau suivant présente un résumé des gains et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste par le compte de résultat au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010		31/12/2009	
Variations de valeur sur prêts et créances	de la période	cumulées	de la période	cumulées
Total	-138.750,66	-138.750,66	0,00	0,00
en raison de :				
- risque de marché	-138.750,66	-138.750,66	0,00	0,00
- risque de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Variations liées aux dérivés de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour déterminer les changements de valeur provenant du risque de crédit sur les prêts pour lesquels la fair value option est appliquée, la méthode suivante est appliquée :

- S'il existe des prêts similaires ou des émissions émises par l'emprunteur avec des échéances semblables, creditspread est calculée sur base du dernier prix de marché observable. Une valeur de marché pour l'actif en question est calculée à l'aide de la marge obtenue.
- Une image plus précise de ce risque de crédit sera déterminée sur base de l'évaluation interne de crédit et du creditspread moyen y étant liée sur le marché pour des émetteurs comparables.
- Une exception est faite pour les emprunteurs pour lesquels aucun creditspread liquide ne peut être déterminée. Pour de tels prêts, au départ le creditspread sera préservée pour autant que la cotation du crédit n'a pas changé.

7. Ajustement de la juste valeur en comptabilité de couverture

Pour de plus amples informations sur les ajustements de la juste valeur en comptabilité de couverture, l'on se référera à la note 14 des notes relatives au bilan ci-dessus.

8. Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Profits		
Immobilisations corporelles	23.518,57	34.310,81
Pertes		
Immobilisations corporelles	4.800,29	81.970,25
Total profits et pertes	18.718,28	-47.659,44

9. Autres produits opérationnels nets

La composition détaillée des autres produits opérationnels nets au 31 décembre est la suivante:

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation	31.659.007,14	27.638.406,45
Charges d'exploitation	1.534.085,05	1.853.831,00
Produits nets d'exploitation	30.124.922,09	25.784.575,45

Sous les produits d'exploitation se trouve un montant de EUR 7.992.982,69 de primes brutes reçues pour les contrats d'assurance (2009: EUR 7.035.038,07).

10. Charges administratives

10.1. Charges de personnel

La ventilation du total des charges de personnel se présente de la manière suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Rémunérations	52.053.663,09	49.508.833,97
Charges sociales	16.242.876,17	15.155.521,33
Pensions de retraite et de survie et dépenses assimilées	3.807.631,51	2.991.444,76
Autres	3.311.586,35	3.008.828,74
Total dépenses de personnel	75.415.757,12	70.664.628,80

10.2. Dépenses générales et administratives

La composition détaillée des dépenses générales et administratives est la suivante :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Dépenses de publicité	13.322.683,01	11.756.482,73
Honoraires	8.416.103,29	6.655.922,68
Dépenses TI	14.427.086,74	12.884.713,77
Loyers	2.835.246,87	2.856.389,83
Autres	35.228.567,10	28.911.411,78
Total	74.229.687,01	63.064.920,79

Les autres dépenses concernent surtout des frais d'entretien et de réparation des immobilisations corporelles, des primes d'assurances et des cotisations diverses.

11. Dépréciations particulières

Les dépréciations particulières se rapportent, pour un montant de EUR 31.862.729,53 (2009: EUR 30.525.339,39) à des prêts et à des créances, et pour un montant de EUR -5.803.000,00 (2009: EUR 6.830.460,20), au portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente.

12. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-dessous comporte une ventilation des impôts en impôts effectifs et impôts différés :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Impôts exigibles	18.821.415,45	12.677.193,32
Impôts différés	-2.174.658,71	-4.933.590,82
Total impôts sur le résultat	16.646.756,74	7.743.602,50

Le bénéfice imposable comporte des charges qui ne sont pas fiscalement déductibles ainsi que des profits qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le résultat. Le tableau ci-dessous précise la relation entre les impôts réels et légaux sur le résultat :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net avant impôt	61.816.012,97	50.465.967,14
Taux d'impôt légal 33,99% (2006: 33,99%)	21.012.283,93	17.153.382,23
Effet fiscal de la déduction d'intérêt notionnelle	-1.243.745,41	-1.609.309,49
Effet fiscal des taux dans d'autres juridictions fiscales	-101.724,00	-63.698,00
Effet fiscal des produits non imposables	-4.596.474,40	-4.775.162,20
Effet fiscal des charges non fiscalement déductibles	1.588.153,45	1.208.858,25
Effet fiscal de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées précédemment	0,00	-2.942.496,45
Effet fiscal de provisions insuffisantes ou excédentaires d'exercices antérieurs	100.043,08	-5.319,43
Autres	-111.779,92	-1.222.652,41
Charges d'impôts effectifs	16.646.756,74	7.743.602,50
Taux d'impôts effectif	26,93%	15,34%

13. Honoraires des commissaires

Le tableau ci-dessous donne le détail des honoraires du collège des commissaires du groupe eu terme de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2010
Commissaires	
- mandat de commissaire	522.603,02
- autres missions extérieures à la mission révisoriale	0,00
Sociétés avec lesquelles les commissaires ont un lien de collaboration	41.633,00
Totale honoraires payés aux réviseurs	564.236,02

14. Informations relatives aux parties liées

L'on entend par parties liées du groupe les entreprises liées au groupe et les membres du Conseil d'administration.

Les transactions effectuées avec des parties liées se rapportent principalement à des actifs et passifs interbancaires, à des actifs financiers disponibles à la vente, à des produits et charges d'intérêts ; elles sont présentées en détail dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Actifs		
Créances interbancaires	208.620,52	20.610.378,11
Actifs financiers disponibles à la vente	40.305.801,00	3.754.169,00
Autres actifs	314.706,28	45.612,20
Passifs		
Dettes interbancaires	0,00	0,00
Dépôts	2.726,54	10.208,06
Autres passifs	30.098.773,42	33.478.674,82
Produits		
Produits d'intérêt	1.565.574,47	1.359.026,00
Produits de commissions	0,00	2.696,08
Charges		
Charges d'intérêts	574.968,30	559.636,48
Charges de commissions	15.530,93	0,00

En 2010, l'entité a versé un montant de EUR 4.830.120,60 en avantages du personnel à court terme aux membres du Conseil d'administration.

Toutes les transactions avec des parties liées ont eu lieu à des conditions conformément au marché.

Notes relatives au compte de résultat pour les années comptables 2010 et 2011

1. Produits et charges d'intérêts

La ventilation des produits et charges d'intérêts au 31 décembre est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'intérêts		
Comptes à vue auprès des banques centrales	2.821.729,19	1.288.761,22
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.852.221,51	326.596,98
Actifs financiers disponibles à la vente	116.568.452,59	85.357.285,99
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	513.522.498,47	345.901.972,57
Dérivés utilisés à des fins de couverture	96.731.583,95	60.089.683,74
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00	0,00
Autres	-3.486,73	-14.147,56
Total produits d'intérêts	735.492.998,98	492.950.152,94
Charges d'intérêts		
Dépôts de banques centrales	0,00	0,00
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-7.128.664,47	363.155,63
Dépôts	168.741.768,50	101.426.321,51
Titres de créances (y compris les obligations)	71.153.621,57	52.177.327,02
Passifs subordonnés	13.854.696,83	10.811.137,51
Autres passifs financiers	0,00	0,00
Dérivés utilisés à des fins de couverture	188.455.666,96	122.101.770,09
Total charges d'intérêts	435.077.089,39	286.879.711,76
Revenu net d'intérêts	300.415.909,59	206.070.441,18

2. Produits et charges d'honoraires et de commissions

La composition des produits nets d'honoraires et de commissions au 31 décembre est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs mobilières		
- émissions	9.569.863,04	1.104.393,64
- ordres d'achat et de vente	20.717.876,45	21.284.191,83
- autres	3.459.473,80	2.539.064,84
Activités de fiducie ou activités analogiques		
- gestion de fortune	94.837,58	0,00
- dépôts à découvert	1.163.919,31	828.184,23
Engagements de prêts	1.527.576,49	1.373.370,60
Services de paiement	11.998.158,93	9.936.506,76
Autres services financiers	20.644.687,58	13.999.554,42
Total produits d'honoraires et de commissions	69.176.393,18	51.065.266,32
Frais liés aux commissions et indemnisations	0,00	0,00
Commissions versées aux agents (frais d'acquisition)	63.137.299,72	36.491.226,14
Compensation et règlement	2.322.968,00	2.413.988,00
Autres services financiers	5.675.668,24	3.429.630,44
Total charges d'honoraires et de commissions	71.135.935,96	42.334.844,58
Revenu net d'honoraires et de commissions	-1.959.542,78	8.730.421,74

3. Dividendes

Le tableau ci-dessous donne le détail des dividendes perçus au cours de l'exercice 2011 :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0,00	474.862,66
Actifs financiers disponibles à la vente	1.697.081,00	0,00
Total dividendes	1.697.081,00	474.862,66

4. Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous donne le détail de la composition des pertes et profits réalisés sur des actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Profits réalisés		
Actifs financiers disponibles à la vente	8.404.720,78	86.108,00
Total profits réalisés	8.404.720,78	86.108,00
Pertes réalisées		
Actifs financiers disponibles à la vente	29.863.876,16	2.864.895,30
Total pertes réalisées	29.863.876,16	2.864.895,30
Profits réalisés nets	-21.459.155,38	-2.778.787,30

5. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des profits et pertes sur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Instruments sur taux d'intérêt	-8.985.385,19	895.501,95
Commerce de devises	3.374.585,96	3.961.988,72
Total	-5.610.799,23	4.857.490,67

6. Gains et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultat

Le tableau suivant présente un résumé des gains et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste par le compte de résultat au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011		31/12/2010	
Variations de valeur sur prêts et créances	de la période	cumulées	de la période	cumulées
Total	158.097,12	19.346,46	-138.750,66	-138.750,66
en raison de :				
- risque de marché	158.097,12	19.346,46	-138.750,66	-138.750,66
- risque de crédit			0,00	0,00
Variations liées aux dérivés de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour déterminer les changements de valeur provenant du risque de crédit sur les prêts pour lesquels la fair value option est appliquée, la méthode suivante est appliquée :

- S'il existe des prêts similaires ou des émissions émises par l'emprunteur avec des échéances semblables, le spread de crédit est calculé à partir du dernier prix de marché observable. Une valeur de marché pour l'actif en question est calculée à l'aide de la marge obtenue.
- Une image plus précise de ce risque de crédit sera déterminée sur base de l'évaluation interne de crédit et du spread de crédit moyen y étant liée sur le marché pour des émetteurs comparables.
- Une exception est faite pour les emprunteurs pour lesquels aucun spread de crédit liquide ne peut être déterminé. Pour de tels prêts, au départ le spread de crédit sera préservé pour autant que la cotation du crédit n'ait pas changé.

7. Ajustement de la juste valeur en comptabilité de couverture

Pour de plus amples informations sur les ajustements de la juste valeur en comptabilité de couverture, l'on se référera à la note 14 des notes relatives au bilan.

8. Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Profits		
Immobilisations corporelles	17.109,88	23.518,57
Pertes		
Immobilisations corporelles	16.280,00	4.800,29
Total profits et pertes	829,88	18.718,28

9. Autres produits opérationnels nets

La composition détaillée des autres produits opérationnels nets au 31 décembre est la suivante:

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation	31.178.463,74	31.659.007,14
Charges d'exploitation	1.503.492,83	1.534.085,05
Produits nets d'exploitation	29.674.970,91	30.124.922,09

Sous les produits d'exploitation se trouve un montant de EUR 8.484.338,00 de primes brutes reçues pour les contrats d'assurance (2010: EUR 7.992.982,69).

10. Charges administratives

10.1. Charges de personnel

La ventilation du total des charges de personnel se présente de la manière suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Rémunérations	63.284.338,91	52.053.663,09
Charges sociales	21.673.776,88	16.242.876,17
Pensions de retraite et de survie et dépenses assimilées	4.585.522,49	3.807.631,51
Autres	3.641.246,02	3.311.586,35
Total dépenses de personnel	93.184.884,30	75.415.757,12

10.2. Dépenses générales et administratives

La composition détaillée des dépenses générales et administratives est la suivante :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Dépenses de publicité	16.010.931,87	13.322.683,01
Honoraires	8.641.075,76	8.416.103,29
Dépenses TI	17.182.864,40	14.427.086,74
Loyers	3.531.821,31	2.835.246,87
Autres	66.713.766,61	35.228.567,10
Total	112.080.459,95	74.229.687,01

Les autres dépenses concerne surtout des frais d'entretien et de réparation des immobilisations corporelles, des primes d'assurances et des cotisations diverses.

11. Dépréciations particulières

Les dépréciations particulières se rapportent, pour un montant de EUR 23.190.664,66 (2010: EUR 31.862.729,53) à des prêts et à des créances, et pour un montant de EUR -6.092.796,23 (2010: EUR -5.803.000), au portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente.

12. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-dessous comporte une ventilation des impôts en impôts effectifs et impôts différés :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Impôts exigibles	16.434.778,66	18.821.415,45
Impôts différés	-1.388.587,00	-2.174.658,71
Total impôts sur le résultat	15.046.191,66	16.646.756,74

Le bénéfice imposable comporte des charges qui ne sont pas fiscalement déductibles ainsi que des profits qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le résultat. Le tableau ci-dessous précise la relation entre les impôts réels et légaux sur le résultat :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net avant impôt	70.526.152,55	61.816.012,97
Taux d'impôt légal 33,99% (2006: 33,99%)	23.971.839,25	21.012.283,93
Effet fiscal de la déduction d'intérêt notionnelle	-7.952.149,81	-1.243.745,41
Effet fiscal des taux dans d'autres juridictions fiscales	-140.411,00	-101.724,00
Effet fiscal des produits non imposables	-6.370.813,34	-4.596.474,40
Effet fiscal des charges non fiscalement déductibles	667.340,90	1.588.153,45
Effet fiscal de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées précédemment	82.553,49	0,00
Effet fiscal de provisions insuffisantes ou excédentaires d'exercices antérieurs	675.546,12	100.043,08
Effet fiscal pour l'avantage fiscal non comptabilisé précédemment dans les comptes de résultats	5.109.563,22	
Autres	-997.277,17	-111.779,92
Charges d'impôts effectifs	15.046.191,66	16.646.756,74
Taux d'impôts effectif	21,33%	26,93%

13. Honoraires des commissaires

Le tableau ci-dessous donne le détail des honoraires du collège des commissaires du Groupe eu terme de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2011
Commissaires	
- mandat de commissaire	747.627,62
- autres missions extérieures à la mission révisoriale	9.750,00
Sociétés avec lesquelles les commissaires ont un lien de collaboration	264.691,00
Totale honoraires payés aux réviseurs	1.022.068,62

14. Informations relatives aux parties liées

L'on entend par parties liées du Groupe les entreprises liées au Groupe et les membres du Conseil d'administration.

Les transactions effectuées avec des parties liées se rapportent principalement à des actifs et passifs interbancaires, à des actifs financiers disponibles à la vente, à des produits et charges d'intérêts ; elles sont présentées en détail dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Actifs		
Créances interbancaires	210.705.626,10	208.620,52
Actifs financiers disponibles à la vente	48.949.672,14	40.305.801,00
Autres actifs	626.577,73	314.706,28
Passifs		
Dettes interbancaires	0,00	0,00
Dépôts	0,00	2.726,54
Autres passifs	26.404.609,36	30.098.773,42
Produits		
Produits d'intérêt	2.029.996,98	1.565.574,47
Produits de commissions	0,00	0,00
Charges		
Charges d'intérêts	662.086,35	574.968,30
Charges de commissions	84.694,83	15.530,93
Autres charges	452.454,53	0,00

En 2011, l'entité a versé un montant de EUR 6.027.000 en avantages du personnel à court terme aux membres du Conseil d'administration.

Toutes les transactions avec des parties liées ont eu lieu à des conditions conformément au marché.

4.18.1.8. Notes relatives aux transactions hors bilan

Notes relatives aux transactions hors bilan pour les années comptables 2009 et 2010

Le tableau ci-dessous donne le détail des engagements hors bilan du groupe au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de prêts	923.781.224,28	886.059.691,88
- octroyés à	961.324.081,42	925.202.549,02
- reçus de	37.542.857,14	39.142.857,14
Garanties financières	-4.101.023.066,93	-2.603.578.746,09
- octroyées à	1.845.990.572,36	2.119.812.269,12
- garanties reçues de	5.947.013.639,29	4.723.391.015,21
- dérivés de crédit reçus de	0,00	0,00
Autres engagements	326.226.809,00	255.027.866,50
- octroyés à une autre contrepartie	410.309.959,00	312.731.415,00
- reçus d'une autre contrepartie	84.083.150,00	57.743.726,00

Les engagements octroyés en vertu de prêts se rapportent à des lignes de crédit accordées à des clients, qui n'ont pas (encore) été prélevées. Les engagements reçus en vertu de prêts sont les lignes de crédit non (encore) prélevées que le groupe détient envers des contreparties financières, et auxquelles il pourrait être fait appel dans le cadre de pénuries de liquidités.

Les garanties financières servent à garantir les engagements des clients dans le cadre de l'octroi de crédits.

Les autres obligations envers d'autres contreparties se rapportent à des engagements d'achat envers des fournisseurs dans le cadre de conventions de location-financement. Les autres engagements d'une autre contrepartie se rapportent à des options d'achat des clients dans le cadre de conventions de location-financement.

Notes relatives aux transactions hors bilan pour les années comptables 2010 et 2011

Le tableau ci-dessous donne le détail des engagements hors bilan du groupe au 31 décembre :

(en EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de prêts	1.128.211.498,31	923.781.224,28
- octroyés à	1.166.804.355,45	961.324.081,42
- reçus de	38.592.857,14	37.542.857,14
Garanties financières	-13.781.728.427,18	-4.101.023.066,93
- octroyées à	1.578.839.028,68	1.845.990.572,36
- garanties reçues de	15.360.567.455,86	5.947.013.639,29
- dérivés de crédit reçus de	0,00	0,00
Autres engagements	572.991.878,00	326.226.809,00
- octroyés à une autre contrepartie	699.347.039,00	410.309.959,00
- reçus d'une autre contrepartie	126.355.161,00	84.083.150,00

Les engagements octroyés en vertu de prêts se rapportent à des lignes de crédit accordées à des clients, qui n'ont pas (encore) été prélevées. Les engagements reçus en vertu de prêts sont les lignes de crédit non (encore) prélevées que le Groupe détient envers des contreparties financières, et auxquelles il pourrait être fait appel dans le cadre de pénuries de liquidités.

Les garanties financières servent à garantir les engagements des clients dans le cadre de l'octroi de crédits.

Les autres obligations envers d'autres contreparties se rapportent à des engagements d'achat envers des fournisseurs dans le cadre de conventions de location-financement. Les autres engagements d'une autre contrepartie se rapportent à des options d'achat des clients dans le cadre de conventions de location-financement.

4.18.2. Contrôle des comptes et attestations

Les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole des années comptables 2009, 2010 et 2011 ont été contrôlés et approuvés par le collège de commissaires composé de :

- KPMG Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L., Spoorweglaan, 3, 2610 Wilrijk, représenté par Monsieur Peter Berger, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.
- Deloitte Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L., Lange Lozanastraat, 270, 2018 Antwerpen, représenté par Monsieur Bernard De Meulemeester, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

4.18.2.1. Attestation des commissaires pour l'année comptable 2009

KLYNVELD, PEAT, MARWICK, GOERDELER
Reviseurs d'Entreprises, SCRL civile
Prins Boudewijnlaan 24D
2550 Kontich

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC sfd SCRL
Lange Lozanastraat 270
2018 Antwerpen

Groupe Crédit Agricole SA

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2009 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Groupe Crédit Agricole SA (la «société») et de ses filiales (conjointement le «groupe»), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2009, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 9.845.015.667 EUR et le bénéfice consolidé (réalisé) de l'exercice s'élève à 42.722.365 EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2009, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 19 mars 2010

Le collège des Commissaires



KPMG Réviseurs d'Entreprises
SCRL civile
Représentée par Erik Clinck



Deloitte Réviseurs d'Entreprises
SC sfd SCRL
Représentée par Bernard De Meulemcester

4.18.2.3. Attestation des commissaires pour l'année comptable 2010

KPMG Réviseurs d'Entreprises
SCRL civile
Prins Boudewijnlaan 24D
2550 Kontich

DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC sfd SCRL
Berkenlaan 8b
1831 Diegem

Groupe Crédit Agricole SA

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Groupe Crédit Agricole SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2010, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 10.756.435.823 EUR et le bénéfice consolidé (réalisé) de l'exercice s'élève à 45.172.259 EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2010, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

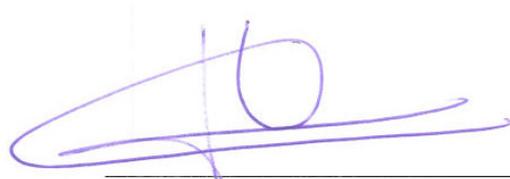
- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 18 mars 2011

Le collège des Commissaires



KPMG Réviseurs d'Entreprises
SCRL civile
Représentée par Pierre Berger



Deloitte Réviseurs d'Entreprises
SC sfd SCRL
Représentée par Bernard De Meulemeester

4.18.2.3. Attestation des commissaires pour l'année comptable 2011

KLYNVELD, PEAT, MARWICK, GOERDELER
Revisers d'Entreprises, SCRL civile
Prins Boudewijnlaan 24D
2550 Kontich

DELOITTE Revisers d'Entreprises
SC sfd SCRL
Berkenlaan 8b
1831 Diegem

Groupe Crédit Agricole SA

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Groupe Crédit Agricole SA (la «société») et de ses filiales (conjointement le «groupe»), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2011, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 21.347.886.927 EUR et le bénéfice consolidé (réalisé) de l'exercice s'élève à 55.479.960 EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Révisers d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2011, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

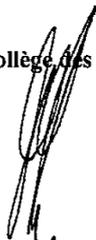
L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

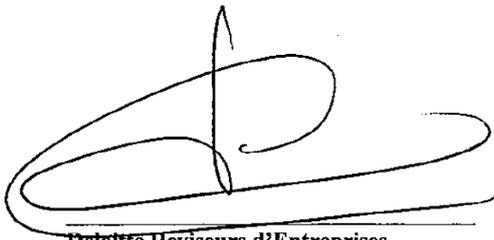
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 23 mars 2012

Le collège des Commissaires


KPMG Reviseurs d'Entreprises
SCRL civile
Représentée par Pierre Berger


Deloitte Reviseurs d'Entreprises
SC sfd SCRL
Représentée par Bernard De Meulemeester

4.18.3. Politique de distribution des dividendes

Les règles de fonctionnement de la Fédération d'établissements de crédit du Crédit Agricole prévoient que le bénéfice de celle-ci sera localisé au Crédit Agricole S.A. Toutefois, la marge brut des établissements affiliés et des coopératives régionales doit atteindre, sans le dépasser, le montant nécessaire à leur fonctionnement et à la constitution d'un bénéfice suffisant à l'alimentation obligatoire de la réserve légale et à la distribution d'un dividende aux coopérateurs limité au montant maximum déterminé par l'arrêté royal fixant les conditions d'agrégation des groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives. Dans le même temps, l'attribution d'un dividende aux coopérateurs ne peut avoir pour effet que le résultat localisé auprès de la S.A. Crédit Agricole puisse être négatif. Dans ce cas, le dividende distribué aux coopérateurs sera diminué à due concurrence, sauf décision contraire des Assemblées Générales.

En outre, l'article 26 des statuts d'AGRICAISSSE précise que le bénéfice net sera utilisé comme suit :

1. cinq pour cent au moins seront versés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint le minimum légal;
2. un intérêt, dont le taux ne peut dépasser celui qui est autorisé par les dispositions prises en vertu de l'arrêté royal du 8 janvier 1962 concernant l'agrément par le Conseil National de Coopération, calculé prorata temporis sur le montant libéré des parts, pourra être attribué aux associés;
3. le solde éventuel sera versé à une réserve disponible ou à tout autre fonds de prévision que l'Assemblée Générale jugera bon de constituer en vue de préserver les intérêts de la société.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale peut suspendre ou interdire la distribution de dividendes au cas où les intérêts du Groupe Crédit Agricole seraient en péril.

S'il y a un excédent défavorable, il sera reporté sur l'exercice suivant et amorti avant tout autre prélèvement ou ristourne sauf si l'Assemblée Générale décide de l'apurer en tout ou en partie par prélèvement sur les réserves.

Sur les exercices comptables 2003 à 2011, un dividende de 5 % a été distribué. Bien entendu, une performance passée ne constitue pas une garantie pour le futur.

4.18.4. Déclarations

Au cours des douze mois écoulés le Crédit Agricole n'a été impliqué dans aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage qui serait de nature à avoir des conséquences significatives sur sa situation financière et sa capacité d'honorer ses obligations envers les investisseurs.

Depuis le dernier exercice comptable contrôlé et approuvé, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale n'est intervenu.

4.19. Informations complémentaires

4.19.1. Capital social

Le capital social total d'AGRICAISSSE est illimité et est constitué de parts nominatives de 12,40 EUR.

AGRICAISSSE est une société coopérative et son capital social est composé d'une part fixe et d'une part susceptible de varier en fonction de l'entrée ou de la sortie de coopérateurs.

La part fixe de ce capital social s'élève à 1.240.000 EUR, entièrement libérés.

Le capital social total sur les trois dernières années a été de :

31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
133.269.508 EUR	102.858.818 EUR	76.015.472 EUR

Le Conseil d'Administration détermine l'époque et les modalités de la souscription et de la libération des parts sociales souscrites; tout retrait partiel sur le montant libéré d'une part est interdit.

Le Conseil d'Administration peut limiter le montant maximum pouvant être détenu dans le capital social par une seule personne.

4.19.2. Acte constitutif et statuts

4.19.2.1. Objet social

En vertu de l'article 2 de ses statuts, AGRICAISSSE a pour objet :

1. de favoriser et de développer - directement ou indirectement - toutes opérations quelconques de crédit et notamment octroyer à sa clientèle d'agriculteurs ou non-agriculteurs, indépendants, salariés ou autres directement ou à l'intervention d'autres institutions auxquelles elle peut, le cas échéant, accorder son aide financière et administrative, des crédits de toutes espèces, entre autres sous forme de comptes courants ou d'endos de factures et des prêts à tempérament; ces opérations peuvent être couvertes par toutes garanties personnelles ou réelles, notamment des hypothèques et des gages sur fonds de commerce selon la loi du 25 octobre 1919;

2. de recevoir tous dépôts productifs d'intérêt et d'assurer le service de ces dépôts;
3. d'aider toutes caisses et sociétés qui lui seraient affiliées, notamment en leur assurant des conditions de placement adéquates et en leur accordant, sous quelque forme que ce soit, les aides financières dont elles auraient besoin;
4. de garantir, envers le Crédit Agricole S.A. et ses Caisses agréées, la bonne fin d'opérations de crédit;
5. d'intervenir en qualité de courtier ou d'agent en faveur de sa clientèle dans la conclusion et l'exécution de tous contrats d'assurances.

La société peut aussi accomplir tous actes se rapportant directement ou indirectement à la réalisation de son objet social ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation.

4.19.2.2. Organes d'administration et de contrôle

Concernant l'administration d'AGRICAISSSE, l'article 12 des statuts dispose entre autres que le Conseil d'Administration est composé de douze membres associés élus par l'Assemblée Générale et répartis en deux catégories. La première catégorie comprend six membres qui sont présentés par l'Entente Syndicale UPA-UDEF. La deuxième catégorie comprend six membres choisis parmi des personnalités qui par leurs connaissances et/ou leur honorabilité, sont susceptibles d'assurer le développement de la société; les candidats seront présentés par les Administrateurs de cette catégorie.

Le Conseil d'Administration choisit en son sein un Président et un Vice-Président.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour six ans et sont rééligibles.

L'article 16 des statuts prévoit qu'aussi longtemps que la société est affiliée au Crédit Agricole S.A., au sein d'une fédération d'établissements de crédit, la gestion de la société est assurée par le Comité de Direction du Crédit Agricole S.A.

4.19.2.3. Modification des droits des associés

Tout modification aux droits des associés fixés dans les statuts d'AGRICAISSSE implique une modification des statuts par l'Assemblée Générale des associés.

L'Assemblée Générale, appelée à modifier les statuts, ne sera valablement constituée que si l'objet des modifications proposées est mentionné à l'ordre du jour et si les associés présents et représentés, représentent au moins la moitié du capital social.

Les décisions de l'Assemblée générale relatives aux modifications aux statuts, en ce compris les résolutions concernant la dissolution de la société, doivent être prises à la majorité des deux tiers des voix présentes et représentées.

4.19.2.4. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée de tous les associés.

Le Conseil d'Administration convoque l'Assemblée Générale aussi souvent qu'il l'estime utile; de toute façon, il doit la convoquer une fois par an avant le premier mai, au siège social de la société ou en tout autre endroit indiqué dans les convocations.

A la demande des Commissaires ou d'un dixième des associés, le Conseil d'Administration est tenu de réunir l'Assemblée Générale dans les quatre semaines qui suivent l'introduction de la demande adressée par écrit au Président.

Les convocations aux Assemblées Générales se font par une annonce insérée, dix jours bancaires ouvrables au moins avant l'Assemblée Générale, dans un journal de diffusion nationale et dans un organe de la presse agricole; l'annonce indique de qui émane la convocation et contient l'ordre du jour.

4.19.2.5. Disposition pouvant retarder ou empêcher un changement de contrôle

Conformément aux dispositions du Code des sociétés, et plus particulièrement les articles 366 et 367, l'article 6 des statuts prévoit que les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à des associés ou à des tiers remplissant les conditions prévues à l'article 7 des statuts pour être associés et ce moyennant l'accord du Conseil d'Administration qui n'est pas tenu de justifier un refus éventuel.

Par ailleurs, il existe un pacte destiné à stabiliser la structure du Groupe Crédit Agricole telle que décrite ci-dessus au point 4.8.

4.20. Contrats importants

Dans les deux années écoulées, les contrats signalés aux points 4.6.3. (Investissements principaux) et 4.16. (Opérations avec des apparentés) ci-dessus ont été signés et sont considérés comme importants.

4.21. Documents cités et accessibles au public

Les statuts coordonnés d'AGRICAISSE peuvent être obtenus sur demande adressée au Département Communication ou par e-mail à communication@crelan.be.

Ils peuvent aussi être obtenus sur place au siège du Crédit Agricole, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles, ou par l'intermédiaire des agences Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole publie chaque année un Rapport Annuel comprenant des informations sur l'évolution du Groupe et sa situation financière. Ce Rapport est disponible sur le site Internet de la banque (www.credit-agricole.be) et peut aussi être obtenu auprès du service Economat-Distribution ou par e-mail à l'adresse info@creditagricole.be.

D'autres informations pertinentes concernant le Crédit Agricole (communiqués de presse, rapports annuels et chiffres, histoire, ...) sont également disponibles sur le site Internet www.credit-agricole.be.

4.22. Information sur les participations

AGRICAISSE est actionnaire de la S.A. Crédit Agricole et s'inscrit dans la structure du Groupe Crédit Agricole telle que décrite au point 4.8. ci-dessus.

AGRICAISSE est également actionnaire de la S.A. Reagra, compagnie de réassurance de droit luxembourgeois, à concurrence de 25% du capital. LANBOKAS en détient encore 50% et la société coopérative ECUPA 25%. La S.A. Réagra est toutefois en voie de liquidation volontaire et les opérations de liquidation devraient être terminées pour la fin de l'année 2012.